



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

8

1759,10,2

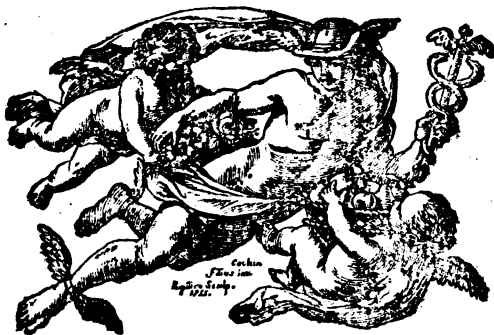
Eur.

Mercur

511² - 1759, 10, 2

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉE AU ROI.
OCTOBRE. 1759.
SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis à vis la Comédie Française.
PISSOT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. MARMONTEL, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

*On supplie les personnes des Provinces
d'envoyer par la poste , en payant le droit ,
le prix de leur abonnement , ou de donner
leurs ordres , afin que le payement en soit
fait d'avance au Bureau.*

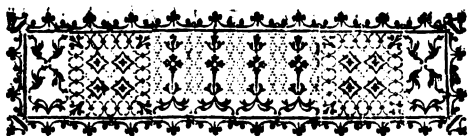
*Les paquets qui ne seront pas affranchis ,
resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des
Livres , Estampes & Musique à annoncer ,
d'en marquer le prix.*

*On peut se procurer par la voie du
Mercure le Journal Encyclopédique &
celui de Musique , de Liège , ainsi que
les autres Journaux , Estampes, Livres &
Musique qu'ils annoncent.*

*Le Nouveau Choix de Pièces tirées des
Mercures & autres Journaux , par M.
Marmontel , se trouve aussi au Bureau
du Mercure. Le format , le nombre de
volumes & les conditions sont les mêmes
pour une année.*

*Il prie Messieurs les Abonnés du Mer-
cure de vouloir bien prendre cette qualité
en signant les Avis & les Pièces qu'ils lui
envoient.*



MERCURE DE FRANCE.

OCTOBRE. 1759.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L'ENFANT, LA MERE, ET LES CHATS.

F A B L E.

ARAMINTE avoit quatre chats,
(Et peut-être encor plus de rats)
Ces animaux pilloient sa table,
Nuit & jour la trouvoient affable,
Brisoient tout, pots, tasses & plats.
Loin que le châtiment tombât sur le coupable ;
Les valets, les enfans payoient tout le fracas ;

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

L'humeur pleuvoit sur eux , les faveurs sur les chats.

Un jour un des enfans en larmes ,
Aussi beau que le Dieu d'Amour ,
Par ses pleurs augmentoit ses charmes :
Sa mère attendrie à son tour
Le prend sur ses genoux , des plus doux noms
L'appelle :
Malgré ses soins l'enfant déplorait son état.
Que veux-tu donc , mon fils ? dit-elle.
Maman , répond l'enfant , je voudrais être chat.

LES AVANTAGES

DE L'ADVERSITÉ.

FABLE.

UN Bourgeois avoit à plaisir
Ensemencé le sol qu'il tenoit de ses Pères ;
Et pour en recueillir le fruit , tout son desir
Se bornoit à des temps prospères.
Les glaces de l'hiver , la neige , les frimats ;
Vinrent fondre sur ces climats ;
Voilà notre homme dans les larmes ,
Croyant que la saison alloit tout ravager.
Quelqu'un pour calmer ses alarmes ,
Lui dit : mon pauvre enfant , apprends à mieux
juger ;

C'est à tes ennemis que l'hyver fait la guerre,
Et d'eux il te délivrera ;
D'insectes destructeurs il purgera la terre,
Et la moisson te restera.
Que d'un sort malheureux les coups inévitables
Nous paroissent moins redoutables :
C'est par eux qu'un prix juste à tout peut être mis.
Ils écartent les faux amis ,
Et nous laissent les véritables.

LE TROPHÉE.

*A M*** en lui donnant une bague où deux
cœurs sont entrelassés.*

DANS des climats où l'on aimoit jadis,
Depuis un temps les frivoles caprices,
Les goûts légers, & les jeux étourdis,
Par le succès devenus plus hardis,
S'attribuoient l'encens, les sacrifices
Qu'au seul amour offroient les Amadis.
O siècle ! ô mœurs ! dit le Dieu de Cithère ;
Quoi sur ces bords de Vénus si chéris,
Chez vous, François, chez vous, mes favoris,
On méconnoît & l'Amour & sa mère !
Ah ! punissons de si cruels mépris.
Puis tout-à-coup modérant sa colère,
Voyons pourtant, voyons si dans Paris,

A iv

S MERCURE DE FRANCE.

Dans cette foule inconstante & légère ,
Il reste encor deux amans bien épris.
Que dis-je, hélas ! deux amans ! ce n'est guère :
Mais je suis bon. Si deux cœurs attendris
Brûlent encor d'une flâme sincère ,
En leur faveur ma vengeance sévère
S'appaisera ; mais ce n'est qu'à ce prix.
Pour les chercher , de ruelle en ruelle
Il va, revient , se met en sentinelle :
Petite loge & petite maison ,
Il veut tout voir ; mais tout ne lui décèle
Que fausseté , manège & trahison.
Plus de cœurs vrais , plus d'ardeur mutuelle :
De la cigue ils ont bu le poison.
Hélas , Amour ! de quel soin tu t'occupes !
Dans ce concours de fripons & de dupes ,
Du sentiment tout répète le nom ;
Mais dans les cœurs en est-il encor ? non.
De son côté chacun jure qu'il aime ;
Chacun n'est plus épris que de foi-même ;
Chacun s'admire & se trouve charmant :
L'on n'est que fat , & l'on se croit amant.
Nul ne s'amuse au plaisir difficile :
Dès qu'on l'appelle on veut qu'il soit docile ;
C'est le payer que l'attendre un moment.
Ah ! dit l'Amour , il faut donc s'y résoudre :
Perdons ce peuple insensible & pervers.
Pour me venger & le réduire en poudre

A Jupiter allons voler la foudre.
Que cet exemple étonne l'univers.
Comme il partoît, il vit loin de la foule
Un couple assis sous les ormeaux du route ;
L'objet l'émeut , le petit compagnon
S'approche , écoute ; il entend le langage
Que l'on parloit sur les bords du Lignon :
Le fin sourire & le doux badinage,
Et le regard confident des desirs ,
Et la rougeur , aurore des plaisirs ,
Tout retraçoit la candeur , l'innocence
De ce bel âge où l'amour prit naissance.
Plus curieux , il parle à ces amans
De leurs toisirs , de leurs amusemens ;
Il veut sçavoir quel intérêt les touche ,
Quel bien les flâte , & tous les mouvemens
Qui de leur vie occupent les momens.
Déjà leur ame a volé sur leur bouche ;
Ils n'ont point l'art des vains déguisemens :
Ils n'ont qu'un soin , & tous deux ont le même.
Plaire en aimant, rendre heureux ce qu'on aime ;
C'est le seul bien qui les puisse toucher.
Ah ! dit l'Amour , à la fin je rencontre
Deux vrais amans ; & le hazard me montre
Ce que j'ai pris tant de peine à chercher.
Dès ce moment ma colère étouffée
Veut bien laisser les François impunis ;
Mais du lien dont vos cœurs sont unis

10 MERCURE DE FRANCE.

Je veux que l'art me compose un trophée.
'Allez, Thémire, en donner le dessein,
Et vous, Daphnis, ornerez-en votre main.

V E R S

*PRÉSENTE'S à Madame de R***
le jour de sa fête. Par M. Roub...*

JE ne vais point pour célébrer ta fête
Au Dieu des vers présenter de requête,
Et travestir en tendres sentimens
Ces feux follets de l'esprit à la mode,
Ce froid jargon, ces petits riens charmans,
Dont la fadeur a composé le code.
A sa Philis laissons l'homme du jour,
Suivant le rit de la galanterie,
Analyser le système d'amour,
De sa beauté lui vanter la férie;
En traits mignons, pour gage de sa foi,
Peindre les ris voltigeant sur ses traces;
De-là passant au détail de ses graces,
Se perdre enfin dans le *Je-ne-sçais-quoi*.
De ce bel art je connois l'importance,
J'en sens le prix, j'en sçais la récompense;
Mais m'en servir, oh! je ne le sçaurois.
Cet art est bon pour des charmes futiles:
Mon gout me porte aux qualités utiles:

N'en vois-je point ? je passe & je me tais.
 Simple & sans fard, c'est mon cœur seul qui loue,
 Et c'est le cœur qu'il se plaît à louer.
 Dans ce travail je puis bien échouer ;
 Mais tout au moins la vérité m'avoue.
 Dans le sujet que ce jour vient m'offrir,
 Sans l'affoiblir je ne pourrai la peindre.
 Le Dieu des cœurs doit m'aider à l'atteindre ;
 Non pas celui qui les fait tant souffrir,
 Vautour cruel sous l'air d'une colombe,
 Fourbe, empruntant la voix du tourtereau,
 Qui vient à nous les yeux sous le bandeau,
 Et qui s'enfuit dès que le bandeau tombe :
 Non ; mais un Dieu que n'a point reconnu
 L'antiquité, clairvoyant, ingénu,
 Sans allumer ces dangereuses flammes,
 Avec prudence assortissant les ames,
 Et qui tenait plus qu'il n'avoit promis,
 Fait des heureux sous le titre d'amis.
 Je chante un cœur, son plus parfait ouvrage,
 Et qui lui rend le plus flatteur hommage ;
 Un cœur formé sous un astre si doux,
 Que sans défauts il les pardonne tous ;
 Un cœur facile & dont la complaisance
 Servant nos goûts, semble suivre les sens ;
 Un cœur actif, & dont la bienfaisance
 De ses bienfaits lui forme des liens.
 Pour ses amis quel zèle le dévore ?

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

De leur fortune il se fait un devoir.
Ses ennemis ! ... S'il pouvoit en avoir ,
A ses bontés ils auroient part encore.
Non , non , jamais dans ce séjour mortel
L'humanité n'eut un si digne trône ,
Ni l'amitié n'eut un si pur autel.
R*** eh quoi ! tu rougis ! Ah ! pardonne.
Pouvois-je donc m'imposer une loi ? ...
Ce que je sens , je l'ai dit malgré moi ;
Mais je finis , si tu crains de m'entendre ,
Mon zèle doit obéir à ce frein.
De tout l'encens auquel tu peux prétendre ,
Je n'ai brûlé pourtant qu'un petit grain.
Si cette offrande en mon cœur allumée
Est sans éclat , elle est aussi sans art ;
L'éclat souvent ne produit que fumée ;
A l'homme faux il sert souvent de fard.
Le sentiment qui tient au fond de l'âme ,
En traits brillans n'exhale point sa flamme ;
La flatterie assise sur ses bords
Fait mieux jaillir ses éclairs au dehors.
Mais ne crains point qu'un faux hommage souille
De ses vapeurs ta gloire & notre encens ;
Auparavant il faut qu'on nous dépouille ,
Toi de vertus , & nous de sentimens.
On ne fait point parler la flatterie ,
Où tout éloge est une vérité.
Sur un défaut sed une draperie ;

Mais en est-il qui parent la beauté ?
Dans le concert de nos justes hommages
Ton sexe même a mêlé les suffrages :
Ce point surprend ; car (soit dit entre nous)
De nos autels votre sexe jaloux
Aime à briser les idoles du nôtre ;
Or unissant pour toi seule leurs goûts ,
A te chérir ils s'animent l'un l'autre :
Tel est le droit des qualités du cœur.
Partout , à tous , en tout temps elles plaisent ;
Rien ne résiste à ce charme vainqueur ,
Et devant lui les passions se taisent.
Un cœur bien fait , par une douce loi,
Tend vers les cœurs , & les attire à soi.
Ami de tous , il faut que chacun l'aime :
Il les unit , bientôt dans son système
Il les emporte , & parcourt avec eux
Un cercle d'or marqué de jours heureux.
Sur ce tableau faut-il que l'on s'étonne
Si chaque sexe à l'envi te couronne ?
Celle qui n'a que de vains agrémens
A ses genoux ne voit que des amans ,
Et ces amans lui font mille rivaux.
Mais à ta cour , ce sont de vrais amis :
Ton sexe veut dans ce rang être admis :
C'est-là le fruit des vertus sociales.
L'amour jaloux , cet enfant du coup d'œil ,
Unit deux cœurs ; il exclut tout le reste :

14 MERCURE DE FRANCE.

Du bien commun il est ainsi l'écueil.
 Mais l'amitié ne peut être funeste ;
 Fruit de l'estime , elle est sans passion.
 Elle bannit la triste jalousie ;
 Un cœur de plus n'en rompt pas l'union.
 Puisse le tien , ô respectable amie ,
 Fournir longtemps à mes simples accords . . .
 Ah ! si les Dieux m'accordoient une grâce ,
 Comme jadis au Chantre de la Thrace ;
 J'irois vivant dans le séjour des morts
 Aux yeux surpris du sévère Monarque ,
 Par mes accens émuivant sa pitié ,
 Ravir tes jours au fuseau de la parque ;
 Pour en donner le soin à l'amitié.

V E R S

*SUR le portrait d'une jeune Dame à qui
 l'Auteur conseilloit de se faire peindre
 en Flore , & qui voulut se faire peindre
 en Pomone.*

DE Philis on fait le portrait ,
 Qu'il sera beau s'il lui ressemble !
 Que le Peintre qui l'aura fait
 Aura d'honneur & de plaisir ensemble !
 Mais comment peindra-t-il cet air-vif , gracieux ;
 Cet air qui fit passer Vénus pour la plus belle ?

OCTOBRE. 1759. 15

Amour, pour l'imiter, prends le pinceau d'Ap-
pelle,

Et tâche encor de peindre mieux :

Tu seras trop heureux si l'image est fidèle.

Pour assortir ce teint dont les vives couleurs

Font soupçonner quelque imposture,

On auroit dû choisir la brillante parure

De l'aimable Reine des Fleurs.

Mais, Philis, vous êtes Pomone,

Tout doit céder à ses desirs,

Et nous allons voir les zéphirs

Quitter le Printems pour l'Automne.

E P I T R E

A M. LE MARQUIS DE LA G***.

TOI qu'on vit dans tes plus beaux jours
Formé pour les jeux & la gloire,
Courir au champ de la victoire,
Et suivre le char des amours ;
Toi dont l'amitié sur mon ame
Te donne un pouvoir absolu ;
Fixe mon cœur irrésolu :
Sauve-moi la honte du blâme
D'avoir vu couler mon printems
Dans un amusement frivole ,
Qui, par mes desirs inconstans,

16 MERCURE DE FRANCE.

Avec rapidité s'envole
Sur l'aîle légère du temps.

Veux-tu qu'abîmé dans l'étude ,
Et consumé par les travaux ,
J'aïlle au fond d'une solitude
Pâlir sur les Livres nouveaux
Dont Paris voit gémir la presse ?
Mon cœur qui chérit la paresse
Renonce au titre de sçavant ,
Si dans le tombeau d'Euripide
Il faut m'enfermer tout vivant :
La gloire est un aimable guide ,
Mais qui nous égare souvent.
Quoi ! triste élève de la Grèce ,
J'irois immoler ma jeunesse
A cet éclat frivole & vain
Que donne une austère sagesse ?
Et dans mon orgueilleuse yvresse
Injuste , impérieux , hautain ,
Me perdre ou m'égarer sans cesse
En éclairant le genre humain ?
L'homme est comptable de son être
Aux besoins de tous ses égaux ;
Mais l'honneur le plus vrai peut-être
Est d'être sensible à leurs maux ;
D'être leur frere , & non leur maître ,
Encor moins leur réformateur.
Eh ! qui dans le siècle où nous sommes

Est assez sage entre les hommes
Pour en être le précepteur ?

Veux-tu qu'avide d'opulence,
Calculateur aride & froid,
J'aïlle, tout enflé d'insolence,
Etouffer dans le cercle étroit
Des écoles de la Finance ?
Non : qu'on me traite d'insensé
Si, d'un regard de complaisance,
Plutus, idole qu'on encense,
Est par moi jamais caressé :
Il me suffit de l'humble aisance
Où la main des Dieux m'a placé.
Mais philosophe sans rudesse,
Je ne sçais pas, en vérité,
Pousser si loin l'austérité
Que ce faux Sage de la Grèce,
Cet Aristide si vanté ;
Ainsi que l'aveugle richesse,
On doit craindre la pauvreté.

Veux-tu que dans l'art inventé
Par un sage & fameux Centaure,
J'aïlle, docteur plein de fierté,
Des prêtres du Dieu d'Epidaure
Grossir le nombre accrédité
Par la foiblesse & l'ignorance ?
Comment dans ma simplicité

18 MERCURE DE FRANCE.

Affecter avec arrogance
Leur imposante gravité ?
Je n'ai pas cet art nécessaire
Cette emphase , ces tours heureux
D'une éloquence populaire ,
Dont l'étalage fastueux
Fascine les yeux du vulgaire.

Voudrais-tu qu'esclave enchaîné
Par la beauté que j'i-to'âtre ,
Dans la province où je suis né
Je fusse en triomphe mené
Par cette fière Cleopâtre ?
Non : du destin le plus fâcheux
Mon horoscope me menace :
Je crains d'occuper une place
Au rang des époux malheureux.
Mais que l'amour sur le modèle
De l'objet qui touche mon cœur ,
Me forme une beauté fidèle ,
Douce , modeste , naturelle ;
Et l'hymen sera mon vainqueur.

Veux-tu qu'au champ de l'éloquence ,
Courant d'un pas précipité ,
Je défende avec fermeté
Les droits de la foible innocence ?
Aux devoirs de l'humanité
Il est beau d'employer sa vie ,

Et de répandre la clarté
Dans le de tale où l'équité
Par la chicane poursuivie,
Réclame en vain la vérité.
Mais verrois-je d'un œil tranquille
Du fourbe l'indigne succès,
La perte injuste du procès
Ou de la veuve ou du pupille ?
Riant au sortir du palais
Frai-je avec mon adversaire,
Buvant de corsaire à corsaire,
Applaudir aux tours qu'il m'a faits ?

Qu'un autre emporté par la gloire
Dont on couronne les héros,
Suive le char de la victoire ;
Je veux être Achile à Syros
Au puissant maître d'Uranie
J'offre mes vœux & mon encens ;
Et si quelquefois Polymnie
Daignoit, dans mes jeux innocens,
Du feu de ton brillant génie
Echauffer mes foibles accens,
J'oserois défier l'envie.
Le sage fait la mépriser :
Thersite ne fut qu'un reptile
Que la grandeur d'ame d'Achile
Dédaigna longtems d'écraser.
Qu'un fougueux Zoile m'outrage ;

20 MERCURE DE FRANCE.

Que sa main lance avec éclat
Ses traits éguilés par la rage ;
La critique injuste d'un fat
Honore plus que son suffrage.

SYNONIMES-FRANÇOIS.

Par M. l'Abbé ROUBAUD.

Sensible , tendre.

LA sensibilité tient plus à la sensation ; la tendresse au sentiment : celle-ci a un rapport plus direct aux transports d'une ame qui s'élance vers les objets ; elle est active. Celle-là a une relation plus marquée aux impressions que les objets font sur l'ame ; elle est passive. On s'attache un cœur sensible ; le cœur tendre s'attache lui-même.

La chaleur du sang nous porte à la tendresse , la délicatesse des organes entre dans la sensibilité : les jeunes gens seront donc plus tendres que les vieillards , les vieillards plus sensibles que les jeunes gens , les hommes peut-être plus tendres que les femmes , les femmes plus sensibles que les hommes.

La tendresse est un foible , la sensibi-

lité une foiblesse : la première est un état de l'ame, la seconde n'en est qu'une disposition. Le cœur tendre éprouve toujours une sorte d'inquiétude analogue à celle de l'amour, * lors même qu'il n'aime point un tel objet en particulier ; le cœur sensible, quoiqu'ouvert pour ainsi dire de tous les côtés à l'amour, est calme & tranquille tant qu'il ne ressent pas les atteintes de cette passion.

La sensibilité nous oblige à veiller autour de nous pour notre intérêt personnel, la tendresse nous engage à agir pour l'intérêt des autres.

L'habitude d'aimer n'éteint point la tendresse : l'habitude de sentir émousse la sensibilité.

L'homme sensible est souvent d'un commerce fort difficile ; il faut toujours ménager sa délicatesse : l'homme tendre est d'une humeur assez égale, ou du moins dans une disposition toujours favorable ; il veut toujours vous intéresser & vous plaire.

Le cœur sensible ne sera pas méchant, car il ne pourroit frapper autrui sans se blesser lui-même : le cœur tendre est bon, puisque la tendresse est une sensibilité

* Je prends le terme d'*amour* dans le sens générique du verbe *aimer*.

22 MERCURE DE FRANCE.

agissante : je veux bien que le cœur sensible ne soit pas l'ennemi de l'humanité , mais je sens que le cœur tendre en est l'ami.

Le sensible est affecté de tout ; il s'agit : le tendre n'est affecté que de son objet , il y tend.

Le cœur sensible est compatissant ; le cœur tendre est de plus bienfaisant. Il est peu d'ames assez dures pour n'être pas touchées des malheurs d'autrui ; la plupart ne sont pas assez humaines pour en être attendries. On plaint les malheureux , on ne les soulage guère. La sensibilité s'allie donc avec une espèce d'inhumanité ; & si cela n'étoit pas , détourneroit-on si-tôt les yeux de dessus l'infortuné souffrant ? iroit-on si vite en perdre l'idée dans des distractions frivoles ou même agréables ? Vous l'avez vu avec émotion , vous en avez été affecté jusqu'aux larmes ; & qu'importe ? vous pouviez le secourir , vous ne l'avez pas fait. C'est à cet homme qui peut-être d'un œil sec , mais avec une ardeur inquiète , vole lui chercher des remèdes à quelque prix que ce soit , revient avec une ardeur impatiente les lui appliquer , & ne cesse de lui donner ses soins que quand ils lui sont inutiles ; c'est à cet homme que la nature a donné un

cœur, un cœur tendre ; c'est lui que j'embrasse au nom de l'humanité.

Il est assez ordinaire de voir des gens se plaindre & se blâmer d'être trop sensibles ; c'est un tour qu'ils prennent pour vous dire , *j'ai le cœur excellent*. Je ne décide point si la sensibilité est un vice, comme le prétendoient les Stoïciens ; il est certain au moins que c'est en général une qualité fort équivoque, & par conséquent qu'elle n'est pas toujours la marque d'un cœur bien fait. Elle répondra, par exemple, aux services qu'on vous rendra ; mais elle grossira les offenses que vous recevrez : elle prendra part aux maux d'autrui ; mais elle aggravera le poids des vôtres. Parcourez ainsi les différentes veines, vous y trouverez avec de l'or un alliage bien impur : cependant on lui fait grace, on lui applaudit quelquefois. Pourquoi ? Parce qu'elle est voisine de plusieurs bonnes qualités avec lesquelles elle est souvent unie, & avec lesquelles on la confond presque toujours ; parce qu'elle n'offense pas directement la société, & qu'elle est directement opposée à un des vices dont la société s'offense le plus.

Le beau défaut que celui d'être trop tendre ! Avec ce défaut nous fermerons

24 MERCURE DE FRANCE.

volontiers les yeux sur les défauts d'autrui : nous serons attentifs sur nous-mêmes pour nous corriger des nôtres. Nous serons officieux & reconnoissans : nous pardonnerons avec plaisir , nous ne nous offenserons même pas , dès que nous aimerons les hommes. Ah ! que la nature seroit ingrate si le cœur qui l'honore le plus n'étoit pas fait pour être heureux !

Suivant le principe d'attraction par lequel la nature nous fait graviter les uns vers les autres , les cœurs s'attirent réciproquement en raison de leur tendresse. Les ames tendres par excellence sont auprès du centre de la société : les ames qui ne sont que sensibles en sont aussi éloignées que les ames insociables sont éloignées d'elles,

L'irrésolu & l'indécis.

On est irrésolu dans les matières où l'on se détermine par goût, par sentiment. On est indécis dans celles où l'on se décide par raison & après une discussion. Une ame peu sensible , peu élastique , indolente & pusillanime , sera irrésolue. Un esprit lent , timide & peu subtil , sera indécis. Dans l'irrésolution , l'ame n'est affectée d'aucun objet assez fortement pour se porter vers lui de préférence.

Dans

Dans l'indécision , l'esprit ne voit dans aucun objet des motifs assez puissans pour fixer son choix.

L'indécis balance entre les différens partis sans panacher vers l'un plus que vers l'autre. L'irrésolu flotte d'un parti à l'autre , sans s'arrêter définitivement à aucun. L'irrésolu ne peut vaincre son indifférence ; l'indécis n'ose porter un jugement.

L'irrésolu hésite sur ce qu'il fera , l'indécis sur ce qu'il doit faire.

L'irrésolu n'est pas fait pour des professions dans lesquelles on est fréquemment obligé de se porter subitement à l'action & de partir, pour ainsi dire, de la main, comme dans les armes. L'indécis n'est pas propre à réussir dans tout ce qui demande que l'on fasse sur le champ des combinaisons rapides , & que l'on juge sur le coup d'œil & sur de simples probabilités comme dans les jeux de commerce.

On est quelquefois décidé sur la bonté d'un parti sans être résolu à le suivre , & quelquefois on est résolu à suivre un parti sans être décidé sur sa bonté.

Nous aimons la hardiesse de l'homme résolu , & nous plaignons l'irrésolu que la pusillanimité inquiète. Nous sommes

26 MERCURE DE FRANCE.

choqués de la vaine présomption de l'homme décidé, & nous méprisons l'indécis qu'une puérile défiance de lui-même arrête.

L'irrésolu aime qu'on le retire de son irrésolution ; il sent que c'est foiblesse, il se condamne : l'indécis résiste au contraire quand on veut le retirer de son indécision, il la prend souvent pour prudence, il s'en applaudit.

Il faut exciter, piquer, aiguillonner ; entraîner l'irrésolu. Il faut éclairer, instruire, presser, convaincre l'indécis. Pour déterminer l'indécis, il faut avoir de l'autorité sur son esprit. Pour déterminer l'irrésolu, il faut avoir un certain empire sur son ame. Il est plus difficile de mener l'indécis que l'irrésolu : il seroit peut-être moins aisé de corriger l'irrésolu que l'indécis.

Le terme d'indécis peut être appliqué aux choses, *mon sort est indécis*. L'épithète d'irrésolu ne convient qu'aux personnes.

Sauvage, farouche.

Nous avons appelé les mêmes animaux sauvages de ce qu'ils habitoient dans les bois ; farouches de ce qu'ils fuyoient à notre approche. Nous appelons farouches & sauvages des hommes qui par leur

éloignement pour la société semblent plutôt faits pour vivre dans les bois qu'avec leurs semblables.

On est farouche par caractère, sauvage par défaut de culture.

Le farouche n'est pas sociable ; le sauvage n'est pas *social* : le premier ne se plaît pas avec les hommes parce qu'il les hait, le second parce qu'il ne les connoît pas : celui-là voit dans tous les hommes des ennemis : celui-ci n'y a pas encore vu ses semblables. Le farouche épouvante la société ; le sauvage en a peur.

Le sauvage n'est qu'un être inculte ; le farouche est un être monstrueux. Ménagez le sauvage, il deviendrait farouche ; ne heurtez pas le farouche, il deviendrait féroce.

Le farouche, avec une imagination ardente, une ame dure & inflexible, ne voit à travers son humeur noire la société que sous un jour odieux. Qu'il ait des vertus, ou qu'il n'ait que des vices, il n'apperceoit dans les hommes que leurs vices ; il seroit fâché de leur trouver des vertus. Le sauvage n'a pas un caractère déterminé, parce qu'on n'est pas sauvage par un vice particulier de l'ame. En général

Bij

28 MERCURE DE FRANCE.

on peut dire qu'il est craintif , timide , méfiant , &c. peut-être parce que les hommes sont tous naturellement tels.

L'homme sauvage est dans la société comme un oiseau timide dans la volière ; il s'y apprivoise. L'homme farouche y est comme la bête féroce dans les fers ; il s'en irrite.

Polissez le sauvage : adoucissez le farouche. Polissez le sauvage , en le familiarisant avec le monde : adoucissez le farouche , en lui insinuant subtilement des sentimens plus favorables à l'humanité. Pour engager le sauvage à vivre avec les hommes , prenez les momens où il s'ennuye de lui-même. Pour donner au farouche meilleure opinion des hommes , saisissez l'instant où il jouit de leurs bienfaits , & où il sent les avantages de leur commerce.

Dès que le sauvage pourra tenir le pied dans la société , il s'y jettera à corps perdu. Ce ne sera qu'en s'y enfonçant insensiblement que le farouche parviendra à la supporter.

Les cruautés du fort & les injustices des hommes peuvent nous rendre farouches , quoique nous ne soyons pas nés tels. Le malheur endurecit l'ame naturellement sensible , comme le feu dur-

est l'argile naturellement molle & friable. Des plaisirs longtemps goûtés sans amertume dans une solitude agréable, nous rendront sauvages, quoique nous ne fussions pas tels dans la société. L'ame qui par ce genre de vie s'est fait une existence & un bonheur à part, se trouve ensuite étrangère dans le système de la société, comme la goutte d'eau crySTALLISÉE dans les veines d'un rocher, l'est devenue au système des fluides.

Les peuples sauvages ne sont pas tous farouches : *Seres*, dit Pline, *mites quidem, sed & ipsis feris persimiles, ceterum reliquorum mortalium fugient.* Il y a des peuples farouches parmi les peuples policés.

L'air sauvage est l'expression de la rudesse mêlée de surprise & de crainte. Mettez à la place de la crainte une aversion qui altère les traits du visage jusqu'à le rendre hideux, vous aurez l'air farouche.



L E T T R E

A M. D'ALEMBERT,

SUR l'art de traduire.

NOTA. Cette savante dissertation est tirée en partie d'une lettre écrite en italien par M. Carli, traducteur d'Hésiode.

J'AI lu plus d'une fois , Monsieur , & toujours avec un nouveau plaisir , la nouvelle édition de vos *Mélanges de littérature* : je ne sçais ce que je dois le plus admirer dans vos écrits , ou le philosophe , ou l'homme de lettres. Vous possédez le talent rare d'orner la philosophie , sans l'énerver , des plus belles fleurs de la littérature ; vous ramenez celle-ci à ses véritables principes & vous la nourrissez des solides réflexions que la philosophie vous fournit. Mon projet étoit de revenir , après une première lecture , sur les plus beaux morceaux de votre recueil. Il m'est arrivé la même chose , à peu-près , qu'à l'Abbé Fraguier ; j'en ai relu toutes les pièces , comme il avoit souligné tous les vers d'Homère. Me voici pour la troisième fois à votre traduction de Tacite. Je me promène avec délices dans cette galerie de portraits & de tableaux , &

Je prends plaisir à comparer le coloris de deux grands peintres.

Cet ouvrage est fait de main de maître. Vous avez traduit Tacite, comme il auroit écrit en François. Vous avez pénétré dans les profondeurs de ses pensées ; vous vous êtes enveloppé, pour ainsi dire, de son esprit & de ses connoissances ; ou pour parler plus juste, vous ne vous êtes pas travesti, vous n'êtes pas sorti de votre propre caractère, & voilà la source de vos succès. En vain par un désintéressement unique dans un auteur, avez-vous prétendu affoiblir le mérite de votre traduction, en assurant que Tacite est plus facile à traduire, par la raison même qu'il sous-entend beaucoup, & qu'il fait penser son lecteur. Quiconque aura mis la main à l'œuvre, sentira la difficulté que vous semblez dissimuler, & qui vraisemblablement n'en a pas été une pour vous. Quels efforts ne faut-il pas faire, ou quel génie & quelle connoissance des deux langues ne faut-il pas avoir, pour donner à une copie cet air libre & facile, pour saisir ces expressions, ces tours & ces images ; pour trouver dans une langue lâche & diffuse cette heureuse brièveté, qui feroient douter, si on ne le sçavoit d'avance, lequel du latin ou du françois est l'original ou la copie ?

B iv

32 MÉRCURE DE FRANCE.

Votre exemple, Monsieur, venge les traducteurs de l'injustice qu'on leur fait. Il réfute, sans réplique, l'erreur grossière de ces auteurs médiocres ou jaloux qui regardent l'art de traduire comme la dernière ressource des seuls écrivains privés de génie, & incapables de prendre l'essor d'eux-mêmes, dans des ouvrages originaux.

Mais pourquoi ces demi-connoisseurs traitent-ils si légèrement les traducteurs, & font-ils si peu de cas de leur travail ? C'est moins sans doute par vanité que par ignorance ; c'est moins pour élever un trophée à leur propre gloire des dépouilles qu'ils enlèvent aux autres, que par une fausse idée du genre qu'ils méprisent. Qu'ils essayent leurs propres forces ; qu'ils daignent, ces esprits sublimes, s'abaisser un moment à transplanter dans leur langue des beautés étrangères, ils sentiront alors tout le poids du fardeau qu'ils se seront imposé, & peut-être feront-ils des efforts impuissans pour réussir dans un genre qu'ils trouvoient si facile & si méprisable.

Ut sibi quivis

*Speret idem, sudet multum, frustra que laboret
ausus idem. Hor.*

La même erreur qui leur faisoit si mal

apprécier les traductions, les rend incapables d'en faire de bonnes.

Les uns s'imaginent qu'il suffit de traduire librement, sans s'assujettir au style de son auteur, & sans se piquer de rendre exactement toutes ses pensées ; les autres sont persuadés qu'une version doit être littérale, c'est-à-dire, qu'il faut rendre tous les mots de son original. Ils écrivent d'après leurs principes ; & ils sont fort étonnés, quand ils examinent leur ouvrage de sang froid, de ne trouver qu'un mannequin, au lieu d'un modèle vivant, qu'un squelette décharné, ou un phantôme hideux, à la place d'un corps plein de vie, de grace & d'embonpoint. Ils ne se doutent pas de la véritable difficulté. Elle consiste, comme vous nous l'apprenez, & dans la différence du génie des langues & dans le caractère de l'auteur original, qu'il faut saisir & peindre. Qu'il me soit permis, Monsieur, de vous suivre un moment, & pardonnez-moi quelques réflexions sur ces deux objets, lorsque je devrois me borner à étudier les vôtres.

„ Si les langues, dites-vous, en parlant
 „ de leur génie, si les langues étoient
 „ exactement formées les unes sur les

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

» autres , on auroit plus de traducteurs
» médiocres , & moins d'excellens.

Je crois , Monsieur , que si les langues étoient exactement formées les unes sur les autres , l'art de traduire étant plus facile , le nombre des traducteurs , & par conséquent des traducteurs médiocres , augmenteroit à proportion de cette facilité ; mais je pense aussi que les bons seroient alors & plus parfaits & en plus grand nombre , & que la médiocrité même seroit plus supportable qu'elle ne l'est dans l'état présent des langues.

» Les premiers , ajoutez-vous , se bor-
» neroient à une traduction servilement
» littérale , & ne verroient rien au-delà ;
» les autres y voudroient de plus l'har-
» monie , l'agrément & la facilité du
» style.

Mais *si les langues étoient exactement formées les unes sur les autres* , la traduction pourroit être littérale , sans paroître servile , & la facilité du style pourroit naître , à l'insçu même du traducteur , de la ressemblance des langues. D'un autre côté , les bons écrivains auroient bien moins de difficultés à vaincre , moins de sacrifices à faire à l'antipathie des langues , si j'ose m'exprimer ainsi. La facilité qu'ils auroient de rendre avec énergie le

sens de l'original , leur permettroit de diriger leur plus grande attention du côté de l'harmonie & des graces du style, qu'ils négligent le plus souvent, en faveur de l'exacte ressemblance.

» Le traducteur , dans votre supposi-
 » tion, auroit sans doute besoin d'un grand
 » discernement pour distinguer dans quel
 » cas cette ressemblance devoit céder
 » aux agrémens du style , sans trop s'affoiblir : » mais dans le cas présent cette finesse de tact est-elle moins nécessaire ? & le traducteur ayant moins à perdre, n'est-il pas obligé d'être plus attentif & plus sévère ? La traduction la plus littérale affoiblit déjà beaucoup le sens de l'original ; pour peu que ce copiste en retranche encore pour ajouter à l'harmonie & aux autres graces du style, il ne lui restera plus qu'une ombre de ressemblance. J'aurai une belle figure, si vous voulez ; mais j'avois demandé un portrait, & le but est manqué : l'oreille est satisfaite, mais la raison murmure.

Voulez-vous, Monsieur, une preuve assez sensible de ce que j'avance ? consultez, je vous prie, les traductions Italiennes d'Annibal Caco, de Marchetti, &c. vous y verrez à chaque pas des morceaux rendus avec une précision rigoureuse.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

& cependant pleins de force, d'harmonie, & de facilité, quoique les traducteurs fussent asservis à la mesure du vers. Quelle en est la raison? c'est que la langue Italienne est plus *exactement formée* que la nôtre sur la Latine, & qu'elle a les inversions, les détails & les ressources de cette dernière.

Vous convenez vous-même, Monsieur, que » l'impossibilité où se trouve le traducteur de rendre son original trait » pour trait, lui laisse une liberté d' » gereuse; d'où il arrive que ne pouvant » donner à la copie une parfaite ressemblance, il ne lui donne pas toute celle » qu'elle peut avoir. » En supposant au contraire les langues plus analogues, il n'aura plus de prétexte pour s'écarter de son original, il le suivra pas-à pas, & sa démarche n'en paroîtra ni moins libre, ni moins noble.

Je sçai, Monsieur, que la *Lettre tue*, & qu'il n'y a rien de plus insupportable & même de plus ridicule, surtout dans notre langue, qu'une traduction servilement littérale. Mais plus les langues sont disparates, plus ce vice est choquant. Supposez au contraire le génie des langues semblable ou peu différent, ce génie s'opposera moins à l'imitation; un

traducteur alors sera obligé de rendre sa traduction agréable, facile & nombreuse, sans trop affoiblir la ressemblance. D'ailleurs je lui pardonnerois plutôt tout autre défaut que celui de l'infidélité. Si c'est un Poëte qu'il traduit, je supposerai fort aisément plus d'harmonie & de coloris dans l'original : mais comment sçaurai-je que la pensée & le sens ont échappé au traducteur ? Qui me dira qu'il affoiblit ou qu'il change, qu'il dépouille ou qu'il embellit ? Quand j'examine une bonne copie d'un excellent tableau, je suis persuadé de la supériorité de celui-ci ; je pardonne au copiste de n'avoir pas rendu l'esprit, la touche fiere & hardie, le coloris même de l'original : mais je serois révolté s'il changeoit les attitudes, s'il altéroit les airs de tête & les caractères, s'il affoiblissoit ou s'il exagéroit l'expression. L'important est de saisir la pensée & le caractère de son modèle. Le reste est un accessoire qui est sans doute très-précieux ; mais dans le cas où il faudroit opter, je ne serois pas embarrassé du choix. C'est surtoût en traduisant les Anciens qu'il faut s'attacher au sens, puisque aussi bien on ne sçauroit rendre les tours, reproduire les images, imiter l'harmonie de son auteur. » Les traducteurs

38 MERCURE DE FRANCE.

» des Anciens , dites - vous , sont jugés
» plus sévèrement que les autres » ; il est
vrai : mais je ne pense pas que ce soit
l'effet d'une *destinée bizarre* , ni d'une
superstition favorable à l'antiquité. Je
crois tout simplement qu'on ne paroît
plus difficile à leur égard que parce qu'ils
laissent un plus grand intervalle entr'eux
& leurs modèles ; & cela ne leur arrive
que parce qu'ils s'exercent sur deux lan-
gues plus différentes entr'elles que tou-
tes les langues modernes. Le lecteur ne
les juge point sur les finesses qui lui échap-
pent ainsi qu'à eux ; il les juge sur celles
qu'il suppose que le traducteur a peut-être
tout aussi bien senties , mais qu'il a déses-
péré de pouvoir rendre.

Je pense donc que si nos langues
étoient exactement formées sur celles des
Anciens , il seroit beaucoup plus aisé de
traduire leurs ouvrages ; que la principale
difficulté de la traduction ne vient pas de
la stérilité de nos langues modernes , mais
de la différence de leur génie avec celui
des langues anciennes.

Une preuve , ou plutôt une conjecture
que je soumets à vos lumières , fortifie ce
sentiment. Ne seroit-il pas aussi difficile
de transporter un auteur françois en grec
ou en latin , que de traduire un auteur

grec ou latin en françois ? Les deux langues anciennes sont fécondes, variées, pleines de force, d'agrément & d'harmonie. Choisissez-en une, & servez-vous-en pour traduire une oraison funébre de Bossuet, ou une fable de la Fontaine, imitez-vous la construction & la cadence françoise ? Vous dénaturerez, vous rendrez barbares les plus belles langues que les hommes aient parlées. Employez-vous le tour & l'inversion grecque ou latine ? les auteurs françois s'éclipseront : vous chercherez Bossuet & la Fontaine dans leurs propres écrits. Le plan, l'ordre, le tissu de l'ouvrage sera le même ; les pensées même & les sentimens subsisteront encore, malgré la métamorphose ; mais leurs expressions, leur coloris seront bien altérés ; l'harmonie ne sera plus la même ; la vie, l'ame & la physionomie de votre auteur disparaîtront ; vous le mettrez à la torture, ici dépouillé, là surchargé ; tantôt mutilé, tantôt allongé ; toujours changé, toujours travesti, ce n'est plus lui que je vois, c'est son fantôme, & je ne le reconnois que parce qu'il porte son nom & ses titres écrits sur le front. Tous ces défauts devront être imputés, non au traducteur, mais à l'art ; non à la pauvreté des langues in-

40 MERCURE DE FRANCE.

capables d'exprimer telle ou telle idée ; mais à la différence de leur génie. Ce génie consiste principalement dans la cadence & l'harmonie , dans un certain enchaînement de termes , dans certaines expressions qui donnent de l'éclat & du relief à la pensée. Comme les mots sont différens, leur arrangement l'est aussi dans toutes les langues , d'où il résulte une harmonie , des tours & des images qui ne se ressemblent pas. Aussi chaque langue a sa manière particulière de s'exprimer ; si nous en empruntons quelqu'une qui ne nous soit pas naturelle, nous voilà transformés , nous voilà revêtus d'un habillement étranger qui nous embarrasse & qui change notre air , en gênant notre démarche. Nous éprouvons cette contrainte quand nous faisons du latin ; nous cherchons des tours & des expressions qui nous fuyent ; nous courons après des termes & nous laissons échapper la pensée. Aussi la plupart de nos compositions latines sont vuides de choses & pleines de mots. Que nous sommes à notre aise , si dégagés de ces entraves , nous écrivons dans une langue que nous avons, pour ainsi dire , sucée avec le lait , & que nous nous sommes rendue propre par un long usage ! Nous ajustons si bien

notre caractère au génie de la langue ,
& le caractère de la langue à notre génie,
que tous nos écrits ont , si j'ose le dire ,
la même physionomie.

Chaque langue , il est vrai , se prête à
tous les styles ; mais je ne pense pas
comme vous qu'elle s'y prêtent toutes
également. Elles ne sont pas , & vous
l'avouez , également propres à exprimer
une même idée : or il est certaines idées
affectées principalement à certains genres
d'ouvrages. D'où je conclus que les lan-
gues ne sont pas *également* propres à tous
les genres. Notre langue , par exemple ,
s'accommode-t-elle aussi-bien du genre
pastoral que les langues grecque & la-
tine ? Elle dédaigne , par une fausse dé-
licateffe , les choses agrestes & les idées
qui leur sont analogues. Elle n'a pas même
de termes pour les exprimer noblement.
Cette langue , si sage d'ailleurs , ressemble
dans cette occasion (si je puis m'exprimer
ainsi) à une petite maîtresse ridicule &
fantasque ; ses mains foibles & délicates ,
accoutumées à manier l'aiguille ou la na-
vette , seroient blessées par le seul attou-
chement de la *bêche* ou du *soc*. Elle souf-
fre les bergers , s'ils sont des Céladons ,
& les agneaux s'ils sont ornés de rubans ;

42 MERCURE DE FRANCE.

mais elle reculeroit à l'aspect d'un *bouvier* & d'une *vache*. Elle ne souffre , en un mot , en poésie , que les bergers galans que Boucher a empruntés de Fontenelle ou de l'opéra. Quelle différence pour l'oreille entre le Βυκολος des grecs & notre *bouvier* , entre le mot *vache* & le *bucula* des latins. Cette disette de mots propres à exprimer agréablement les idées rustiques , tient aux mœurs de nos ancêtres. Notre langue a été formée par un peuple ignorant & barbare qui méprisoit les arts en général , & plus que les autres , celui de tous qui est le plus ancien & le plus utile à l'humanité ; par un peuple qui n'attachoit une idée de gloire & de noblesse qu'au métier sanglant de la guerre , & aux bruyans exercices des armes. C'est à la touchante simplicité de leurs mœurs antiques que les Grecs & les Romains doivent cette foule de mots agréables & sonores , qui expriment avec grace les plus petits détails de l'agriculture.

La suite au Mercure prochain.



*IMITATION de l'Ode d'Horace , Beatus
ille qui procul negotiis , &c.*

H E U R E U X qui libre d'affaires ,
Tels que les premiers humains ,
Cultive en paix de ses mains
L'héritage de ses pères ;
Qui sans dette & sans procès ,
Loin des camps & des naufrages ,
Préfère au bruit des palais
Le silence des bocages
Et les ombres des forêts !
Le travail & la nature
Embellissent ses côteaux ;
Il se plaît sous ces berceaux
Où le pampre & la verdure
S'entrelaissent aux ormeaux :
Les vieux seps , les bois stériles
Avec la faulx émondés ,
Sont par des greffes utiles
Rajeunis & fécondés.
Ici la rive fleurie
D'un vallon qui plaît aux yeux ,
Lui présente au loin ses bœufs
Mugissant dans la prairie.
Là sur l'émail des gazons ,

44 MERCURE DE FRANCE.

Couronné de violettes,
Au bruit flatteur des musettes,
Il voit tondre les moutons :
Et quand l'abeille prudente
A consommé les travaux,
Il fait couler dans des pots
Cette gomme bienfaisante,
Ce miel pur , ces suc's flatteurs
Distillés du sein des fleurs.
Cependant la riche automne,
Le front paré de fruits murs,
Conduit déjà dans ses murs
Le Dieu de l'Inde & Pomoné.
Quelle douce volupté
De cueillir un fruit qu'on aime !
De le prendre à l'arbre même
De la main qui l'a planté !
De voir ces pêches vermeilles,
Ce raisin qui pend aux treilles,
Et dont le beau coloris
Ternit l'éclat des rubis !
Il en offre les prémices
Aux Dieux des champs , aux Sylvains,
Aux Divinités propices
Qui conservent les jardins.
S'il se couche aux pieds d'un hêtre
Sur les bords d'un clair ruisseau,
Le murmure de cette eau

Qui baigne un gazon champêtre,
Le chant des oiseaux heureux,
L'air parfumé du zéphire,
Tour enchante, tout inspire
Un repos délicieux,
Il n'a point d'inquiétude
Du ravage des hyvers;
Mille amusemens divers
Vont charmer sa solitude.
Tantôt au fond des forêts
Il poursuit un cerf timide,
Et tantôt la grive avide
Vient se prendre à ses filets.
Aidé d'une meute agile,
Au bruit éclatant du cor,
Il attaque dans son fort
Un sanglier indocile.
La victoire suit ses pas,
Et malgré les noirs frimats
Le spectacle de sa proie
Le délasse entre les bras
Du sommeil & de la joie,
Dans ces plaisirs innocens
Quel est l'amant misérable
Qui n'oubliât les tourmens
D'un amour souvent coupable ?
Mais de la faveur des Cieux
Le don le plus précieux

46 MERCURE DE FRANCE.

Au cœur d'un mortel sensible,
Un don qui l'égale aux Dieux,
C'est une épouse paisible
Attachée à son époux,
Qui se prêtant à ses goûts
Ne s'occupe qu'à lui plaire,
Dont l'œil attentif éclaire
Son domaine & ses enfans.
Le soir au retour des champs,
De ses vaches engraisées
Les mammelles sont pressées
Par ses doigts laborieux.
Telles jadis des Sabines
Les mœurs simples & divines,
Charmoient nos premiers ayeux.
Fatigué de la journée,
Dans sa maison fortunée,
L'époux ramène ses pas;
Elle vole sur ses traces,
L'amour naïf & les graces
Renouvellent ses appas.
Sa tendresse vigilante
A déjà tout préparé,
Le vin frais, le feu sacré,
Une table appétissante,
Des mets dont un art trompeur
Ne corrompt point la douceur;
Non les poules de Lybie

Les turbots, & les fargets,
Et ces oiseaux qu'à grand fraix
Nous tirons de l'Ionie,
Et les huîtres de Lucrin,
Et la chere délicate
Dont l'usage qui nous flatte
N'est qu'un usage assassin.
Tout ce luxe de nos villes
Ne vaut pas le rendre agneau
Qu'on immole aux jours tranquilles
De la fête du hameau,
Ni la chévrete ingénue
Arrachée aux dents du loup,
Ni la pomme d'un beau chou,
Ni la mauve ou la laitue
D'un fertile potager,
Ou la poire bien choisie
Au moment qu'elle est murie
Sur un arbre du verger.
Cependant le soleil baisse
Sous un horizon doré,
Le jour fuit, le travail cesse,
Tout arrive, tout s'empresse
Autour d'un maître adoré.
Les valets & les bergeres
Ont enfermé les troupeaux;
De rustiques chalumeaux,
Des jeux, des danses légères

48 MERCURE DE FRANCE

Amuſeront leur loifir
Jufqu'à l'heure du ſilence:
Telle eſt la douce alliance
Du travail & du plaifir
Dans le ſein de l'innocence.

Ainſi parloit Alphius,
Uſurier le plus avare:
Son nouveau gout ſe déclare,
C'en eſt fait, il ne veut plus
Dans le tumulte des Villes
Paſſer des jours inquiets;
Les campagnes ſont tranquilles,
J'y vivrai, dit-il, en paix.
Le jour même avec courage
Il retire ſon argent,
Et flatté modèſtement
D'être enfin heureux & ſage,
Il s'endort paifiblement.
A ſon réveil il embraſſe,
Il calcule ſes tréſors,
Et les remet ſur la place
A des intérêts plus forts.

*Par M. DE BORY, de l'Acad.
des Sciences, belles-lettres & arts de Lyon.*



J u s q u 'à

JUSQU'à quel point les Sens influent-ils dans les Ouvrages de goût ?

LE plaisir entre dans notre ame par tous les sens , & les ouvrages de goût , dont le but est de nous procurer du plaisir , ne réussissent que lorsqu'ils excitent en nous des sensations agréables & délicieuses , soit que par leur vivacité elles nous inspirent de charmans transports , soit que par leur douceur elles nous plongent dans une tendre mélancolie , peut-être plus charmante & plus délicieuse encore. Les sens influent donc beaucoup dans les ouvrages de goût : mais tout se passe-t-il dans notre ame en sensations ? n'est-il pas des plaisirs qui n'appartiennent qu'à l'esprit & que la raison seule soit en état de goûter ? L'éloquence & la Poésie empruntent-elles tous leurs charmes de la sensibilité de nos organes ? En nous donnant de nouveaux sens , en augmentant ou en diminuant la sensibilité de ceux que nous avons , aurions-nous une autre éloquence & une autre Poésie , & ne nous resteroit-il plus rien de celles que nous connoissons & qui exercent un empire si doux sur nos cœurs ? Fixons d'a-

II. Vol.

* C

50 MERCURE DE FRANCE.

bord l'état de la question, & retranchons tout ce qui excède les bornes dans lesquelles elle doit être renfermée.

L'homme est composé de deux substances entièrement différentes par leur nature : l'une est spirituelle, l'autre est matérielle & d'un ordre bien inférieur. C'est la première qui pense, qui réfléchit, qui sent en nous. L'autre est incapable de la pensée & du sentiment : mais les mouvements, selon qu'ils sont doux ou violens, excitent dans l'ame des sensations délicieuses ou désagréables, en conséquence de l'harmonie que le premier Etre a établie dans l'union de ces deux principes. En réfléchissant sur nos sensations & en les combinant, nous avons formé une infinité d'idées que nous n'avons acquises que par le secours des sens, si même toutes nos idées ne naissent pas de nos sensations.

L'esprit humain a des bornes qu'il ne peut point franchir. Nous ne sommes pas capables d'une attention assez grande pour pouvoir embrasser un objet vaste & étendu dans son ensemble & dans tous ses détails. Toutes les vérités ne se présentent pas à nous d'une manière nette & distincte ; ce n'est que par des efforts pénibles que nous parvenons à les enchaîner successive-

ment & à monter ainsi de l'une à l'autre. Il a donc fallu qu'on inventât des règles pour nous conduire & nous aider dans la recherche de la vérité, pour proportionner l'étendue du sujet à notre foiblesse, & le couper, pour ainsi dire, en des masses que nous pussions embrasser. Il ne s'agit pas ici de sçavoir si en perfectionnant nos organes nous pourrions devenir capables d'une plus grande attention. Il n'y a que l'Être infini qui embrasse toutes les vérités à la fois & sous tous leurs rapports possibles. Quelque perfection qu'on donne à nos sens, nous serons toujours des êtres finis, & nous aurons toujours besoin de nous faire des règles proportionnées à la mesure d'attention dont nous ferons capables. Il ne s'agit pas non plus de sçavoir si en augmentant la sensibilité de nos organes, nous pourrions avoir un plus grand nombre d'idées & un sentiment plus vif & plus délicat. Ne raisonnons pas sur les cas possibles. Examinons-nous dans l'état où nous sommes aujourd'hui. Analysons les plaisirs que la Nature nous a donnés, & non pas ceux qu'elle auroit pû y ajouter encore. Essayons de tirer une ligne entre nos sensations & nos idées, & de déterminer quelle est dans les matières de goût la portion de plaisir que nous ne devons qu'à nos sens.

52 MERCURE DE FRANCE.

Qu'est-ce que le plaisir , quelles sont les causes qui le font naître , & comment opèrent-elles en nous ? Le plaisir est fait pour être senti ; on ne peut le décrire exactement ; mais il semble qu'on peut en nommer les causes.

Lorsque nos sens sont effleurés avec délicatesse , ces agitations légères excitent dans notre ame des sensations agréables ; lorsqu'une vérité nouvelle vient briller à nos yeux , nous sentons , pour ainsi dire , notre être s'élever & s'aggrandir ; lorsque des sentimens vertueux viennent nous affecter , si notre cœur les goûte & s'y abandonne , je ne sçais quelle douce émotion nous agite alors. Dans tous ces cas nous sommes avertis de notre existence d'une manière agréable ; nous jouissons de notre ame & nous désirons en jouir encore : voilà l'état de plaisir. Lorsque des idées effrayantes ou des tableaux affreux viennent jeter la terreur dans notre ame ; lorsque des sentimens criminels y entrent suivis du trouble & des remords ; lorsque l'agitation violente de nos organes nous fait éprouver des sensations cruelles , notre ame n'est avertie de son existence que par les maux qu'elle sent : voilà l'état de peine & de douleur.

Lorsque le feu des passions commence

à s'éteindre ; lorsque les organes ont perdu leur première sensibilité , & qu'il ne reste plus à l'homme qu'un esprit qui n'a pas été exercé à penser , un cœur flétri & une ame amollie par des plaisirs pris sans mesure, rien alors ne l'avertit plus du sentiment de son existence ; il sent , pour ainsi dire , une certaine difficulté d'être ; les dégoûts s'emparent de lui & répandent leur amertume sur toute sa vie : voilà l'état d'ennui. Etat malheureux qui tient le milieu entre le plaisir & la douleur , & qu'éprouvent presque toujours dans le retour de l'âge les hommes puissans , qui abusant de leurs richesses , ont négligé d'orner & d'embellir leur ame , & n'ont occupé leur jeunesse que du soin de satisfaire leurs sens.

Nos plaisirs sont donc , pour ainsi dire , tout faits, & la Nature nous les offre sans cesse d'une main libérale : mais nous les avons abandonnés pour courir après des chimères & des illusions , qui ne nous enchantent que lorsqu'elles fuient devant nous , & dont le charme dispa­roît au moment que nous les embrassons. C'est aux sentimens & aux plaisirs de la Nature que les ouvrages de goût cherchent à nous ramener ; c'est à ce but que tendent tous leurs efforts.

54 MERCURE DE FRANCE.

On peut distinguer dans l'homme quatre sources du plaisir. Il y a des plaisirs qui appartiennent à l'esprit seul ; il y en a qui appartiennent au cœur ; il y en a qui dépendent de l'imagination , & d'autres qui ne dépendent que de l'émotion des sens. Quand je dis l'esprit , le cœur , l'imagination , on entend bien que je ne parle que de la même ame , dont les mouvemens sont considérés sous différens rapports. Ainsi on pourroit dire plus exactement que nous n'avons que deux sortes de plaisirs ; les uns qui appartiennent à l'ame , & les autres qui sont attachés à la douce , à la délicate , à la tendre agitation de nos organes.

Dans les ouvrages qui ont pour objet des recherches profondes , où l'esprit creusant dans des abîmes n'en tire la vérité qu'avec peine & avec effort , l'ordre des raisonnemens , la clarté & l'enchaînement heureux des idées sont les seuls ornemens qu'il soit permis d'employer. C'est l'esprit qui parle à l'esprit. L'ame a besoin de recueillir toutes ses forces. Laissez-la seule & à elle-même , son attention partagée seroit affoiblie ; les charmes du style ne seroient propres qu'à la distraire. Ne lui présentez pas de nouveaux objets à considérer ; vous ralentiriez l'ardeur de sa marche.

Lorsque les vérités qu'on propose sont moins difficiles à saisir, on peut les parer de quelques ornemens étrangers. Quand elles seront ainsi embellies, elles trouveront moins de difficulté à entrer dans le cœur de la plupart des hommes. En général, moins l'esprit sera fortement occupé, plus on pourra chercher à flatter l'imagination & à émouvoir les sens, parcequ'alors l'ame pourra se tourner de plusieurs côtés à la fois, & que ses mouvemens étant moins vifs, elle pourra en recevoir plusieurs en même temps.

Dans les ouvrages de pur agrément, qui ne contiennent que des idées légères, au milieu desquelles l'esprit voltige avec vivacité, ou se balance avec grace, ou qui renferment des peintures naïves de ces passions que tous les hommes ont senties, l'ame n'étant que foiblement attachée, on peut se livrer à toute l'ardeur & à tout le feu de son imagination; c'est alors qu'elle doit prodiguer ses richesses, semer des fleurs, orner & embellir tout ce qu'elle touche.

La force, la noblesse, l'élevation des pensées sont indépendantes de l'émotion de nos sens. Il n'appartient qu'à l'esprit seul d'en connoître les beautés & d'en sentir les charmes. Elles lui impriment

un certain caractère de grandeur ; & du sein de la matière où il est comme obscurci, elles le ramènent à la pureté & à l'éclat de son origine , & lui rappellent l'idée de sa propre excellence. Les plaisirs que nous sentons alors sont tout entiers dans la raison ; elle seule est en état de les goûter.

Lorsque notre âme ne s'est point rendue esclave des sens , elle éprouve aussi tous les jours une infinité de sentimens , que les mouvemens de la matière ne peuvent point faire naître. La clémence d'Auguste , la vertu du jeune Hyppolite toujours constante & jamais démentie , au milieu des maux & des persécutions injustes qu'elle lui attire ; le retour & les regrets de Rhadamiste détestant ses premières fureurs ; l'attendrissement de Mérope ou d'Idamé sur le sort de son fils , sont des sentimens éclairés & bien différens de ces mouvemens aveuglés qui ne dépendent que de la sensibilité des organes & des impressions faites sur les sens.

L'imagination est cette puissance de l'âme qui ajoute des images à nos pensées & qui donne des couleurs à nos sentimens. Elle leur prête , pour ainsi dire , un corps aux uns & aux autres & nous les offre sous des traits sensibles. Elle leur donne du

mouvement, de la chaleur & de la vie. Elle emprunte les figures de tous les objets qui frappent nos yeux, pour les en revêtir. Elle les unit, les sépare, les fait choquer ou contraster. Elle les ordonne, elle les dispose & règle leur marche. Tantôt elle les ferre & les précipite avec force & avec violence; tantôt elle les laisse s'étendre & les fait couler avec lenteur & majesté. Elle les fait saillir avec vivacité, ou les enchaîne avec grace. Elle les approche lorsqu'ils demandent à être vus de près. Elle les éloigne lorsque l'effet en est plus agréable à une certaine distance. Quelquefois elle nous les découvre tout entiers, elle nous en montre toutes les faces, & elle y répand une lumière douce, uniforme & toujours la même; quelquefois elle met un des côtés dans l'ombre afin de rendre la lumière des autres plus vive & plus brillante & de lui donner plus de jeu.

La suite au Mercure prochain.



NOTA. La Pièce suivante est facilement versifiée; il y a même des choses très-heureusement rendues; mais la prose de M. de Voltaire perd toujours à être traduite.

Cv

D A M O N ,

O U

LE S A G E I N S E N S É.

CONTE moral tiré de M. de Voltaire.

DA M O N conçut un jour le projet insensé
 De vivre en Philosophie, & d'être vraiment Sage :
 (Il est peu de Mortels dans ce monde volage
 A qui pareil projet dans l'esprit n'ait passé.)
 Pour goûter, se dit-il, un bonheur sans partage,
 Il faut avoir le cœur exempt de passions,
 Ou du moins insensible à leurs impressions :
 Je l'aurai ; ce n'est pas un si pénible ouvrage.
 Pour les femmes jamais je ne prendrai d'amour ,
 Car en voyant une Beauté parfaite,
 Je me dirai, ces traits se faneront un jour ;
 Et par là je rendrai mon ame satisfaite.

En vain se me verrai tenté
 Par le jeu , par le vin , ou par la bonne chère ,
 Par la séduction de la société ,
 Je fuirai tout excès. Sobre sans être austère ,
 Je jouirai toujours d'une égale santé.

Il faut aussi songer à ma fortune :
 En vivant sans desirs & sans ambition ,
 Sans briguer des honneurs dont l'éclat importune,

J'ai des biens suffisans pour ma condition,

J'ai des dettes : mais quoi ? mon banquier est sol-
vable,

Mon Fermier de beaucoup m'est encor re levable,

J'ai des amis d'ailleurs , je puis compter sur eux :

D'aucune trahison , mon cœur ne les soupçonne :

Je n'aurai point d'humeur ; en n'envians personne

Je n'aurai jamais d'envieux ;

Mais je ferai surtout la Cour & les fâcheux.

Damon sur ce plan de sagesse

Avait ainsi réglé le cours de ses momens ,

Et croyoit s'épargner bien d'ennuyeux tourmens.

Pour dissiper un reste de tristesse

Il sort ; c'étoit vers le matin du jour :

Il apperçoit deux femmes dans la rue :

L'une déjà sur le retour

Etoit négligemment vêtue ,

L'autre paroïssoit triste , inquiète , abattue ;

Mais malgré ses soupirs , ses pleurs & ses regrets ,

Sa jeunesse , un air simple , une grâce ingénue ,

Tout enfin relevoit l'éclat de ses traits :

Notre Sage aussi-tôt sentit son ame émue

En la voyant ; non que de sa beauté

Ses yeux fussent surpris , & son cœur enchanté :

Il eût rougi d'une telle foiblesse.

Mais n'osant la laisser en proie à ses douleurs

Il l'aborde , à dessein d'apprendre ses malheurs ,

Et pour la consoler ensuite avec sagesse.

Cvj

60. MERCURE DE FRANCE.

Cette belle à ses maux voyant qu'il s'intéresse
Lui dit qu'un certain oncle en use avec rigueur
Pour lui ravir des biens dont elle étoit maîtresse.

- » Pour soulager, dit-elle, mes ennuis
- » Votre conseil, Monsieur, me seroit nécessaire.
- » Chez moi si vous veniez examiner l'affaire
- » Vous pourriez m'épargner l'embaras où je suis.

Charmé d'obliger cette belle

Damon, n'hésite point à la suivre chez elle

Pour la conseiller sagement.

On l'introduit dans un appartement

Meublé sans art, mais où l'air qu'on respire

Plonge le cœur dans ce tendre délire

Préface heureux d'un doux enchantement.

Au récit des malheurs d'un objet plein de charmes

Un cœur sensible aisément s'attendrit.

A consoler la Dame, à calmer ses allarmes,

Damon employa tant d'esprit,

Qu'enfin elle cessa de répandre des larmes :

Ses yeux, dont la douleur avoit terni l'éclat,

Brillèrent à l'instant d'une clarté nouvelle.

Notre Sage dans cet état

La trouva mille fois plus belle.

Aux attrait de la volupté

Son ame plus longtemps ne put être rebelle ;

Il tombe à ses genoux de plaisir transporté,

Et lui jura en tremblant une ardeur éternelle.

Damon se crut au comble du bonheur

Quand il vit que l'aveu de sa naissante flamme,
Bien loin de déplaire à la Dame,
Sembloit avoir porté le trouble dans son cœur.
La conversation devint même assez vive.

Tout alloit bien, lorsqu'enfin l'oncle arrive.
On juge quel étoit cet oncle en question.
Il entre furieux & s'adresse à Damon,
(Qu'il surprit sagement aux genoux de la belle.)

» Pour réparer l'affront fait à mon nom

» Choisis, dit-il, de t'unir avec elle,

» Ou d'expirer sous le bâton.

Le Philosophe étoit un peu poltron :

Il eut trouvé bientôt une ressource

pour se tirer d'un pas aussi glissant.

On en vouloit moins à lui qu'à sa bourse ;

Il l'offrit : on parut balancer un instant,

On lui fit grace enfin d'accepter son argent ;

Et notre amoureux Philosophe

Se trouva même encor trop heureux en sortant

De n'avoir essayé que cette catastrophe.

Damon rentroit chez lui confus, triste, acca-
blé

Par un Billet qu'il trouve à dîner on l'invite ;

» Quand je m'enfermerai, dit-il, comme un

» hermite,

» J'aurai toujours l'esprit troublé

» De mon aventure maudite.

» Je ne mangerai point : je m'en trouverai mal ;

62 MERCURE DE FRANCE.

» Je puis chez mes amis prendre un repas frugal ;

» Et j'oublierai chez eux le chagrin qui m'agite.

Il vole au rendez-vous. On le trouve rêveur.

Le vin réjouit l'ame, & dissipe l'humeur ;

Ainsi pensoit Damon ; Damon boit, il s'enivre.

Aux plaisirs de la table on fait trêve un moment,

On joue. Un jeu réglé n'est qu'un délassement,

Le Sage s'en amuse, & l'insensé s'y livre.

Il joue, & perd presque dans un instant

Jusqu'à sa dernière pistole,

Et le quadruple encor sur sa parole.

Damon ne comptoit point sur cet événement.

L'humeur s'en mêle, on dispute, on s'échauffe,

Damon à son ami donne un démenti net ;

Celui-ci furieux d'une telle apostrophe,

Lui jette à la tête un cornet,

Et crève un œil au Philosophe.

Le sage Damon tenre au logis sans témoins,

Yvre, sans une obole, avec un œil de moins.

Pour comble de malheur, dans ce jour qu'il dé-

teste,

Il apprend en rentrant que la foudre ou la peste

A pour jamais ruiné son Fermier ;

Qu'il est venu chez lui maint & maint créancier ;

Et qu'un Banquier (seul espoir qui lui reste)

A dans une faillite enveloppé son bien.

Ainsi Damon se vit par un revers funeste

Le matin riche, & le soir n'ayant rien.

Tant de maux imprévus lui tournent la cervelle :
 Dans son désastre affreux enfin il se rappelle
 Qu'il lui reste à la Cour un puissant protecteur,
 Digne par ses talens de vous sa faveur ;

Un mortel, en un mot, que le Prince idolâtre.

Damon pour lui parler se présente chez lui

Un Mémoire à la main, & sur l'œil un emplâtre ;

Il parvient à le voir : mais quel surcroît d'ennui

Quand après le récit de son sort déplorable,

» On lui répond, ici que venez-vous chercher ?

» Mes bienfaits ne sont point pour un mortel

..... » coupable ,

» Qui ne fait ses plaisirs que du jeu, de la table ;

» Que les femmes, le vin, ont seuls droit de con-

..... » cher :

» Allez, & désormais cessez de m'approcher.

Damon sortoit ouaté de colère & de rage,

Lorsqu'en traversant un salon,

Quelques Dames exprès lui bouchant le passage,

A l'oreille d'un haut se disoient « c'est Damon :

» Mais il avoit jadis deux yeux à son visage,

» Disoit l'une ? Ah l'horreur ! hélas ! c'est bien

..... » dommage,

» Disoit l'autre, il est borgne : ah le pauvre

..... » garçon !

Damon s'échappe en sa détestant son guignon.

A peine son malheur est-il su dans la Ville,

Des Records, des Huissiers démeublent la maison ;

64. MERCURE DE FRANCE.

Lui-même n'excitant qu'une pitié stérile
Se voit traîner bientôt, sans biens & sans asyle,
Dans les cachots obscurs d'une étroite prison.

Là navré de tristesse, & baigné dans les larmes,
Etendu sur la paille, & la mort dans le cœur,
Le sommeil le surprit. Mais un songe flatteur
Pour un moment du moins suspendit ses alarmes.

Il vit un esprit radieux
Qui traversant les airs auprès de lui s'arrête;
Six ailes qu'il portoit s'étendoient jusqu'aux Cieux,

Mais il n'avoit ni pieds ni tête,
Ne ressembloit à rien. Que me veux-tu démon,
Lui dit notre affligé ? Je suis ton bon génie,
Lui répond l'autre. Eh bien rends-moi donc, je

te prie,
Ma sagesse, mon œil, mes biens & ma maison;
Reprit le prisonnier; la fortune ennemie
M'a fait perdre en un jour tout, jusqu'à la
raison.

Ensuite il lui conta les malheurs de sa vie.
Nous n'éprouvons jamais ces maux dans ma patrie,
Lui dit l'Esprit ailé. Quoi, s'écria Damon,
Vous n'avez point chez vous de friponnes traî-
tresses.

Qui de vos bourses soient l'écueil ?
Point d'intimes amis à frivoles caresses
Qui gagnent votre argent & vous crévent un œil ?
Point de Banquiers qui pillent vos richesses.

Point de ces Protecteurs qui par un sot orgueil

Vous accablent d'impolitesses :

Non rien de tout cela dit l'Etre aérien.

Cheznous l'égalité fait notre unique bien.

Chacun de nous dans ce vaste hémisphère

Veille sur les mortels confiés à ses soins.

Nous prévenons leurs sorites ; du moins

Nous les empêchons d'en trop faire

Quand de leurs actions nous sommes les témoins.

Ah, Monseigneur ! en ce cas votre altesse

La nuit passée auroit bien dû venir,

(Reprit alors Damon avec tristesse,)

Pour empêcher la mienne, ou pour la prévenir.

J'étois alors auprès de ton malheureux frere

Plus à plaindre que toi, dit l'habitant des Cieux,

Eslave d'un Bacha cruel & sanguinaire ;

On l'empale demain par son ordre sévère

• Pour avoir sur sa fille osé jeter les yeux.

Mais monseigneur le démon tutelaire

Dequoi servez-vous donc, dit Damon en colère,

Si vous n'empêchez pas qu'on ne soit malheu-

reux ?

Cesse de redouter un avenir funeste.

Tes malheurs finiront, reprit l'Etre céleste :

Tu seras toujours borgne : à cela près tes jours

Couleront désormais dans un paisible cours.

Mais renonce au projet, ridicule à ton âge,

D'être vraiment heureux, & parfaitement sage.

*LETTRE à Mademoiselle D. P.***
sur l'étude de l'Histoire.*

L'ON m'a dit, Mademoiselle, que vous aviez pour l'Histoire autant de goût que les personnes de votre âge en ont en général pour les Romans, & que votre esprit, dont la solidité se manifestoit par un amour vif pour tous les ouvrages qui exigent de la réflexion, donnoit tout lieu de croire que vous feriez un jour honneur à votre sexe. La connoissance des différens peuples excite votre curiosité, vous portez avec plaisir vos regards sur tout les habitans de notre globe, c'est dans l'Histoire que vous voulez étudier le cœur & l'esprit humain, connoître l'homme de tous les temps & de tous les pays. Quelque pénible que soit cette étude par la continuité d'attention qu'elle exige, la pénétration de votre esprit applanira toutes les difficultés, la méditation vous deviendra facile, l'habitude vous la rendra même nécessaire. Vous avez raison d'avoir recours à l'Histoire pour puiser les connoissances que vous voulez acquérir, en n'étudiant que vos voisins, vos découvertes seroient très-fau-

tives, ce seroit juger d'un tableau dont vous ne verriez que la plus petite partie. L'étude de l'Histoire me paroît d'autant plus essentielle qu'elle est le seul moyen que nous ayons de connoître les différentes nations qui nous environnent, nations qui pour la plupart ne nous ressemblent que par les mêmes besoins primitifs & naturels, & par la raison qui nous inspire à tous l'amour de la vertu & l'horreur du vice, mais qui à tout autre égard n'ont presque rien de commun avec nous. Cette étude si importante est cependant négligée dans les endroits mêmes destinés à l'instruction de la jeunesse : un jeune homme, étranger, pour ainsi dire, parmi ses concitoyens, ignore entièrement qu'il est au-delà de l'Europe des peuples nombreux & différens les uns des autres ; il connoît imparfaitement quelques nations Européennes dont il a étudié les ouvrages, & il est neuf sur tout le reste ; mais vous avez senti, Mademoiselle, de quelle importance il est de connoître les mœurs, les loix & les usages des peuples ; vous les jugez tous également dignes de votre attention & de votre curiosité ? Notre terre semblable à un point dans l'Univers entier, vous a paru mériter les regards

68 MERCURE DE FRANCE.

de tout être raisonnable qui l'habite , & qui ne veut point vivre isolé parmi les semblables : effectivement si nous admirons tous les jours des campagnes riantes , de vastes prairies qui forment un tapis de verdure ; si nous voyons avec étonnement des montagnes & des rochers dont le sommet semble se perdre dans les nues , & qui entrouvrant leur sein vomissent des fleuves qui roulent leurs eaux rapides d'un bout du monde à l'autre ; si nous arrêtons nos regards sur le nombre presque infini d'insectes que nous trouvons sous nos pas , à combien plus forte raison devons-nous voir avec surprise cette variété singulière d'hommes dont la connoissance nous touche de trop près pour nous être indifférente ? Familiarisée avec les peuples les plus éloignés , vous serez Citoyenne de l'Univers , vous verrez disparaître ces préjugés nationaux qui nous font souvent regarder comme stupides & méprisables des peuples qui , à bien des égards , sont plus estimables que nous ; les usages , les vêtemens différens des vôtres , ne vous paroîtront plus ridicules & bizarres ; vous ne direz pas avec ces hommes qui , concentrés au dedans d'eux-mêmes , ne connoissent les peuples lointains que par les richesses.

qu'on leur en apporte. *Ah ! qu'il est singulier d'être Persan !*

Il me semble aussi que l'Histoire est une des choses qui sont les plus capables d'inspirer l'amour de la vertu & l'horreur du vice. Les couleurs avec lesquelles un habile Historien peint l'une & l'autre, excitent dans notre ame des impressions vives qui nous rendent la vertu aimable & le vice odieux. » L'esprit, dit M. Burlamaqui, se plaît à voir ou à entendre » des traits d'équité, de bonne foi, d'humanité & de bénéficence : le cœur en » est touché & attendri : en les lisant » dans l'Histoire on les admire & on loue » le bonheur d'un siècle, d'une nation, » d'une famille où de si beaux exemples » se rencontrent ; mais pour les exemples » du crime on ne peut ni les voir ni en » entendre parler sans mépris & sans indignation. » Qui est-ce qui ne sent pas du goût pour la vertu en lisant l'Histoire d'Henri le Grand ? Qui est-ce qui n'a pas l'ame attendrie en voyant ce bon Roi gémir sur la fatale nécessité où il se trouvoit de répandre le sang de ses sujets, & retirer des bras de la mort une Ville ingrate qui le méconnoissoit & juroit sa perte ? Peut-on s'empêcher de répandre des larmes en voyant ce Pere

70 MERCURE DE FRANCE.

de la Patrie assassiné au milieu de ses Sujets dont il méditoit le bonheur ? Quelle horreur n'a-t-on pas pour le vice en lisant l'Histoire de Cromwel ? Sa fourberie , sa dissimulation , ses violences , ses meurtres ne donnent-ils pas de l'aversion pour le crime ? Quel est le Lecteur qui applaudisse à ses cruautés à moins qu'il ne soit lui-même un monstre accoutumé aux forfaits ? L'Histoire des grands hommes fécondera en vous le germe de toutes les vertus, tous les peuples vous seront égaux ; il suffira d'être juste & bon pour avoir un accès favorable auprès de vous : les malheureux de quelque nation qu'ils soient trouveront chez vous des secours aussi prompts que dans leur Patrie : considérant la terre d'un point de vûe fort élevé, elle ne vous paroîtra plus qu'une seule Ville dont tous les hommes sont les habitans : vous aurez une ame vraiment cosmopolite , & l'humanité a toujours été la vertu chérie des grands hommes : les réflexions qu'il font sur le genre humain le rendent à leurs vœux digne de commémoration ; leurs actions sont toujours marquées au coin de l'indulgence : mais ne confondons point avec les hommes vraiment grands ces destructeurs du genre humain , ces fléaux de l'humanité , ces

hommes qui , pour ainsi dire , avides du sang de leurs semblables , ne cherchent que l'occasion de le répandre , plus pour satisfaire leur passion que par amour de la Patrie. » Ces politiques & ces Conquérans , dit un célèbre Auteur , ne sont que d'illustres méchans ; c'est à celui qui domine sur les esprits par la force de la vérité , non à ceux qui font des esclaves par violence , c'est à celui qui connoît l'Univers , non à ceux qui le défigurent que nous devons nos respects.

Mais il y a , Mademoiselle , plusieurs précautions à prendre en lisant l'Histoire ; précautions essentielles pour qui veut s'instruire plutôt que s'amuser ; car celui qui ne cherche dans l'étude de l'Histoire qu'un simple délassement , & qui ne réfléchit point sur les différens événemens qui passent rapidement sous ses yeux , n'en retire qu'un foible avantage ; mais celui qui lit en Philosophe étudie l'homme en étudiant ses mœurs : il ne faut point adopter indifféremment tout Historien , il faut connoître leur caractère , l'élevation de leur esprit , le temps où ils vivoient , s'ils pouvoient dire la vérité , ou s'ils étoient obligés de la taire : l'esprit de parti empêche un Historien d'être juste & exact ; on voit

72 MERCURE DE FRANCE.

toujours dans ses écrits une haine & une animosité marquée contre les ennemis de ce parti : il faut donc chercher un Historien impartial qui ait assez de courage pour blamer le vice partout où il se trouve & donner des louanges à la vertu : comme il en est peu qui apportent dans leurs écrits cette exactitude essentielle, vous devez toujours être en garde contre une crédulité aveugle & un pyronisme outré : presque aussi dangereux l'un que l'autre, ils dégradent la raison, ils mettent un obstacle invincible aux progrès de l'esprit humain. Souvenez-vous que la vérité est presque toujours enveloppée de nuages épais que le Lecteur judicieux doit écarter pour la découvrir. Heureux, Mademoiselle, ceux qui comme vous préfèrent les Lettres à de puériles amusemens dont vous vous moquez à un âge où ils pourroient vous être encore pardonnables ; votre esprit délivré de mille préjugés presque inséparables de la foiblesse de votre sexe, sera le bouclier sur lequel viendront s'éteindre les traits satyriques de l'envie qui vous poursuivra à proportion des éloges que vous méritez.

J'ai l'honneur d'être &c. J. C. D.



LE mot de l'Enigme du Mercure précédent est *Soulier d'homme*. Le mot du Logogryphe françois est *Birloir*, dans lequel on trouve *loir* (*souris*), *Loiré* (*rivière*), *loi*, *Roi*, *bol*, & *or*. Celui du Logogryphe latin est *Palea*, dans lequel on trouve *alea*, *lea*, *ea*, & *ala*.

E N I G M E.

JE suis le frere de mon pere :
 Aux monstres des forêts d'abord abandonné,
 J'en fus préservé par ma mere :
 Et reçu dans son sein bientôt je lui donnai
 Un enfant, à la fois & mon fils & mon frere,
 Qui doit lui-même, s'il prospere,
 Rendre à son tour fécond le sein dont il est né.

L O G O G R Y P H E.

Mas cinq pieds pris de suite & sans les desunir,
 D'un projet insensé te font ressouvenir.
 Ote-moi le premier ; victime de l'envie,
 Le plus vil instrument me priva de la vie :
 Ote encor le second ; les profanes mortels

II. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Ont jadis encensé mes fragiles autels.

Et quoiqu'un peu vieilli, l'on me met en usage
Lorsque d'un bel objet on veut peindre l'image,

LOGOGYPHUS.

SI quid dat pars prima mei, pars altera rodit.

A L T E R.

PRIMUM tolle pedem; tibi jam sint omnia fausta;
Inversum, quid sint dicere nemo potest.

C H A N S O N.

Sur l'air : *Qui veut passer l'eau ,
Je reçois dans mon bateau ,*

DU hameau c'étoit la fête,
Vénus, on chantoit ton fils.
Chaque berger bien épris
Répétoit sur sa musette :
Amour, Amour, sous tes lois,
Tous les bergers sont des Rois,

Dans ces bocages champêtres,
Belles, suivez vos vainqueurs ;

Tracez en lettres de fleurs

Sur l'écorce de nos hêtres :

Amour, Amour, sous tes lois,

Tous les bergers font des Rois.

Tircis, à la fleur de l'âge,

N'a ni brebis, ni moutons.

Lisette aime ses chansons,

Il n'en veut pas davantage.

Amour, Amour, &c.

Un Crésus sexagénaire

Pour Églé prodigue l'or ;

Mais Silvandre est son trésor ;

Elle est riche de lui plaire.

Amour, Amour, &c.

Colin n'a qu'une musette,

Deux moutons, un jeune oiseau :

S'il a le cœur d'Isabeau,

Voilà sa fortune faite.

Amour, Amour, &c.

Par M. POINSINET.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*EXTRAIT des Lettres Portugaises , en vers , par Madlle d'OL.****

TOUT le monde connoît les Lettres Portugaises en prose , dont celles-ci sont une imitation. Quel que soit l'Auteur qui les a versifiées , il écrit avec beaucoup d'élégance & de noblesse ; sa versification est facile & nombreuse ; mais quoique tout respire dans cette imitation l'amour le plus tendre & le plus passionné , la copie n'a pas encore la chaleur de l'original ; l'intérêt y est affoibli à chaque instant par des longueurs que la gêne du vers a souvent occasionnées.

L'Auteur , qui semble avoir fait une étude assidue des ouvrages de Racine , a pû voir avec quel art ce grand maître , en observant les passages , les nuances , les gradations du sentiment , sçait varier les mouvemens de la nature , & comme il évite dans leur progression tout ce qui peut la ralentir.

Le sujet de ces Lettres est l'amour & la douleur d'une Amante abandonnée. C'est à son Amant qu'elle écrit.

Quoi ! ces yeux enchanteurs, ces yeux remplis
de flamme,

Ne m'exprimoient donc pas le trouble de ton
ame ?

Les miens errans, craintifs, & contents tour-à-
tour,

Ne virent dans les tiens, cruel, que mon amour.
Aujourd'hui languissans, ils ont perdu leur char-
mes :

Eteints, presque effacés, ils n'ont plus que des
larmes :

Sans dessein, sans espoir, au comble du malheur.

La cause m'en est chère, & j'aime ma douleur.

Je vais y succomber. Ma carrière est finie,

Je ne m'en plaindrai pas, je t'ai donné ma vie ;

Expirante, j'envoie après toi mes soupirs,

Mon crime & mes remords, l'erreur de mes desirs.

Sa raison lui reproche ses égaremens &
sa foiblesse pour un ingrat. Elle tâche de
le justifier ; mais elle retombe dans le
désespoir : & le souvenir de son bonheur
passé, ce souvenir qui lui est cher encore,
ne fait que renouveler ses peines.

Je renaïs pour souffrir en revivant pour toi,

D ii j

78 MERCURE DE FRANCE.

Et ces maux si cruels ont un charme pour moi,
Voilà de tant d'amour l'unique récompense...
N'importe... Je t'adore en perdant l'espérance.
Souvent je veux te suivre en mes emportemens,
Je veux te rappeler tes perfides sermens,
Je veux tout hazarder, je veux me satisfaire,
Te chercher, te trouver, te troubler ou te plaire ;
Honneur, vertu, raison, je perds tout en un jour,
Je n'ai plus que mon cœur, mes pleurs & mon
amour.

Le plaisir de lui écrire suspend & charme sa douleur.

Que l'amour aisément soutient le désespoir !
Je crois en t'écrivant te parler & te voir.

Elle lui reproche sa séduction.

A peine j'existois avant de te connoître ;
Pour me faire languir tu m'avois donné l'être.
J'étois tranquille alors ; j'eusse ignoré l'amour.
Pourquoi venir troubler un paisible séjour ?
Je vivois sans plaisirs, sans projets, sans allarmes.
Ne me ranimois-tu que pour verser des larmes ?

Elle finit par s'en prendre au destin ;
& tâche de croire qu'il l'aime encore.

Adieu... rappelle-moi tes premières ardeurs,
Dût cette image encore augmenter mes malheurs,

OCTOBRE. 1759. 79

Une tempête a empêché son Amant
d'aborder en France , c'est l'occasion de
sa seconde Lettre. Elle lui reproche de ne
l'en avoir pas instruite lui-même : mais
son indifférence , son oubli , ne peuvent
la guérir.

Mon amour , malgré toi , sçaura me rassurer.
Tu ne peux m'empêcher d'aimer & d'espérer.

Elle l'invite à se justifier.

Qu'il te seroit aisé de trouver une excuse!
Tu n'as qu'à le vouloir. . . Moi-même je m'abuse.
J'invente des raisons que tu ne cherches pas.

Elle se rappelle encore les soins qu'il
prenoît de lui plaire , & le bonheur qu'ils
ont goûté ; mais quels en ont été les fruits?

Un souvenir amer , de cruelles allarmes ,
L'image du passé pour moi trop plein de charmes,
La certitude enfin du plus funeste sort ,
La honte & l'abandon , la douleur & la mort.
Je te dois des plaisirs que je conçois à peine ,
Mais aussi je te dois une espérance vaine.
Le souvenir constant de ces cruels plaisirs
Eternisé en mon cœur mes malheureux desirs.

L'excès de son amour & de sa foiblesse
l'a perdue.

Si , pour te mieux connoître & pour me rassurer ,
J'avois mis mon étude à te désespérer ,

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

Si j'avois repoussé le charme qui m'entraîne,
En voulant essayer d'appesantir ta chaîne,
De tes chagrins passés tu m'aurois dû punir ;
Mais ton départ ... ô Ciel ! l'ai-je dû prévenir ?

Sans défiance & sans crainte elle lui
abandonnoit son ame.

L'amour me déroboit son funeste poison ,
Je bravois l'avenir , je perdois la raison ;
J'étois d'un nouveau trait à chaque instant blessée.
Il falloit arrêter cette ardeur insensée.
Que fesois-tu , cruel , de mes emportemens ?
Ton orgueil jouissoit déjà de mes tourmens.

La France est la patrie de cet amant
infidèle , & pour elle il a quitté Lisbonne ;
mais , lui dit son amante éperdue ,

Ton Prince , tes parens , ta gloire , ta patrie ,
Te sont-ils plus qu'à moi mon honneur & ma vie ?
Tu m'as tout enlevé , mes crimes sont les tiens.
Tes devoirs étoient-ils plus sacrés que les miens ?

.....

Ma douleur attendrit l'ame la plus austère.

Qui sçait ma passion la plaint & la révère.

Es tu seul insensible à tant de maux ? .. Hélas !

Tu méprises mes pleurs autant que mes appas.

Quand je veux me flatter , quand je relis ta lettre ,

Une douleur nouvelle en mon ame pénètre ;

Je crois te voir lassé d'un foible souvenir,
M'écrivant par honneur & pressé de finir.
L'autre jour, de mes maux l'unique confidente;
Hors de ces tristes murs me conduisit mourante;
Le hasard nous mena vers ces lieux fortunés,
Aujourd'hui pour jamais aux larmes destinés,
Où la première fois tu t'offris à ma vue;
Alors de mon malheur parcourant l'étendue,
Je sentis mon espoir s'éteindre & s'allumer :
Je crus recommencer à te perdre, à t'aimer.
Je cherchois à graver plus avant dans mon ame
Tous les évènements de ma funeste flâme ;
Je rappellois tes torts, tes promesses, mes droits ;
J'aurois voulu sentir tous mes maux à la fois,
J'ai même désiré... Le destin me ravale
Au point de souhaiter d'avoir une rivale.
Je verrois des raisons du moins pour m'oublier,
Je pourrois essayer de te justifier...
Je pourrois me flater qu'une nouvelle flâme
Ne m'a point effacée encore de ton ame ;
Qu'une heureuse rivale en m'arrachant ton cœur,
Ne pourra t'empêcher de sentir mon malheur...
Mais peut-être qu'une autre, insensible ou cruelle,
Et te connoissant mieux, & plus maîtresse d'elle,
T'accable de mépris... Soumis à ses rigueurs,
Trahis-tu sans remords tes sermens & mes pleurs ?

Je ne m'arrête point à quelques incor-
rections, à quelques vers foibles & né-

Dv

82 MERCURE DE FRANCE.

gligés que l'Auteur a dû appercevoir en relisant son ouvrage ; mais le point sur lequel j'insiste , c'est le défaut de gradation , de filiation dans les sentimens. La nature , même dans le trouble , observe une certaine marche : un tel mouvement en amène un autre ; & l'art du Poëte consiste à observer dans leur génération l'ordre qu'observe la nature. Il semble d'abord ridicule de prétendre qu'il y ait une méthode , un plan à suivre dans une Lettre passionnée , & cependant rien n'est plus certain. Mais c'est peu de la froide spéculation de l'esprit pour imiter & peindre le tumulte des passions ; il faut l'enthousiasme du génie , la pleine illusion d'une ame sensible , vivement émue , & pénétrée de son objet.

*EXTRAIT du Mémoire sur la maniere
la plus simple & la plus sûre de rap-
peller les noyés à la vie : annoncé dans
le premier Mercure d'Octobre.*

SANS compter les dangers inséparables de la navigation , le bain public est une espèce de fléau par les accidens qu'il occasionne. Les fleuves qui arrosent nos

viles ressembloit à ces monstres de la fable, auxquels on devoit tous les ans un tribut de victimes humaines. Mais dans le nombre des noyés dont on désespere trop souvent, il en est en qui les fonctions de la vie ne sont que suspendues sous les apparences de la mort, & qui ne périssent en effet que par un abandon précipité, ou par des secours mal entendus. L'Académie de Besançon a été inspirée par l'humanité même lorsqu'elle a donné pour sujet du prix de cette année, le moyen de les rappeler à la vie.

M. Isnard, dont le Mémoire a été couronné, s'est proposé deux objets : 1°. de faire sentir combien les secours qu'on est dans l'usage d'administrer aux malheureux qu'on a retirés de l'eau, sont pernicieux ou inutiles ; 2°. d'en proposer de plus efficaces.

Il examine d'abord quelle est la cause de la mort des noyés.

M. Louis, Chirurgien célèbre, a démontré que l'eau qui entre dans les poumons & qui en chasse l'air, est la cause de leur dilatation & de la mort qui en est la suite. Les expériences qu'il a faites ne laissent aucun doute là-dessus ; & l'art des plongeurs en est une nouvelle preuve.

La grande inspiration que fait le plon-

D vj

84. MERCURE DE FRANCE.

geur avant que de se précipiter dans l'eau, retient le sang à l'entrée de l'artère pulmonaire : & à mesure qu'il laisse échapper l'air qui gonflait les bronches (ou canaux de l'air dans les poumons) le sang pénètre dans la substance du poumon par les ramifications de l'artère. Il faut donc une nouvelle inspiration pour faire passer ce sang dans la veine pulmonaire, qui le conduit au cœur. De-là vient que le plongeur est obligé de revenir sur l'eau inspirer un nouvel air. S'il inspiroit pendant son immersion, il est évident qu'il inspireroit de l'eau, & qu'elle pénétreroit par les mêmes canaux qui portent l'air dans le poumon. C'est précisément ce qui arrive à ceux qui se noyent. Ainsi leur sang ne cesse de circuler qu'au défaut du nouvel air, pour le pousser dans la veine pulmonaire & pour le conduire au cœur.

Après avoir établi la véritable cause qui fait périr les noyés, M. Isnard cherche les moyens de rappeler à la vie ceux en qui les fonctions n'en sont que suspendues. « Les secours que l'on peut leur » donner, dit-il, ne tendent 1°. qu'à » rétablir la chaleur naturelle & la circulation arrêtée ? 2°. qu'à débarrasser la » poitrine & le cerveau du sang dont ils » sont engorgés ; 3°. à vider les bronches » du fluide qui a été inspiré,

Tous les moyens qu'on est dans l'usage d'employer en Europe, comme parmi les nations barbares, pour arriver à ses fins, leur sont directement opposés. Il s'agit de rétablir la circulation en réchauffant le malheureux que l'on vient de retirer de l'eau, & on le laisse étendu sur le rivage, souvent tout nud, exposé à l'air froid. Si l'on tâche de le réchauffer, c'est en le présentant à un feu excessif qui opère une raréfaction subite des liqueurs, plus dangereuse peut-être que leur stagnation ou repos accidentel.

Dans la vue de vider la capacité de l'estomac d'une abondance d'eau qui n'y est point, on secoue, on agite le noyé, on le suspend par les pieds, on le berne, on lui donne la torture dans un tonneau défoncé. Si par ces mouvemens violens & déréglés on vient à ranimer la circulation du sang, ces situations forcées, ces secours cruels, ne sont-ils pas, dit M. Isnard, plus propres à surcharger le cerveau qu'à le débarrasser ?

On a cru fausement, ajoute-t-il, que les noyés meurent pour avoir avalé une grande quantité d'eau ; & pour obvier à un mal imaginaire, on travaille à leur procurer réellement la mort, en voulant les en préserver. M. Louis a observé

qu'il n'entre pas plus d'eau dans l'estomac d'un noyé , que dans celui d'un homme altéré qui en boit beaucoup.

On a supposé que les noyés mouroient apoplectiques : de-là l'usage vulgaire de les agiter violemment , de leur verser dans la bouche des liqueurs spiritueuses , &c.

M. Louis a réprouvé tous ces moyens : cependant les liqueurs spiritueuses dans la bouche des noyés peuvent servir , dit M. Isnard , comme les sternutatoires à ranimer les organes.

M. Louis , qui conseille les sternutatoires , veut aussi qu'on souffle un air chaud dans la bouche , en pinçant les narines. Il recommande les frictions faites avec des linges chauds sur toute l'habitude du corps , & il ordonne les émétiques , après qu'on est parvenu à avoir quelque signe de vie , & que les organes ont repris leurs fonctions. Il a observé que la saignée du pied a été tentée inutilement : il n'en est pas ainsi de celle de la jugulaire.

M. le Baron de Haller , dont le nom est aussi célèbre en médecine qu'en poésie , assure que cette saignée est très-propre à rétablir la circulation suspendue dans les noyés.

L'irritation causée dans les intestins

par la chaleur & la fumée stimulante du tabac, peut concourir au succès de la saignée de la jugulaire. On peut, dit M. Isnard, se servir dans un cas pressant d'une pipe, ou d'un chalumeau, pour souffler dans le corps la fumée qu'on tirera d'une pipe allumée ; & quand le souffleur sera las, ou dégouté, substituer à la fumée un suppositoire de tabac du Brésil.

Pour éviter l'inconvénient du dégoût ; M. Louis conseille d'employer un instrument plus commode & plus utile que la pipe. Cet instrument a été décrit par Thomas Bartholin, & perfectionné par M. Muschenbroeck. M. Isnard en donne la figure à la fin de son Mémoire. Cet instrument est composé de quatre pièces : 1°. d'une boîte d'ivoire ou de bois, doublée de fer blanc, où l'on brûle le tabac, & qui est percée à sa base : 2°. d'un tuyau qui sert d'un couvercle à cette boîte, ayant dans sa partie supérieure une embouchure semblable à celle d'une trompette, & à son col un robinet ou soupape, pour interrompre quand on veut la communication entre la boîte & l'embouchure : 3°. d'un tuyau de cuir flexible, entouré d'un fil de lèton en spirale, qui par une extrémité s'applique

88 MERCURE DE FRANCE.

à l'orifice inférieur de la boîte où est le tabac ; & par l'autre bout , à l'orifice latéral de la canule : 4°. de cette canule qui , dans sa partie supérieure , n'a d'autre ouverture que l'orifice latéral auquel s'adapte le tuyau de cuir , mais qui , vers l'extrémité qui doit être insinuée , est percée de plusieurs trous dans sa circonférence , à-peu-près comme une flûte , sans toutefois être percée au bout.

Si j'ai bien décrit cet instrument , l'on conçoit qu'en soufflant par l'embouchure du couvercle , on pousse la fumée du tabac dans le tuyau de cuir , & de-là dans la canule , qui la porte dans les intestins , sans aucun dégout pour celui qui souffle.

Cette méthode , & celle de la saignée à la jugulaire , ont eu des effets miraculeux. M. Isnard en cite des exemples.

Un matelot fut précipité dans la mer par un coup de vent. Il fut submergé , il perdit le mouvement & la connoissance ; il étoit pourtant revenu vers la surface de l'eau , la tête en bas , le corps plié , & ne paroissant que par le dos. On le retira de la mer , & on le ramena à bord sans beaucoup d'espoir de le sauver. Cependant on l'enveloppa dans des peaux de moutons écorchés dans le moment.

cette chaleur naturelle le ranima peu-à-peu : à l'aide de la saignée de la jugulaire, des vomitifs, & de la fumée du tabac qu'on lui insinua dans les intestins, la circulation se rétablit, & il fut rapellé à la vie par ces secours.

Un mouffe qu'on avoit ranimé par le même traitement, une heure après avoir été tiré de l'eau, étoit assez revenu à lui même pour pouvoir avaler de l'eau tiède avec de l'huile d'olive, qui le fit beaucoup vomir ; après cela des lavemens firent tout l'effet qu'on pouvoit désirer. Il ne put cependant articuler quelques paroles que six heures après qu'il eut été tiré de l'eau, sans se ressouvenir de ce qui lui étoit arrivé, ayant la fièvre & un assoupissement léthargique qui détermina à le saigner plusieurs fois. Le lendemain on le fit purger, après quoi il parut être bien ; la fièvre s'étoit calmée jusqu'au sixieme jour, qu'elle le reprit de même que l'assoupissement, ce qui obligea de le faire encore saigner du bras, ensuite à la jugulaire, & deux jours après on le fit repurger ; de sorte qu'il s'est bien trouvé, & sans aucun accident, le douzieme jour. Voilà un traitement suivi qui peut servir d'exemple & de guide.

Il reste, dit M. Isnard, à dégorger les

90 MERCURE DE FRANCE.

bronches du poulmon. Le noyé rapellé à la vie a encore la respiration gênée. On l'excitera à vomir , en lui introduisant à diverses reprises dans l'œsophage une plume avec ses barbes , & employant les potions émétisées, l'oximel scillitique, &c. dirigés suivant les cas par la prudence des gens de l'art.

L'usage si absurde & si commun de suspendre les noyés par les pieds , est inutile & pernicieux dans tous les cas. La méthode la plus douce & la plus simple de procurer l'évacuation des eaux , est celle dont se servit M. du Molin , Médecin de Cluni , pour rappeler à la vie une fille noyée ; ce fut de l'envelopper dans une couche , de quatre doigts d'épaisseur , de cendres chaudes qui n'avoient point servi à la lessive. M. du Molin a rendu raison de ce phénomène. La chaleur des cendres & leurs sels pénétrants en sont la double cause ; & de tous les secours qu'on peut administrer aux noyés , celui-ci est peut-être le plus salutaire : au défaut des cendres , le sable des rivières , & surtout celui de la mer , échauffé par l'ardeur du soleil , peut servir efficacement ; si le sable est trop brûlant , il est aisé d'en tempérer la chaleur ; & s'il est froid , on a presque par tout le moyen de l'échauffer. M. du

Molin a publié depuis peu, qu'on peut suppléer aux cendres des végétaux par celles du charbon de pierre, des terres bitumineuses, des fientes desséchées, & surtout par le sel marin réduit en poudre, qui doit effectivement agir avec plus de vivacité.

Enfin M. Isnard recommande, comme le premier soin qu'on doit avoir, de dépouiller le noyé de tous ses habits, de l'envelopper le plutôt qu'on peut de bonnes couvertures, & à leur défaut, dit-il, les assistans peuvent y suppléer en se dépouillant eux-mêmes d'une partie de leurs vêtemens, pour essuyer & revêtir promptement le noyé. Cet habit, cette chemise encore animée de la chaleur naturelle d'un homme en santé, sont le secours le plus essentiel & le plus décisif pour la vie de ce malheureux : ils donnent le temps de le transporter, si l'éloignement de l'habitation n'est pas grand. Et quel homme seroit assez barbare pour lui refuser ce secours ? Un gobelet de vin tiède est le cordial le plus simple & le plus aisé à trouver. Si le noyé ne peut pas encore avaler ce vin, le picotement qu'il excitera dans la bouche pourra le ranimer peu-à-peu.

Voici comment M. Isnard résume lui-même son Mémoire.

92 MERCURE DE FRANCE.

Le bain de cendres , dans des lieux habités , & le bain de sable au degré de la chaleur animale , si c'est dans les lieux déserts ; les peaux de moutons , si c'est dans de longs voyages , & en pleine mer , où l'on n'auroit ni cendres , ni sable ; & la fumée du tabac insérée dans les intestins ; les potions expectorantes après la saignée de la jugulaire , qui aura rétabli la circulation ; & les autres petits secours que nous avons indiqués , sont les moyens les plus sûrs , les plus simples & les plus efficaces pour conserver tous les ans des millions de citoyens.

L'objet important de ce Mémoire m'a engagé à en donner un extrait détaillé. Le Mercure est un livre populaire , & c'est aux choses qui intéressent le peuple que je dois toute mon attention.

LETTRE sur l'éducation par rapport aux langues. Annoncé dans le Mercure de Septembre.

LE projet proposé dans cette Lettre me paroît sage & bien conçu. L'Auteur part de ces vérités reconnues : que les enfans perdent beaucoup de temps dans

les collèges à mal apprendre le latin, & que l'étude des langues vivantes leur seroit au moins aussi utile que l'étude des langues mortes. Le moyen d'augmenter les avantages de l'éducation publique, seroit donc, dit-il, « qu'au lieu d'em-
 » ployer des dix ou douze années dans
 » une seule Académie, on passât successi-
 » vement dans six collèges où l'on en-
 » seigneroit autant de langues. »

Le premier seroit le collège latin. Les enfans y entreroient à l'âge de sept ans, & n'y resteroient que deux années. De là on passeroit au collège italien, de l'italien à l'espagnol, de celui-ci à l'anglois ; & le cours d'étude finiroit par le collège de Philosophie. L'Auteur n'exige que deux années dans chacun de ces collèges ; & il prouve par bien des exemples qu'on peut apprendre une langue en deux ans. Il est certain qu'en supposant de la part des maîtres une bonne méthode & une extrême application, c'en seroit assez, pour le plus grand nombre des élèves.

« Ce projet, dit l'Auteur, n'attaque
 » ni les préjugés de la nation, ni la forme
 » du gouvernement ; il est simple dans
 » son principe, intéressant dans son ob-

94 MERCURE DE FRANCE.

» jet , sûr dans sa fin , & facile dans son
» exécution.

» On compte à Paris douze collèges
» de plein exercice. De ces collèges il
» y en a six où l'on compte à peine par
» chaque classe dix écoliers. Le seul
» moyen de les repeupler seroit de les
» destiner à l'interprétation des diffé-
» rentes langues ; les revenus en sont fon-
» dés sans aucun profit pour la patrie ;
» qu'on les applique à cette fin , & ces
» Académies deviendront suffisantes par
» le concours d'élèves que les parens
» enverroient de toutes parts.

» Il en a beaucoup coûté à Richelieu
» pour faire construire la Sorbonne , &
» davantage à Mazarin pour fonder un
» seul collège , & lui faire porter son
» nom ; il n'en coûteroit rien au Ministre
» qui présenteroit cette nouvelle desti-
» nation de six collèges , ni au Prince
» qui l'ordonneroit.

» Voilà mon projet , dit l'Auteur : sera-
» t-il goûté ? L'importance de son objet
» le fait croire. Sera-t-il reçu ? La certi-
» tude de son succès le fait désirer. Enfin
» sera-t-il exécuté ? La facilité de l'exé-
» cution pourroit bien en obtenir l'ordre.
» Nous ne pouvons que le souhaiter, J'ai

» jetté mon cri, c'est celui du cœur, le
 » cri du citoyen : vous m'eussiez fait un
 » crime de l'étrouffer.

*TABLETTES anecdotes & historiques des
 Rois de France, depuis Pharamond
 jusqu'à Louis XV ; contenant les traits
 remarquables de leur histoire, leurs
 actions singulières, leurs maximes &
 leurs bons mots. Par M. D. D. &c.
 A Paris chez Clément & Robustel, quai
 des Augustins, 1759. 3 vol. in-12,*

C'EST une espèce d'enfance perpétuelle, dit un Ancien, d'ignorer ce qui s'est fait avant nous. L'utilité de l'histoire est assez reconnue, & l'histoire de son pays est sans doute la plus importante de toutes : cependant les jeunes-gens qui lisent avec tant d'avidité l'histoire Grecque & Romaine, ont de la peine à soutenir la lecture de nos histoires de France. Ce qui les rend fastidieuses & rebutantes, c'est sans doute la prolixité ; trop de circonstances minutieuses & de détails politiques & militaires ; le peu d'attention que les Historiens ont apportée à la partie morale & philosophique de

96 MERCURE DE FRANCE.

l'histoire, & sur tout le défaut de goût & de chaleur que l'on trouve dans leur style. On a morcelé l'Histoire de France ; on l'a présentée sous mille formes pour en rendre l'étude agréable ; mais presque aucune des méthodes qu'on a employées n'a pû remplir cet objet.

L'Auteur de ces Tablettes a cherché une nouvelle méthode, non pour donner une connoissance suffisante de notre histoire, mais pour en faire naître le goût.

» Conduire à l'utile par la voie de l'agrément, dit l'Auteur, voilà mon projet. Si je n'y suis pas parvenu, je ne l'ai pas rempli. Je n'ai pas prétendu donner une histoire suivie, des faits liés, & dont l'enchaînement mérite le nom majestueux d'Histoire de France. Mon but est de la faire *aimer*, & non de la faire connoître : de ce palais immense je ne montre que le parterre, encore n'y fais-je remarquer que quelques fleurs ; mais leur éclat a un charme qui peut attirer le lecteur, & l'engager à parcourir l'édifice tout entier. »

L'Auteur s'est donc proposé de recueillir, en suivant toujours l'ordre chronologique des règnes, les bons mots & les paroles remarquables de nos Rois, & les principaux traits de leur vie. Un recueil de

de cette nature a d'autres avantages que l'agrément : ces traits naïfs ou plaisans, qui échappent aux Princes dans les occasions où ils s'observent le moins, sont peut-être plus propres à nous peindre fidèlement leur caractère, que les actions d'appareil & d'éclat dans lesquelles leur ame se dérobe sous le masque de la politique ou de la gravité. » On peut dire
 » qu'on y voit nos Rois peints par eux-
 » mêmes ; c'est dans leurs mains qu'on
 » trouve le pinceau ; ce sont eux-mêmes
 » qui distribuent les couleurs & qui for-
 » ment les traits qui les caractérisent. »

L'Auteur, comme s'il eût craint qu'on ne désapprouvât le plan de son ouvrage, le justifie par plusieurs exemples chez les Anciens & les Modernes. S'il avoit besoin d'autorité, il en trouveroit une bien respectable dans Saint Louis, qui regardoit les actions particulières & les mots remarquables des grands hommes comme un moyen d'instruction aussi sûr que solide.

» Saint Louis, avant que de s'aller
 » coucher, dit Joinville, le plus sou-
 » vent faisoit venir ses enfans devant lui ;
 » & leur recordoit les beaux dits & faits
 » des Rois & autres Princes anciens, &
 » leur disoit qu'ils les devoient retenir

98 MERCURE DE FRANCE.

» pour y prendre exemple : & pareille-
» ment leur montrait les faits des mau-
» vais hommes, qui par luxures, rapi-
» nes, avarices, orgueil, avoient perdu
» leur terre & seigneurie, & les exhor-
» toit d'en avoir souvenance afin de ne
» faire comme eux. »

Parmi les traits que l'Auteur a rapportés, je vais choisir ceux qui me paroîtront les plus propres à peindre les mœurs de la nation, dans ses différens périodes, & le caractère de ceux qui l'ont gouvernée. J'observerai d'abord qu'il ne faut pas donner trop de confiance à l'histoire des commencemens de notre monarchie. L'origine de tous les peuples est ordinairement obscure ; d'ailleurs les préjugés & l'ignorance des premiers temps joints à l'esprit de parti qui a pu conduire la plume des anciens écrivains, ont dû répandre bien des nuages, & accréditer bien des faussetés : aussi un lecteur attentif & philosophe ne lira qu'avec une extrême défiance l'histoire de la première race de nos Rois.

Le Pere Daniel & M. le Président Hénault n'ont point mis au nombre des Rois de France Pharamond & ses successeurs ; ils ont regardé Clovis comme le fondateur de la monarchie. M. D. n'adopte

point ce sentiment , & il regarde comme une espèce d'injustice de retrancher le nom de Pharamond des fastes de notre histoire ; il croit que Grégoire de Tours n'a point parlé de ce Prince , parce que son zèle pour le christianisme ne lui a pas permis de s'arrêter sur des noms payens. Nous ne rapporterons sur la vie des quatre premiers Rois que la bonne fortune qui arriva à Childeric : Basine , Reine de Thuringe , étant devenue amoureuse de ce Prince , le suivit , & le Roi lui ayant demandé » pourquoi elle avoit quitté sa » Patrie & un pays où elle régnoit , pour » venir à sa Cour : Je suis venue ici , lui répondit la Princesse , » parce que je suis » charmée de votre mérite ; si j'avois cru » trouver au delà des mers un héros plus » brave & plus galant que vous , j'aurois » été l'y chercher. » Cette nouvelle Talestris fut bien reçue , & fut mere de Clovis.

Clovis , à qui on a donné le surnom de *Grand* , souilla ses grandes actions par des cruautés plus grandes encore ; il fit périr ou de sa propre main ou par la voie de l'assassinat & de la trahison , tous les Princes de sa maison qui lui portoient ombrage. Grégoire de Tours dit de lui , *que Dieu assujétissoit tous les jours ses ennemis sous sa main , parce qu'il marchoit*

100 MERCURE DE FRANCE.

*devant lui dans la sincérité de son cœur ;
& qu'il faisoit devant ses yeux les choses
qui lui étoient agréables.*

Ce Prince s'étant recommandé à Saint Martin de Tours la veille d'une bataille, alla au tombeau de ce Saint pour le remercier de la victoire qu'il avoit obtenue ; il présenta le cheval qu'il avoit monté le jour de la bataille ; mais y ayant regret à son départ , il demanda à le racheter, & en offrit cinquante marcs d'argent. On voulut lui rendre le cheval ; mais le Saint ne permit pas qu'il pût sortir de l'écurie : le Roi augmenta la somme de la moitié , & le cheval sortit. Clovis , encore nouveau chrétien , ne pût s'empêcher de dire : *Saint Martin sert bien ses amis ; mais il leur vend ses services un peu cher.*

On ne trouve dans l'histoire de ces premiers Rois que des traits de férocité & de barbarie qui font frémir l'humanité. Childebert , fils de Clovis , parmi plusieurs cruautés , fit égorger deux de ses neveux par la main de son propre frere. D'un autre côté , il fit bâtir l'Abbaye de Saint Germain-des-prés , & l'Eglise Cathédrale de Paris , & on lit dans son épitaphe , *le pieux , le religieux , le juste Childebert.*

Chérebert fut un Prince doux, généreux, bienfaisant ; il cultiva les arts, & fit fleurir la Justice, qu'il rendoit lui-même : cependant à peine Chérebert figure-t-il parmi nos Rois, parce qu'il n'étoit ni guerrier, ni conquérant. Il se rendit odieux aux Ecclésiastiques par la fermeté avec laquelle il soutint les droits de sa couronne contre plusieurs Prélats qu'il condamna à une grosse amende. On oublia ses vertus, on le traita d'impie & de persécuteur, & il fut peint sous des couleurs odieuses dans l'histoire de Grégoire de Tours.

Chilperic premier fut un des hommes les plus sçavans & les plus éloquens de son siècle. On a vanté sa générosité, sa valeur, son amour pour la justice ; & c'est un de nos Rois que Grégoire de Tours a le plus maltraité : il est vrai que ce Prince parloit fort librement des Evêques ; il appelloit celui-ci étourdi, celui-là orgueilleux ; l'un attaché aux biens, l'autre à ses plaisirs. *Nos coffres demeurent vuides*, disoit-il souvent, suivant Grégoire de Tours lui-même, *tandis que les richesses que nous devrions avoir passent aux Eglises : les Evêques deviennent des Rois : notre gloire diminue, & notre honneur transféré aux Evêques, s'avilit.*

Dagobert I ayant subjugué les Saxons , eut la cruauté de faire couper la tête à tous ceux qui excédoient la longueur de son épée. Il bâtit & dota richement l'Abbaye de S. Denis. Cela lui a valu bien des éloges de la part des Moines , auxquels il n'a pas tenu de le faire passer pour Saint. Clovis II son fils, employa les richesses que son pere avoit rassemblées à S. Denis pour nourrir dans un temps de famine les pauvres , qui suivant l'expression des SS. PP. sont les vrais temples du Seigneur. Le Clergé & les Moines firent tout ce qu'ils purent pour le faire passer pour insensé. Ces différens traits recueillis parmi cent autres, peuvent faire juger des motifs qui ont conduit la plume, & réglé les jugemens des Auteurs de nos anciennes chroniques.

Charlemagne scelloit les ordres qu'il donnoit avec le pommeau de son épée , où étoit gravé son sceau , & disoit , *voilà mes ordres ; & voilà ce qui les fera respecter de mes ennemis* , ajoutoit - il en montrant son épée. Ses Etats étoient si brillants sous son règne , que les Ambassadeurs d'un Calife de Babylone disoient , *qu'en Asie ils voyoient des Maîtres souvent braves , souvent éclairés , mais ordinairement capricieux & cruels ; qu'en Occident*

ils avoient vu un peuple de Rois , auxquels obéissoit un nombre innombrable d'armées toutes couvertes d'or & de fer ; que les Rois avoient pourtant un chef qui étoit le Roi des Rois , mais qu'eux & lui ne vouloient jamais que la même chose ; que tous obéissoient en sa présence , quoique tous fussent libres , & véritablement Rois.

Louis V , le dernier Roi de la race Carlovingienne , est un de ceux auxquels on a donné le nom de *Fainéant*. Ce Prince n'avoit cependant tout au plus que vingt ans quand il est mort , & n'a régné qu'environ quinze mois. .

Robert , surnommé *le Pieux* , a été le premier de nos Rois qui ait été excommunié par un Pape , & le premier qui ait été canonisé. On connoît assez la cause de son excommunication , & les effets incroyables qu'elle produisit sur l'esprit de ses sujets même les plus attachés : tout le monde l'abandonna , *il ne lui resta que deux domestiques pour le servir , qui même crainte de la contagion , jettoient au feu tous les vases qui avoient été sur la table de Robert , lequel manqua plus d'une fois des choses nécessaires à la vie.* Ce Prince avoit eu pour précepteur le fameux Gerbert , le plus sçavant homme de son temps , que ses inventions mécaniques

firent passer pour sorcier & magicien , & qui n'en fut pas moins élevé dans la suite sur le trône Pontifical.

Louis le Gros étendit l'autorité Royale, & réprima le premier les abus du gouvernement féodal. Dans le combat de Brenneville , un cavalier Anglois prit les rênes du cheval que montoit ce Prince , & cria *le Roi est pris*. Louis lui déchargea un coup de la masse d'arme dont il étoit armé & le renversa par terre , en disant , avec ce sang froid qui caractérise la véritable valeur , *sçache qu'on ne prend jamais le Roi, pas même au jeu des échecs*.

Philippe Auguste donna à la Couronne de France un éclat qu'elle n'avoit point eu depuis Charlemagne : lorsqu'il demandoit aux Ecclésiastiques des subsides pour subvenir aux frais des guerres qu'il eut à soutenir pendant tout son règne , ils ne manquoient pas de s'en excuser sur leurs privilèges , & sur ce qu'il n'étoit pas permis *d'employer le bien des PAUVRES à des usages profanes*. Ils promettoient d'assister le Roi de leurs prières. Les Seigneurs de Coucy , de Rhetel , & plusieurs autres , s'étant mis à piller leurs biens , ils recoururent à la protection du Roi , qui leur dit , qu'il étoit peu en état de les aider ;

pendant , ajouta-t-il , *je vous promets de vous assister de ma recommandation auprès de Coucy & des autres.* Le pillage continua. Les Prélats redoublèrent leurs plaintes , supplièrent le Roi d'employer l'autorité des armes contre leurs ennemis : *très-volontiers* , leur dit-il , *mais pour en venir là il faut avoir des troupes , & pour avoir des troupes il faut de l'argent.* Le mal pressoit , le Clergé entendit ce que cela signifioit , il paya , & les pillages cessèrent. « Le détour marque de la foi-
 » blesse , dit l'Auteur ; mais dans quel
 » temps s'en servoit-on ? Dans un temps
 » où les foudres de Rome faisoient trem-
 » bler les moins timides , & où la doctrine
 » de Gregoire VII mettoit en un clin d'œil
 » toute l'Europe en feu.

On trouve dans l'histoire de S. Louis un trait bien remarquable. Marguerite de Provence son épouse étoit à la veille d'accoucher ; lorsque ce Prince fut pris. Damiette où elle étoit enfermée alloit tomber entre les mains des infidèles. Avant que d'accoucher , elle fit sortir tous ceux qui étoient dans sa chambre , à l'exception d'un vieillard revêtu de l'ordre de Chevalerie : se jetant alors à genoux , dit la Chronique , elle lui requit *un don* que le Chevalier lui accorda *par serment.*

E v

Sire Chevalier , lui dit la Reine , *sur la foi que vous m'avez donnée , je vous conjure de me couper la tête , si les Sarrafins prennent cette Ville , avant que je puisse tomber entre leurs mains.* La réponse du Chevalier ne fut pas moins généreuse , dit notre Auteur , que la priere qui lui étoit faite : *Très-volontiers , Madame , j'y avois déjà pensé , & j'étois résolu de le faire , si la place étoit prise.* Il y a dans ce trait singulier un mélange de grandeur , de courage & de férocité qui appartient à des mœurs plus fortes que les nôtres , & qu'il est difficile d'apprécier.

On connoît assez les démêlés de Philippe le Bel avec Boniface VIII. Nous n'en rapporterons qu'un seul trait. Ce Pape suivant les traces du fameux Grégoire VII , auroit voulu que tous les Rois fussent allés à la conquête de la Terre sainte : Philippe étoit alors en guerre avec Edouard Roi d'Angleterre ; Boniface fit dire aux deux Rois , *qu'ils eussent à conclure une trêve , sous peine d'excommunication.* Je ne prends la loi de personne , répondit Philippe , *pour gouverner mes Etats ; Dieu & la Religion donnent au Pape le droit de m'exhorter , mais ils ne lui donnent pas celui de me commander.*

Quelques-uns de ses Courtisans lui con-

seilloient de punir l'Evêque de Pamiers , & de se venger de ce Prélat , en partie auteur de ses démêles avec Boniface VIII. *Je ne puis* , répondit-il , *mais il est beau de le pouvoir & de ne le pas faire.*

Ce fut lui qui rendit le Parlement sédentaire à Paris , en donnant à la Justice son Palais pour domicile.

Philippe le Long succéda à la Couronne , à l'exclusion de Jeanne Reine de Navarre , fille de Louis Hulin son frere & son prédécesseur. C'est le premier exemple de la force de la loi salique , qui fut confirmée par les Pairs assemblés en Parlement en 1316. Il avoit conçu le dessein d'introduire en France un seul poids & une seule mesure ; mais pour les frais de cette réformation on proposa un nouveau subside , & l'impôt ne pouvant se lever , le règlement demeura là.

Charles IV , dit *le Bel* , fut le premier qui permit au Pape de lever des décimes sur le Clergé de France , pour y avoir part. C'est une tache à la vie de ce Prince qui n'avoit pas besoin d'un pareil détour. Après la funeste journée de Cressy en 1346, où périt la plus grande partie de la Noblesse de France , & où Philippe de Valois fit des actions d'une valeur extraordinaire , ce Prince arriva de nuit au châ-

E vj

teau de Brai en Picardie. Le Seigneur du château qui étoit sur ses gardes , ayant demandé *qui va là ?* La fortune de la France , répondit Philippe. • •

Charles V, surnommé *le Sage & l'Eloquent*, a été le premier de nos Rois qui ait porté le titre de *Dauphin* ; le premier qui ait mis un impôt sur le sel & sur les vins ; le premier qui ait fixé la majorité des Rois , & le temps de leur sacre à 14 ans ; le premier qui ait donné en titre le gouvernement des Provinces ; le premier qui depuis Charlemagne ait donné aux Lettres un éclat réel ; le premier qui ait procuré à la France une traduction françoise de la Bible ; le premier enfin qui ait eu une bibliothèque royale , laquelle après avoir été longtems à Fontainebleau , a fait le fondement de l'immense & précieuse collection que le Roi possède aujourd'hui.

Charles VII se livroit au repos & au plaisir , & s'amusoit à danser des ballets ou à dessiner des parterres , *tandis que les Anglois*, dit Duhaillan, *parcouroient ses Etats la craye à la main*. Comme il faisoit exécuter un Ballet qu'il avoit imaginé , il demanda à quelques-uns de ses courrisans ce qu'ils pensoient de la fête : *Ne trouvé-je pas bien* , leur dit-il , *le*

moyen de me divertir ? Eh ! oui , Sire , lui répondit un brave serviteur , il faut convenir qu'on ne sçauroit perdre une couronne plus gaîment. Au lieu de se fâcher de la liberté de cette réponse, Charles en fut touché , & pensa au rétablissement de ses affaires.

On sçait de quel moyen se servit la belle Agnès de Sorel pour réveiller dans le cœur de ce Prince l'amour de son devoir & de sa gloire ; mais tout le monde ne connoît pas des vers de Baïf sur ce sujet , parmi lesquels on en trouve d'une naïveté fine & piquante , & qu'on peut lire sans avoir besoin d'indulgence , quoi qu'en dise l'Auteur des *Tablettes*.

Ce Roi comme un Pâris enchanté d'une Hélène,
De l'ardeur de l'amour portant son ame pleine,
Estimoit presque moins perdre sa royauté,
Que de sa douce amie éloigner la beauté.
Charles, quoique l'Anglois ravageât son royaume,
Jamais qu'à contre cœur ne prenoit le héaume,
Volontiers nonchalant de son peuple & de so,
Pour mieux faire l'amour eût cessé d'être Roi :
Content d'être berger avecque sa bergere...

Baïf après ces vers rapporte la leçon qu'Agnès fit à Charles VII, & qu'elle finit ainsi :

110 MERCURE DE FRANCE

Si l'honneur ne vous peut de l'amour divertir,
Vous puisse au moins l'amour de l'honneur avertir.
Elle tint ce propos, & sa voix amoureuse
Du gentil Roi toucha la vertu généreuse,
Qui longtemps comme éteinte en son cœur crou-
pissoit,
Sous la flâme d'amour qui trop l'assoupissoit.
A la fin sa vertu s'enflâma, renforcée
Par le même flambeau qui l'avoit effacée.

Avec de grands défauts Charles avoit
des vertus & des qualités aimables : il
aimoit la justice, les arts, & surtout la
vérité ; *qu'est-elle devenue ?* disoit-il quel-
quefois, *il faut qu'elle soit morte ; & elle*
est morte sans trouver de Confesseur. Sa
mort fut affreuse ; il se laissa mourir de
faim dans la crainte d'être empoisonné
par son fils.

Toute la vie de Louis XI justifie ce
qu'on a dit de lui, *qu'il n'étoit ni bon fils,*
ni bon père, ni bon mari, ni bon ami, ni
bon sujet, ni bon Roi. Avec beaucoup
d'esprit & de lumières, il donna dans les
excès de la superstition la plus aveugle &
la plus absurde. Il rompoit sans scrupule
les engagements les plus sacrés lorsqu'il
n'avoit pas juré par *pasques Dieu*, ou
sur la Croix de Saint Lô d'Angers ; alors
il n'osoit se parjurer, crainte de mourir

dans l'année. Sans cesse tourmenté par les frayeurs de la mort, il n'y eut point de Saints qu'il n'invoquât, point de pèlerinage qu'il ne fît, tant qu'il put voyager; point de reliques qu'il ne fît apporter, le tout pour prolonger ses jours. Il s'étoit voué à Saint Eutrope, & écoutant attentivement l'Oraison que récitoit un Prêtre, il entendit qu'on y demandoit la santé de l'ame avec celle du corps : *n'est-ce pas, dit-il, en demander trop à Dieu, & l'importuner ? Retranchez de cette prière la santé de l'ame, & ne demandez que celle du corps ; l'un viendra après l'autre.* Ses principes en politique étoient ceux de Tibère ; on lui demandoit *combien lui valoit la France ? C'est, dit-il, un pré que je fauche tous les ans, & d'aussi près qu'il me plaît.* Comparons cette réponse avec celle qu'Henri IV fit au Duc Charles Emmanuel de Savoie, qui lui faisoit la même question : *Elle me vaut ce que je veux, dit Henri IV.* Le Duc trouvant cette réponse vague, le pressa de s'expliquer plus précisément : le Roi ajouta, *Oui, ce que je veux ; parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai ; & si Dieu me laisse encore quelque temps à vivre, je ferai en sorte qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume.*

112 MERCURE DE FRANCE.

qui n'ait le moyen d'avoir une poule dans son pôt. Après un instant de silence il ajouta , & cela ne m'empêchera pas d'avoir encore de quoi entretenir des troupes pour mettre à la raison ceux qui choqueront mon autorité.

Charles VIII, le dernier de la branche royale de Valois, a été le premier de nos Rois qui a porté la couronne fermée telle qu'elle est aujourd'hui ; il réduisit les sept millions sept cent mille livres de subsides que levoit Louis XI à douze cens mille livres , & avoit conçu quelque temps avant sa mort les projets du gouvernement le plus sage & le plus doux pour les peuples. La réforme du Clergé & celle de la Justice étoient les premiers objets qui devoient l'occuper. La suppression des épices des Juges étoit résolue , & tout Evêque non résident devoit être privé des fruits de son Evêché.

Louis XII fut proclamé à son de trompe *Pere du peuple* ; c'est le plus beau nom que les hommes puissent donner à un homme , & jamais Prince ne l'a mieux mérité. *Un bon pasteur* , disoit-il , *ne sçauroit trop engraisser son troupeau.* C'est une maxime qu'il n'a jamais perdue de vue dans tout son règne. Ce Prince avoit beaucoup d'esprit & de lumières ; il aimoit

les gens de lettres , les encourageoit , & les entretenoit dans ses momens de loisir ; distinction encore plus flatteuse pour un homme de lettres que les gratifications & les pensions. Le jugement qu'il portoit sur les Historiens Grecs & Romains , & sur les nôtres , fait honneur à son esprit.

» Les Grecs , disoit-il , ont fait peu de
 » chose , mais ce peu brille du plus grand
 » éclat par les embellissemens qu'y ajoute
 » l'éloquence de ces Ecrivains. Les Ro-
 » mains ont beaucoup fait , & ils ont
 » trouvé des plumes qui ont égalé la
 » grandeur de leurs actions. Les François,
 » moins heureux , en ont beaucoup plus
 » fait que les Grecs , & autant que les
 » Romains , mais ils n'ont pas eu l'art de
 » transmettre leurs actions à la postérité.

On lui représentoit que la Reine prenoit trop d'empire sur lui ; *il faut bien* , répondit-il , *souffrir quelque chose d'une femme , quand elle aime son honneur & son mari.*

Les théologiens de son temps étoient sans cesse divisés sur des questions ridicules ou même dangereuses ; *que ces Messieurs s'accordent entr'eux s'ils veulent* , disoit le Roi , *mais qu'ils ne nous étourdissent point de leurs querelles , dont ni moi ni tout autre bon chrétien n'avons affaire.*

114 MERCURE DE FRANCE.

Un fanfaron avoit reçu une blessure au visage, & s'en faisoit un titre pour demander des récompenses. Le Roi dit : *c'est sa faute s'il a été blessé ; que ne fuyoit-il, sans regarder derrière lui.*

Il comparoit les grands Seigneurs à Diomède, & les nobles de campagne à Actéon ; *les uns sont mangés par leurs chevaux, & les autres par leurs chiens.*

L'amour, disoit ce Prince, est le roi des jeunes gens, & le tyran des vieillards.

François I étoit si charmé du bon air & de la prestance de Léon X, qu'il ne manquoit jamais d'assister au Service lorsque le Pape célébroit. *On a tort, disoit-il, de penser que les cérémonies ne contribuent point à la piété ; quand je vois le Pape en habits pontificaux, je ne puis m'empêcher d'être frappé de cet éclat extérieur qui concilie à la religion je ne sçais quelle grandeur particulière qui échappe à notre foiblesse. Si mon ame n'étoit pas tout-à-fait convaincue, les sens me conduiroient à la conviction.*

Lorsque François I fut fait prisonnier à Pavie, un soldat Espagnol pénétra dans sa tente, & lui présenta à genoux une balle d'or : » Sire, lui dit-il, je connoissois » le courage de Votre Majesté, & voilà une » balle d'or que j'avois fait fondre pour

» vous tuer, une si belle vie ne devant pas
 » finir sans une distinction particulière ; je
 » n'ai pas trouvé l'occasion de m'en servir,
 » & je prends la liberté de vous la pré-
 » senter. » François lui fit accueil & ré-
 compensa la singularité de cette idée.

Une femme s'étant jettée à ses genoux
 pour lui demander justice d'un gentil-
 homme qui avoit assassiné son fils : *levez-*
vous, lui dit le Roi, *il n'est pas nécessaire*
de se mettre à genoux pour me demander
justice, je la dois à tous mes sujets ; à la
bonne heure si c'étoit une grace.

L'auteur des *Tablettes* s'exprime assez
 singulièrement sur la science de François I.
Il étoit si sçavant, dit-il, *que quelques*
auteurs ont écrit qu'il sçavoit le latin, &
 il décide ensuite que ce Prince ne le sça-
 voit pas. Cette manière de raisonner ne
 concluroit pas beaucoup en faveur des
 connoissances de François I. Il échappe à
 notre auteur des négligences de cette es-
 pèce, qu'il y auroit de l'humeur à relever
 dans un ouvrage de cette nature.

On a à la Bibliothèque du Roi un très-
 beau manuscrit contenant les œuvres poé-
 tiques de François I. La jolie épigramme
 qu'il fit à la louange d'Agnès Sorel est
 partout. On connoit moins celle qu'il fit
 graver sur le tombeau de la belle Laure.

116 MERCURE DE FRANCE.
si célèbre par la tendresse & les sonnets
de Pétrarque.

En petit lieu compris vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée,
Plume, labeur, la langue & le sçavoir
Furent vaincus par l'amant de l'aimée.
O ! gentille âme, étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant ?
Car la parole est toujours réprimée
Quand le sujet surmonte le disant.

Il fut le premier qui introduisit les
femmes à sa Cour ; *une Cour sans femmes* ;
disoit-il, *est une année sans printemps* ,
un printemps sans roses.

Ce Prince se déguisoit souvent, &
alloit sans cortège chez un payfan pour y
apprendre ce qu'on pensoit de lui & de
l'état du royaume. Il trouvoit souvent
sous la chaumière d'un laboureur la vé-
rité qu'on lui déroboit à sa Cour, & il y
entendoit quelquefois des éloges d'au-
tant plus flatteurs, qu'on ne supprimoit
pas les ombres qui pouvoient obscurcir
le tableau.

Il disoit : » que les Souverains com-
» mandoient aux peuples, & les loix aux
» Souverains. » *Digna vox imperantis le-
gibus se subditum profiteri* : c'étoit la ma-
xime de Trajan.

Aucun de nos Rois n'avoit porté la magnificence dans les bâtimens & la richesse dans les meubles aussi loin que François I. On l'accusa de prodigalité envers ses favoris. Il eut des guerres continuelles à soutenir pendant son règne ; & à sa mort il laissa neuf cens mille écus dans ses coffres.

François I aimoit les bons mots. Il jouoit un jour à la paume avec l'Abbé de Beaulieu, qui fit un coup de raquette qui décida la partie ; le Roi piqué du coup lui dit, *peste soit de toi, je te donne au diable de bon cœur.* Sire, vous me faites bien de la grace, lui répondit-il : *je te fais grace ?* reprit le Roi étonné. Oui, Sire, de ne pas me donner à mes moines. *Combien avez-vous de religieux dans votre Abbaye ?* lui demanda le Roi. Je sçais le compte de mes moines, répondit l'Abbé, mais j'ignore celui de mes religieux. Tout cela caractérise un homme d'esprit, & l'irrégularité des mœurs du temps.

Henri II permit & honora même de sa présence le célèbre duel de Jarnac & de la Chataigneraye, où celui-ci reçut une blessure dont il mourut. Henri, qui l'aimoit, s'engagea alors par serment à ne plus accorder de duels. Le long attachement de ce Prince pour Diane de Poitiers, étoit plus

118 MERCURÉ DE FRANCE.

une affaire d'habitude & de foiblesse qu'une passion. Diane de Poitiers passoit pour avoir du gout pour le Maréchal de Brissac , & le Roi, qui le sçavoit , ne les en aimoit pas moins l'un & l'autre. On prétend même qu'ayant surpris le Maréchal avec la Duchesse, il lui laissa le temps de se cacher sous le lit ; mais voulant faire voir qu'on ne le trompoit pas , il demanda des confitures sèches , & en jetta une boîte sous le lit ; *tiens* , dit-il, *Brissac , il faut que tout le monde vive.*

» Ce n'est que sous le règne d'Henri
 » II , & par une ordonnance de la fin de
 » l'année 1549 , que l'on a commencé
 » de marquer sur les monnoies l'année
 » de leur fabrication , & de faire con-
 » noître par des chiffres si le Roi , du-
 » quel elles portent l'image, est le premier,
 » le second , &c. de son nom. Il y eut
 » aussi sous son règne des loix somp-
 » tueuses , redigées par le Chancelier
 » Olivier , qui font connoître combien
 » le luxe avoit gagné en France depuis
 » Louis XII. L'établissement des Prési-
 » diaux fut encore son ouvrage , & il
 » donna le droit de juger en dernier res-
 » sort aux Prévôts des Maréchaux , en
 » égard au nombre infini de brigands
 » dont la France étoit infectée ; »

Le reste au Mercure prochain.

ELOGES de Mrs Bassuel , Malaval & Verdier, prononcés aux écoles de Chirurgie , par M. Louis , Professeur & Censeur royal , Chirurgien-major , adjoint de l'hôpital de la Charité , de l'Académie des sciences , belles-lettres & arts de Lyon & de celle de Rouen &c. A Paris , chez Pierre - Guillaume Cavelier , Libraire. 1759.

CES éloges n'annoncent pas au premier coup d'œil une lecture bien intéressante , & il ne falloit pas moins que le nom de M. Louis , pour attirer sur eux les regards du Public. On sçait ce qu'on peut attendre de la plume de ce jeune & habile Chirurgien ; & ce nouvel ouvrage est bien fait pour justifier & pour accroître sa réputation. La vie laborieuse & uniforme de trois hommes occupés à la pratique de leur art , ne présentoit guères d'incidens propres à piquer la curiosité : tous les trois , quoique très-estimables dans leur profession , n'ont point eu cette célébrité que des places importantes , des découvertes essentielles , ou des circonstances singulieres , peuvent seules donner , & qui

T10 MERCURE DE FRANCE:

répand une sorte d'éclat & d'intérêt sur les plus petits détails. M. Louis a donc été obligé de suppléer à la sécheresse & à la stérilité du sujet par des traits ingénieux, des vues générales sur les principes de son art, & des réflexions utiles à ses progrès.

Je ne m'arrêterai point aux détails historiques de ces éloges, & je me contenterai de recueillir quelques traits qui puissent donner une idée du caractère d'esprit & du style de l'auteur.

M. Louis, après avoir dit que M. Bassuel fut chargé du soin de plusieurs hôpitaux, ajoute les réflexions suivantes. L'exercice
» habituel de la chirurgie dans les hôpi-
» taux pendant un temps fort long, n'est
» pas un garant bien sûr que ceux qui
» s'y sont livrés ayent acquis une expé-
» rience consommée. Surchargés par la
» multitude des malades, plus encore
» qu'ils ne sont distraits par la diversité des
» maladies, ils peuvent n'entrevoir que
» confusément les objets qui demandent
» le plus d'attention : l'occupation jour-
» nalière devenant, pour ainsi dire, une
» peine de corps, un travail fatigant,
» elle permet difficilement la méditation
» tranquille des différens phénomènes
» que la Nature présente avec tant de
» variété

» variété dans le grand nombre des maux
 » auxquels les hommes sont sujets. Le
 » seul exercice ne peut jamais donner
 » l'habileté nécessaire; puisque cette ha-
 » bileté consiste essentiellement à appli-
 » quer avec discernement & avec mé-
 » thode les règles de l'art aux cas parti-
 » culiers, si différens les uns des autres,
 » jusques dans la même espèce, par la
 » combinaison d'une infinité de circons-
 » tances qui les caractérisent. Ce discer-
 » nement & cette méthode dans le choix
 » & l'usage des moyens, exigent une lon-
 » gue suite de préceptes scientifiques. Si
 » les lumières de la théorie n'éclairent pas
 » l'esprit d'un homme qui ose se charger
 » de la vie de ses concitoyens, il pourra
 » bien parvenir avec le temps à se faire
 » une pratique d'habitude & une routine
 » plus ou moins assurée; mais elle sera
 » nécessairement très-bornée, & certai-
 » nement acquise par un trop grand nom-
 » bre de fautes.

M. Louis est attentif à saisir tous les
 accessoires intéressans qui peuvent enri-
 chir ses éloges. En parlant des obligations
 que contracte un élève vis-à-vis de celui
 qui lui a enseigné les principes de son
 art, il rappelle le serment qui se prati-
 quoit chez les anciens, & qui fait hon-

122. MERCURE DE FRANCE.

neur à leurs mœurs, mais qui paroît sans doute étranger aux nôtres. « Les
 » premiers maîtres de l'art nous ont laissé
 » sur ce point un modèle bien respec-
 » table. Dans le sein du paganisme, ces
 » grands hommes sentirent assez la dignité
 » de la nature humaine pour établir un
 » serment dont Hyppocrate a conservé le
 » formulaire dans ses écrits. On invo-
 » quoit tous les dieux & toutes les déesses,
 » & on les prenoit à témoin des obliga-
 » tions qu'on contractoit en se dévouant
 » à l'art de guérir. On juroit de regarder
 » comme son pere celui de qui on avoit
 » appris l'art, de tenir lieu de frere à
 » ses enfans ; & en cas qu'ils voulussent
 » embrasser la même profession, on s'en-
 » gageoit par serment à les instruire avec
 » tout le soin possible, par des préceptes
 » abrégés & des explications étendues.
 » Ces principes sont admirables, & pres-
 » crivent à tout homme la nécessité de
 » s'y conformer. La loi du serment n'a-
 » joute rien aux obligations essentielles.

M. Louis, sans dissimuler dans ses éloges les petits défauts des hommes qu'il loue, sçait leur donner une tournure adroite, & faire disparaître ce qu'ils pourroient avoir d'odieux ou de ridicule. Il paroît que M. Bassuel aimoit beaucoup la dispute, & n'abandonnoit pas volon-

tiers son opinion. « J'ai souvent vu , dit
 » M. Louis , qu'il avoit raison sur le fond
 » des questions agitées , quoique ceux
 » avec qui il disputoit n'eussent point tort.
 » Ce paradoxe sera éclairci , si l'on con-
 » vient que dans la diversité des avis ,
 » ceux qui les soutiennent ne se persuadent
 » pas assez qu'il ne suffit pas de s'entendre
 » soi-même, pour être entendu des autres.

M. Bassuel succéda au célèbre M. Ques-
 nay, dans la place de Secrétaire perpétuel
 de l'Académie de chirurgie ; mais la mul-
 tiplicité & l'assujettissement de ses occu-
 pations particulières , ne lui permirent
 pas de la remplir longtemps avec toute
 l'exactitude nécessaire. « On ne connoît
 » point assez , dit M. Louis, les occupa-
 » tions pénibles d'un chirurgien , que le
 » hazard des circonstances n'a pas élevé
 » à cette sorte de réputation qui introduit
 » chez les riches & les grands. Il faut
 » que l'artisan , le manœuvre , les gens
 » du menu peuple soient secourus. L'ap-
 » pas du gain ne dicte ni manège ni sou-
 » plesse pour s'emparer de leur confiance.
 » Ils ne la donnent qu'aux personnes qui
 » joignent le désintéressement à l'humai-
 » nité. Voilà les ressources que nous avons
 » pour être honorés des pauvres.

M. Louis termine l'éloge de M. Bassuel

F ij

par ce trait , qui honore le désintéressement de cet habile chirurgien , & prouve l'idée que M. Louis a de son art & de la vertu. « S'il n'a pas joui dès cette vie » du bonheur promis à celui qui est attentif au besoin du pauvre , c'est qu'il » ne s'est pas regardé soi-même comme » le but de ses travaux. On est presque » sûr d'enlever les suffrages , & d'obtenir » des témoignages apparens d'estime , » lorsqu'on les recherche avec avidité ; » mais ils ne dédommageroient point un » honnête homme du tems précieux qu'il » auroit donné à cette intrigue : il s'applique à bien faire , & sent qu'il n'y » réussiroit pas s'il n'étoit occupé qu'à » faire dire de lui qu'il a bien fait. » Cette réflexion noble & sensée peut s'étendre à tous les états qui doivent avoir la vertu pour principe , & le bien public pour objet.

M. Louis passe à l'éloge de M. Malaval. Ce chirurgien , né au sein du calvinisme , & ramené ensuite au catholicisme par M. Hecquet son ami , a eu une grande réputation , méritée par son habileté dans la pratique , & par des observations utiles aux progrès de l'art. M. Malaval fut nommé *chirurgien du Roi en sa Cour de Parlement* ; cette place a des fonctions qui

font souffrir l'humanité, & que le public est tenté de regarder comme odieuses. Telle est l'obligation d'assister à la question que l'on donne aux criminels. M. Louis nous présente ces mêmes fonctions sous l'aspect le plus respectable *« Le chirurgien, dit-il, est alors un juge établi par la sagesse de la loi, pour réclamer les droits de la nature contre la rigueur des ordonnances. »* Cette vue est grande, vraie, noblement exprimée, & digne de M. de Montesquieu.

M. Malaval a vécu jusqu'à l'âge de 89 ans ; mais dans les dernières années de sa vie, l'esprit se sentit de la foiblesse du corps, & à la fin les facultés intellectuelles s'éclipserent tout-à-fait. *« Il mourut par la défaillance insensible que l'âge apporte, sans pouvoir être troublé ni agité des réflexions que la connoissance d'une destruction prochaine fait naître, même dans les âmes les mieux préparées, & qui jouissent de toute leur raison. Ce qui paroît surprenant dans l'état où a été M. Malaval pendant les dernières années de sa vie, c'est qu'à l'occasion d'un mot qui frappoit son oreille dans une conversation à laquelle il ne pouvoit plus prendre de part, il récitoit avec chaleur*

» un assez grand nombre de vers , ou des
 » pages entières d'ouvrages en prose qui
 » lui étoient familiers , & où se trouvoit
 » le mot qui lui servoit , pour ainsi dire ,
 » de réclame. Je rapporte , dit M. Louis ,
 » ce fait , dont j'ai été plusieurs fois le
 » témoin , comme un phénomène singu-
 » lier du mécanisme de la mémoire.

M. Louis commence l'éloge de M.
 Verdier par cette réflexion , qui n'est
 malheureusement que trop vraie : » l'o-
 » pinion la plus générale des contempo-
 » rains , n'est pas une règle assez sûre
 » pour juger du mérite : la plupart des
 » hommes , occupés à se faire valoir , ne
 » sont guère attentifs qu'à la réputation
 » de leurs émules pour en retarder les
 » progrès , & trouvent qu'il est plus aisé
 » de suivre sur le compte des autres l'im-
 » pulsion du vulgaire , que de secouer le
 » joug de la prévention , en entrant dans
 » les détails d'un examen réfléchi. »

Après quelques années d'étude à Mont-
 pellier , M. Verdier vint à Paris ; il y ré-
 gnoit alors une émulation singulière entre
 les Professeurs & les Démonstrateurs d'A-
 natomie. M. Duverney & M. Arnaud
 partageoient les écoles : » cette rivalité ,
 dit M. Louis , » excite au travail , &
 » contribue nécessairement au progrès de

» l'art , surtout lorsqu'elle ne dégénère
 » point en haine personnelle. Mais la po-
 » litesse & les égards réciproques ne font
 » pas naître la confiance entre des parti-
 » culiers désunis d'opinion , & qui cher-
 » chent également pour fruit de leurs tra-
 » vaux , quelque préférence dans l'estime
 » publique. M. Verdier dût à ses bonnes
 » qualités l'amitié de différentes person-
 » nes qui ne s'en témoignaient guères.
 » En mettant autant de discrétion dans
 » sa conduite , qu'il montrait d'envie
 » d'apprendre , il étoit accueilli par tout,
 » & profitoit des lumières de rous. »

M. Arnaud adopta M. Verdier pour
 son élève , & il lui donna une preuve
 assez particulière de son affection. Un
 homme s'étoit confié aux soins de M.
 Arnaud pour l'opération de la fistule à
 l'anús ; & ce fut l'élève qui opéra sous les
 yeux du Maître , sans que le malade s'en
 apperçût. La cure fut des plus heureuses ,
 & M. Verdier s'applaudissoit de ce pre-
 mier succès ; *mais , dit M. Louis , comme*
il n'avoit opéré qu'en profitant d'un abus
de confiance , je suis persuadé que dans
un âge plus mûr il se seroit refusé à l'oc-
casion de recueillir des suffrages par cette
voie. Cette réflexion est un sentiment de

28 MERCURE DE FRANCE.

justice qui ne peut venir que d'une ame droite & élevée.

Personne n'a eu plus de réputation que M. Verdier pour les démonstrations anatomiques ; personne aussi n'a réuni autant de talens avec autant de zèle & d'exactitude. Il ne parloit jamais en public sans s'y être préparé expressément , & sans avoir repassé dans son esprit les faits principaux qu'il devoit exposer , & dont il se feroit reproché d'avoir obmis la moindre circonstance. » Ce n'étoit point la gloire » qu'il cherchoit par tant d'application ; » tout autre se pardonneroit ce motif, en » faveur du bien qu'il produit ; mais M. » Verdier se conduisoit par des principes » plus relevés : *Je serois coupable*, disoit-il, *des fautes que les jeunes gens commet-
troient par mon peu d'attention à les
bien instruire.* » Cet exemple de sévérité envers soi-même est un beau modèle à proposer à tous ceux qui sont chargés de l'instruction publique dans tous les genres. Voici comme M. Louis termine le portrait de ce vertueux Professeur : » plein » de probité & de politesse il cherchoit » par ses égards à ne déplaire à personne. » Il prononçoit volontiers ce mot qui étoit » comme sa devise, *ami de tout le monde.*

» La vraie amitié n'est pas si générale, aussi
 » ne doit-on entendre ici par le terme
 » d'amitié, qu'une complaisance d'habi-
 » tude, & la déférence qu'on a pour les
 » sentimens des autres dans les choses
 » indifférentes.

Les traits que je viens de rapporter sont suffisants pour faire juger du style de M. Louis, & de l'attention qu'il a eue de tourner toujours les faits historiques au profit de la morale, & à la perfection de la chirurgie. On trouvera d'ailleurs dans le cours de ses éloges des discussions sçavantes, traitées avec clarté, & qui annoncent un homme profondément instruit sur les principes & sur l'histoire de son art. Une plume étrangère en pareil cas eût été froide & stérile.

ESSAI géographique sur les Isles Britanniques, pour joindre à la Carte de ces Isles ; en cinq grandes feuilles. Par M. BELLIN, Ingénieur de la Marine. A Paris, chez Nyon, quai des Augustins, à l'Occasion. 1759.

LE titre de ce Livre annonce quel en est l'objet : l'Auteur l'a divisé en trois Parties ; la première contient la description géographique des Isles Britanniques

& des Provinces qui les composent , avec des Tables en forme d'Itinéraire pour l'intérieur du Pays. La seconde Partie contient le Routier ou Portuland , c'est-à-dire la description des côtes , ports , havres , mouillages & dangers qu'il faut connoître pour naviger autour de ces Isles. La troisième contient l'analyse des Cartes , dans laquelle l'Auteur rend compte de la méthode qu'il a suivie pour leur construction.

La réputation de M. Bellin forme un préjugé en faveur de l'exactitude de cet ouvrage. On n'attend pas de moi que j'en donne un extrait : des détails géographiques n'en sont pas susceptibles : c'est un Livre qu'il faut lire avec les Cartes sous les yeux. Je me contenterai de rassembler quelques idées générales sur le gouvernement , les usages & le commerce d'une nation dont il nous importe de connoître la constitution , les ressources & le génie. Ces détails , qui pourront paroître superflus aux gens instruits , ne le seront pas pour la plus grande partie des lecteurs.

On donne le nom d'Isles Britanniques à deux grandes Isles & à un grand nombre de petites , qui en sont voisines , situées dans la mer du nord , entre le cinquanz

tième & le soixantième degré de latitude septentrionale.

La plus grande de ces Isles, qu'on appelle la grande Bretagne, & qui a de longueur, du nord au sud, plus de deux cens vingt lieues communes de France, se divise en deux Parties; l'Angleterre vers le midi, & l'Ecosse vers le nord. Elles ont fait longtemps deux Royaumes séparés; mais l'Ecosse ayant été réunie à l'Angleterre, elle est aujourd'hui au rang des Provinces.

La seconde des deux grandes Isles Britanniques est l'Irlande, appelée autrefois Hybernien, petite Bretagne, & Bretagne occidentale, parce qu'elle est à l'occident de la grande Bretagne. Elle faisoit aussi un Royaume séparé, qui avant été conquis par les Anglois, a passé sous leur domination, & se trouve, comme l'Ecosse, réunie à la couronne d'Angleterre.

Les petites Isles qui font partie des Isles Britanniques, & qui sont presque toutes situées autour de la grande Bretagne, tant au nord qu'à l'ouest, sont en très-grand nombre, connues sous les noms d'Westernes, Orcades, & Schetland.

Le Gouvernement d'Angleterre est un Gouvernement mixte : il n'est ni Monarchique, ni Démocratique, ni Arist-

132 MERCURE DE FRANCE.

ocratique ; mais il tient des trois. Le Roi , les Grands & le Peuple , partagent le pouvoir législatif. Le Roi dispose de toutes les charges ecclésiastiques , civiles & militaires : la justice se rend en son nom. Il envoie & reçoit des Ambassadeurs , contracte des alliances , fait la paix , & peut même déclarer la guerre à sa volonté ; mais alors il la fait à ses dépens. Quand il s'agit d'établir de nouvelles loix , ou d'abroger les anciennes , le Roi ne le peut faire que du consentement de la nation , représentée par le Parlement.

Le Roi peut de sa seule autorité convoquer , casser ou proroger le Parlement. Il est composé de la Chambre haute ou des Pairs , & de la Chambre des Communes ou Chambre basse. La Chambre haute est composée des Seigneurs Ecclésiastiques , séculiers , Princes du Sang , grands Officiers de la Couronne , Ducs , Marquis , Comtes , Barons , Archevêques & Evêques. On les nomme en général Pairs , Lords ou Mylords : ils sont en tout 204 ; savoir , 188 pour l'Angleterre , & 16 pour l'Ecosse.

La Chambre basse est l'assemblée des députés des Comtés , des Villes & Bourgs , au nombre de 513 pour l'Angleterre , &

45 pour l'Ecosse. Ces deux Chambres délibèrent séparément sur les mêmes affaires, & se communiquent leurs délibérations. Quand il s'agit d'accorder des subsides, de lever des taxes nouvelles sur le Peuple, ou faire quelques changemens aux loix de l'Etat, il faut absolument le concours des deux Chambres, & le consentement du Roi.

L'Auteur, en parlant des partis qui divisent l'Angleterre, les distingue encore en Wighs & en Thoris, quoique ces deux partis ne subsistent plus aujourd'hui, suivant l'idée qu'on y avoit d'abord attachée. On ne connoît plus que le parti de la Cour & celui de l'opposition. Il y a un troisième parti, celui des Jacobites; ce sont ceux qui restent attachés au Prétendant : mais il est trop foible, & la sévérité des loix ne lui permet pas de se montrer à découvert.

On évalue actuellement les dettes de la nation Britannique environ à quatre vingt millions sterlins, qui font dix-huit cens quarante millions de nos livres tournois. On peut se convaincre de la justesse de cette réduction par le calcul, sur le pied de 24 liv. 10 s. environ la livre sterling. Les revenus de l'Angleterre formés des divers droits d'entrée & d'acise, &

134 MERCURE DE FRANCE.

autres droits fixes & ordonnés, qui montent à 450000 l. sterlings; des taxes sur les terres, à deux schellins par livre, formant un million de livres sterlings, & de ceux de la taxe sur la drêche, pour faire la bière, revenant à 750000 l. sterlings, donnent un total de 6250000 l. sterlings. Le produit des taxes sur les terres est destiné à l'entretien des troupes de terre, & celui de la taxe sur la drêche est affecté aux dépenses de la marine. Le total de la dépense revient à celui de la recette: on y comprend 1000000 ft. pour la liste civile, ou revenu du Roi; 3500000 ft. pour les intérêts des dettes nationales, & l'amortissement successif des capitaux; 1000000 ft. pour l'entretien des troupes de terre; 750000 ft. pour l'entretien de la marine. La recette & la dépense étant égales, il faut nécessairement lorsqu'il survient des évènements, soit de guerre ou d'armement de vaisseaux, soit pour des subsides étrangers ou toute autre dépense extraordinaire, que l'Etat fasse des emprunts, & augmente les taxes, & surtout celle des terres qu'on double en temps de guerre. Les emprunts augmentent les dettes, la taxe des terres charge extrêmement les propriétaires des biens-fonds, & fait des mécontents; d'où l'on peut

conclure qu'il s'en faut beaucoup que la Grande Bretagne soit en état de soutenir des dépenses extraordinaires; & que les ressources de son commerce ne sont pas suffisantes pour acquitter jamais les dettes actuelles de la nation, qui ne font qu'augmenter tous les ans.

A l'égard de la somme d'espèces monnoyées, nationales & étrangères, ayant cours dans le commerce, les écrivains nationaux les plus instruits ne la font monter qu'à dix-huit millions sterlings, qui font quatre cent trente-quatre millions de notre monnoye.

La Religion Catholique a fleuri en Angleterre depuis le troisieme siècle jusqu'au temps du schisme fameux d'Henri VIII. Ce Prince, par mécontentement contre le Pape qui s'étoit opposé à son mariage avec Anne de Boulen, sécularisa plusieurs Abbayes régulières, supprima les autres, & se déclara chef de l'Eglise anglicane.

Marie sa fille, qui succéda à Edouard VI son frere, essaya de rétablir le catholicisme, & d'y éteindre le schisme; mais Elisabeth sa sœur lui ayant succédé en 1558, cette Reine donna une nouvelle atteinte aux dogmes catholiques, en établissant une prétendue réforme dans l'Eglise anglicane,

136 MERCURE DE FRANCE.

qui supprima le dogme de la présence réelle, & de la transubstantiation dans le mystere de l'Eucharistie, l'invocation des Saints, le purgatoire, & le célibat des prêtres : l'Eglise anglicane conserva les habits sacerdotaux, & la hiérarchie ecclésiastique. Quant à la liturgie, elle en conserva aussi le fond ; mais insensiblement on y fit divers changemens, & enfin on en forma une nouvelle en langue vulgaire.

On a conservé aussi les deux Métropoles ; mais en général les revenus ecclésiastiques ont bien diminué, ayant été envahis par les séculiers, ou appliqués à d'autres usages : en sorte qu'aujourd'hui plusieurs Evêques en Angleterre n'ont pas mille écus de revenu. De-là vient sans doute qu'on ne voit pas les gens de condition prendre en Angleterre le parti de l'Eglise.

Le Roi nomme à toutes les prélatures, que l'Archevêque de Cantorbery confère en qualité de Primat. Le Clergé d'Angleterre composé d'Archevêques, Evêques, Chanoines & Curés, tient quelquefois des assemblées par permission du Roi ; elles sont divisées comme le Parlement en deux chambres, dont la première est remplie par les Ecclésiastiques du premier

ordre, & la seconde l'est par ceux du second ordre.

La Religion dominante est celle des Episcopaux, qui se soutiennent malgré les efforts qu'ont fait en divers temps les Calvinistes purs, ou Presbyteriens, pour abolir l'Episcopat. On appelle les Presbyteriens *Puritains*, parce qu'ils font profession de suivre l'Ecriture *purement*. On les appelle aussi *non-conformistes*, ainsi que tous ceux qui ne suivent pas la Religion dominante. On appelle *non-jureurs* tous les membres de l'Eglise Anglicane qui ne veulent point prêter serment contre le Prétendant. Pour entendre ceci il faut sçavoir que suivant le serment du Test, par lequel on renonce au Pape, à la transubstantiation, &c. il faut aussi abjurer le Prétendant; & qu'on ne peut obtenir ni dignités, ni emplois Ecclesiastiques, Civils, ou Militaires, ni se faire naturaliser, qu'on n'ait prêté ce serment. On tolère aussi en Angleterre d'autres Religions, comme les Quakers ou Trembleurs, les Anabaptistes, Luthériens & Millenaires, auxquels on permet le libre exercice de leur Religion, que les loix défendent sévèrement aux Catholiques; cependant il y en a, & même des Evêques, mais ils se tiennent cachés, & ne font

138 MERCURE DE FRANCE.

aucun exercice de catholicisme que dans le secret.

Au reste ce grand nombre de Religions autorisées ou souffertes en Angleterre, fait qu'à proprement parler il n'y en a aucune , surtout parmi les Grands.

Le commerce de l'Angleterre est immense. Londres est comme le centre de tout le commerce intérieur ; de-là vient ce grand concours de navires & de bateaux , & même de voitures de terre qu'on y voit continuellement.

Quant au transport des marchandises par eau , on peut juger du grand nombre de navires , de matelots & de bateliers employés en Angleterre , par le seul commerce du charbon de terre , qui occupe cinq cens navires pendant presque toute l'année , & dont les matelots passent pour les meilleurs qui soient en Angleterre. C'est pourquoi on entretient toujours ce commerce sur ce pied , & l'on fait venir le charbon par mer à Londres , de plus de cent lieues , quoiqu'il y en ait des mines plus voisines ; ce qui conserve une pépinière de bons matelots toujours prêts pour le service de l'Etat.

Le commerce extérieur est encore plus considérable , puisqu'il n'y a pas de pays dans l'Univers où l'Angleterre ne l'ait

porté & étendu , par toutes sortes de moyens.

Ses principales marchandises sont les laines , dont il se fait une quantité prodigieuse de draps & d'étoffes ; l'étain , le plomb , le cuivre , le charbon de terre , le bled , le poisson salé & fumé , & surtout le harang & le saumon ; les cuirs , les suifs , le safran &c. Plusieurs de ses manufactures sont aussi fort recherchées , particulièrement les satins , les damas , beaucoup de menus ouvrages en acier , & toutes sortes d'instrumens de mathématiques.

Le commerce dans les pays étrangers se fait, principalement à Londres, par différentes compagnies ou sociétés de marchands , soutenues par le Gouvernement , & sous la protection & l'autorité du Roi. Il en faut excepter le commerce de l'Amérique , qui est considérable , & pour lequel il n'y a pas de compagnie particulière , hors celui de la Baye de Hudson , qui en a une.

Les principales compagnies sont 1°. celle des Indes occidentales , savoir , l'ancienne & la nouvelle , qui ont été unies ensemble : leur commerce s'étend dans tout ce qu'on appelle l'Orient , depuis la Perse jusqu'à la Chine : ces compagnies ont des comp-

140 MERCURE DE FRANCE.

roirs & des établissemens considérables dans toutes les parties de l'Inde.

2°. La compagnie du Levant ou de Turquie, établie par la Reine Elisabeth, & dont les privilèges ont été augmentés par son successeur Jacques I : son commerce est considérable & très riche.

3°. La compagnie des marchands aventuriers, la plus ancienne de toutes, établie il y a près de quatre cens ans par Edouard I, pour transporter la laine hors du Royaume ; mais elle transporte aujourd'hui les draps tout fabriqués.

4°. La compagnie de Russie ou de Moscovie, établie sous le règne d'Edouard VI, à l'occasion de la découverte d'Archangel, faite par les Anglois dans l'océan septentrional, que l'on croyoit autrefois impraticable.

5°. La compagnie Royale d'Afrique, établie par Charles II, qui lui donna plein pouvoir de trafiquer sur toute la côte d'occident d'Afrique, depuis Salé, au midi de la Barbarie, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, défendant à tous ses sujets de se mêler de ce commerce.

L'auteur ne parle point du commerce de l'Assiente, qui fut accordé à la nation Angloise par le Traité d'Utrecht. Il remarque seulement que comme ce com-

merce étoit, ou du moins sembloit être peu avantageux dans son principe, on consentit que les Anglois envoyassent dans les mêmes Indes un vaisseau chargé des marchandises d'Angleterre & d'Europe ; & de la maniere dont s'y prenoient les Anglois pour faire le commerce, ce seul vaisseau leur rapportoit plus de vingt millions de livres sterlings de bénéfice : mais à force d'argent ils ont eu l'adresse d'obtenir un second vaisseau par le Traité de Seville ; ce qui a perdu non seulement le commerce des autres Nations dans l'Amérique Espagnole, mais encore celui de l'Espagne même.

Les Anglois avoient trouvé le secret de faire leur commerce de l'Assiente de maniere qu'un seul vaisseau leur rapportoit plus de vingt millions de livres sterlings, ce qui faisoit près de quatre cent soixante millions de livres de notre monnoye : cela paroît incroyable ; mais voici ce que faisoit le capitaine Anglois pour tromper les gardes côtes Espagnols.

Ce vaisseau, qu'on appelloit *Vaisseau de permission*, étoit toujours chargé à une assez grande distance du continent, & il faisoit transporter de nuit & furtivement les marchandises dans de petites barques ; le grand vaisseau abordait très-rarement,

142 MERCURE DE FRANCE.

mais se remplissoit de marchandises , que le Capitaine tiroit de la Jamaïque : ainsi le magasin général étoit dans cette Isle , & le vaisseau de permission étoit un magasin ambulant qui se remplissoit & se déchargeoit continuellement.

PRINCIPES discutés, pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques , & spécialement des Pseaumes , relativement à la Langue originale. Tome IX. *A Paris chez Claude Hérissant , rue neuve Notre - Dame.*

Je rendrai compte incessamment des derniers volumes de cet ouvrage.

LETTRÉS historiques , pour servir de suite à l'histoire des révolutions de la Grande-Bretagne , & à l'histoire militaire & civile des Ecoissois au service de France. *A Edimbourg , & se trouvent à Paris chez Ganeau , rue S. Severin.*

RÉCRÉATIONS littéraires , ou pensées choisies sur différents sujets d'histoire , de morale , de critique &c. Avec un Essai sur la trahison. Par M. Lautour , Lieutenant Général des Eaux & Forêts de France en la Table de marbre du Palais à Rouen.

OCTOBRE 1759. 143

*A la Haye, & se vend à Paris chez
Briasson, & Duchesne, rue S. Jacques;
Chaubert, quai des Augustins; Ganeau,
rue S. Severin, & Durand, rue du foin.*

*LIVRES nouvellement arrivés des pays
étrangers, chez Briasson, Libraire, rue
S. Jacques, à la Science : à Paris.*

ANACREONTIS Oda & fragmenta, gr. &
lat. cum notis Joan. Conr. de Paw, 4°. *Trajecti*, 1732.

Aristaneti Epistolæ, gr. & lat. cum no-
tis Jo. Merceri J. C. de Paw, 8°. *Trajecti*,
1737.

Epictetus, græcè, in-32. *Glasguae*,
1751.

D'Arnaud (Georg.) Dissertationes de
jure fervorum &c. 4°. *Leopardi*, 1744.

Ejusdem. Conjecturæ variæ de jure
civili, 4°. *Leopardi*, 1744.

Lechij (Ant.) Geometria practica, Theo-
retica, & Trigonometria, & sectiones co-
nicæ, 8°. 4 vol. *Milano*, 1753 & 1758.

Ejusdem. Newtonis arithmetica, 8°. 3 vol.

L'Uomo, del Marchese Gorini Corio,
in-4°. *Luca*, 1750.

Essais sur l'histoire naturelle de la mer

744 MERCURE DE FRANCE.

Adriatique, trad. de l'Italien de *Vital Donati*, 4^o fig. enlumin. *La Haye*, 1758.

Essais sur l'Histoire naturelle des Corallines & autres productions marines, trad. de l'Anglois de *Jean Ellis*, 4^o. fig. *La Haye*, 1756.

Plutarchi apophthegmata, gr. & lat. cum annotationibus variorum, edente *Mich. Mattaire*, 4^o *Lond.* 1741.

Goldoni, nuovo Teatro comico, 8^o. 2 vol. *Torino*, 1758.

Elémens de Géometrie d'Euclides, expliqués par *Konig* & par *Kuipers*, 4^o. *La Haye*, fig. 1758.

Schewencke (*M. Guil.*) Catalogus plantarum horti Hagensis, 8^o. *Haga*, 1752.

Trioen (*Conr.*) Observationes Medico chirurgicæ, 4^o fig. *Lugd Bat.* 1743.

Vriemoet (*Em. L.*) Athenæ Frisiacæ, 4^o. *Leovanij*, 1758.

Bruyn (*G. G. de.*) Dissertatio de progressu in Ethices per rationem. 4^o. *Lugd. Batavorum.* 1758.

Gaubij (*H. D.*) Institutiones Pathologicæ. 8^o. *Leydæ.* 1758.

La suite au prochain Mercure,

ARTICLE

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

M E D E C I N E.

*SUITE de la seconde Lettre de M. de la Condamine , à M. *** Conseiller a. P. d. D. Pour servir de réponse à la seconde Lettre de M. Gaullard & à son défi. (Mercure d'Août 1759.)*

MOI de réduire presque au néant le nombre de ceux qui n'ont jamais la petite vérole, je fais vraisemblablement ce nombre plus grand que ne le suppose M. G. C'est de quoi il ne se doute pas. Il croit peut-être, comme bien d'autres, que c'est beaucoup que d'évaluer à un quart ou à un tiers le nombre de ceux qui n'ont jamais cette maladie, au lieu que je suis persuadé & que j'ai même prouvé que la moitié ou plus de la moitié des hommes meurt sans l'avoir, savoir deux cinquièmes qui meurent au berceau ou dans les deux premières années de la vie, des convulsions, des vers, des dents, du rachitis, &c.

II. Vol,

G

N^o 46 MERCURE DE FRANCE.

& une autre partie considérable qui meurt dans une âge plus avancé avant que d'avoir payé le tribut à la petite vérole. Or cette dernière portion jointe aux deux cinquièmes, détruits par les maladies de l'enfance & les avortemens, fait au moins la moitié du genre humain, qui échappe à cette maladie, non par incapacité de la contracter, mais seulement par une mort prématurée. Si l'on veut outre cela supposer un certain nombre de sujets incapables de prendre la petite vérole, ce qui me paroît plus que douteux, le nombre de ceux qui ne l'ont jamais en deviendra d'autant plus grand : elle sera donc d'autant plus meurtrière pour la partie du genre humain qui reste exposée à ce fléau.  D'où il s'ensuit que nous devons conclure cette conséquence.

Pour estimer le revenu d'une terre on se contente de faire une somme de ce qu'elle a produit en dix ans. On en prend la dixième partie à laquelle on évalue le produit moyen annuel. Pour juger exactement des effets de la petite vérole, au lieu de dix années, M. *Jurin*, en a pris 42, & il a trouvé que sur plus d'environ mille morts de toutes sortes de maladies pendant le cours de ces 42 années, plus de 64 mille avoient été la victime de la petite vérole, ce qui fait à très-peu près la 14^{me} partie.

Une société de médecins & de chirurgiens de Rotterdam a, depuis lui, poussé ce calcul jusqu'à 66 ans ; ils ont trouvé la même proportion sur le total montant à 1500 mille, quoiqu'elle soit fort variable d'une année à l'autre depuis un 8^{me} & 9^{me} jusqu'à un 33^{me}, un 63^{me}, & même un 149^{me}. C'est donc une vérité incontestable, qu'en prenant un milieu, la petite vérole moissonne, année commune, la quatorzième partie du genre humain. Si donc la moitié des hommes meurt avant que de l'avoir, ce tribut d'un quatorzième du total doit être levé sur la moitié survivante. Or le quatorzième d'un tout est le septième de sa moitié. Donc de sept malades de la petite vérole, il en meurt communément un, si la moitié des hommes ne l'a jamais ; & plus d'un si plus de la moitié des hommes en est exempté. Donc il s'en faut beaucoup que j'aie exagéré le nombre de ceux que la petite vérole fait périr.

Mais que dira M. G. si je lui prouve que c'est lui-même qui réduit presque à rien le nombre de ceux qui n'ont jamais la petite vérole ? *C'est un principe faux, absolument faux*, selon lui, *que de supposer cette maladie mortelle à un sur sept de ceux qui en sont attaqués* : il s'en faut beaucoup si on l'en croit qu'elle ne soit si dan-

géreufe. Eh bien, que faut-il faire pour me rapprocher de la vérité? M. G. veut il qu'il ne meure de la petite vérole qu'un malade sur quatorze? Je le veux. Mais qu'il prenne garde à la conféquence. Il eft prouvé que de quatorze hommes qui naiffent il doit en mourir un de la petite vérole. Donc chaque mort de la petite vérole fuppose 14 naiffances. Or puifqu'on veut qu'il ne meure qu'un feul malade de la petite vérole fur 14, chaque mort fuppose 14 malades de cette maladie : donc il y aura autant de malades de la petite vérole que de naiffances : donc tous les hommes fans exception auront la petite vérole. Ce qui eft évidemment faux & précifément l'opposé de ce que prétend M. G.

J'ai fait mon poffible pour lui épargner cette contradiction. Je l'ai averti, page 45 de mon fecond mémoire, que *prétendre d'une part qu'un très-grand nombre d'hommes (échappés aux dangers de l'enfance) n'ont jamais la petite vérole, & de l'autre que cette maladie n'est pas fort dangereufe, c'étoit avancer deux chofes contradictoires*, puifque plus on fupposoit de privilégiés, moins il reftoit de fujets pour acquitter le tribut constant & fatal d'un quatorzième de l'efpece humaine; que par conféquent il falloit opter entre deux fup-

positions dont l'une excluait l'autre & convenir que si la petite vérole est moins commune que je ne l'ai supposé, elle sera d'autant plus meurtrière pour le nombre de ceux qui l'auront, & que plus on la supposera bénigne, plus elle sera générale. M. G. au lieu d'opter, veut établir à la fois deux suppositions incompatibles.

Où il a lû ma démonstration & n'a pas voulu m'entendre, ou il ne l'a pas lûe, & il a tort de me contredire sans avoir une idée bien nette de ce qu'il contredit; ou, enfin, il m'a bien entendu & cherche à faire illusion à ceux qui ne suivent pas de près notre dispute. Je suis fort embarrassé dans le choix de l'une de ces trois suppositions.

Les calculs d'Angleterre sur les inoculations, dit M. G. seront vrais ou faux; pour lui qui vit en France, voici le sien: Il va nous offrir un modèle de justesse & d'impartialité. *Je connois*, dit M. G. page 167, *quatre vingt, mettons pour la facilité du calcul, cent inoculés à Paris; sur ce nombre j'en sçais AU MOINS deux morts, & j'en ai cité trois qui ont eu la petite vérole après l'inoculation.*

Que de choses dans ce peu de mots! Je demande bien pardon à M. G. d'être obligé de le contredire si crûement. Mais il

150 MERCURE DE FRANCE.

s'agit ici de l'intérêt public, qui m'oblige à m'inscrire en faux contre son assertion.

Quant aux deux inoculés morts à Paris, M. G. entend sans doute M^{lle}. Chatelain la cadette, & le fils cadet de M. Caze. Il est vrai que l'un & l'autre sont morts : il est vrai qu'ils avoient été inoculés. Mais s'agit-il ici de faire la liste des inoculés morts, ou de compter ceux qui sont morts de l'inoculation ? Je ne trouve point étrange que M. G. range dans cette dernière classe M^{lle} Chatelain. Il avoit un prétexte spécieux pour mettre sur le compte de l'insertion la faute de ceux qui n'ont pas averti l'inoculateur d'une circonstance qui devoit rendre l'opération dangereuse. Mais quant au fils de M. de Caze, après l'information juridique qui constate la chute de cet enfant sur la tête, trois semaines avant sa mort, après le rapport des médecins & du doyen de la Faculté, qui ont assisté à l'ouverture de son corps, & reconnu un dépôt séreux dans le cerveau, avant que le fait de la chute fût connu ni des parens, ni de l'inoculateur, (*Mercur de Juin 1759*) après toutes les circonstances & les détails de la dernière lettre de M. Hosty, (*Mercur de Juillet, II vol.*) après les nouveaux témoignages qu'il y joint & qui ne laissent aucun doute

sur la cause de la mort de l'enfant, n'y a-t-il pas autre chose que de l'aveuglement à oser dire que *ces faits mériteroient bien que le ministère public usât du droit qu'il a de parler & d'agir*? Le ministère public n'a-t-il pas suffisamment agi quand M. le lieutenant général de police a permis une information juridique de témoins & renvoyé M. Hosty pardevant le commissaire Chenu pour la recevoir? Quelles preuves faut-il de plus à M. G. qui a vu toutes ces pièces imprimées? * On ne lui refusera pas de faire une nouvelle information & de contredire la première juridiquement, s'il l'ose: mais pourquoi cherche-t-il à répandre des doutes qu'il n'a pas? Non seulement son expression fait entendre que le jeune Caze, mort d'une chûte, a péri par l'inoculation, il en fait même soupçonner un troisième en disant qu'il en connoît à Paris *deux au moins*. Que signifie cet *au moins*? Indiqueroit-il pour troisième victime de la petite vérole artificielle feu M. le comte de Gisors, dont nous pleurons encore la perte? M. G. est conséquent: si l'inoculation a dû préserver le jeune Caze d'une chûte, elle pouvoit bien garantir M. de Gisors d'un coup de fusil.

* Voyez *Mercurès* de Juin & Juillet. 1759.

Voilà donc trois morts que M. G. met sur le compte de l'inoculation, quand on peut à peine en soupçonner une. Ce n'est pas assez : Il ajoute ces mots remarquables dont le public lui demande compte par ma voix.

Sur ce nombre (de 80 ou 100 inoculés à Paris) j'en ai cité trois, dit M. G. qui ont eu la petite vérole après l'inoculation. Je relis la lettre d'un bout à l'autre, je vois qu'il cite le jeune la Tour; c'est le sujet de la dispute présente. Mais quel autre auroit-il pû citer à Paris? Je ne sçache que l'auteur de la lettre anonyme insérée dans le mercure de Décembre 1758, qui ait eu l'impudence de dire qu'il venoit d'apprendre que plusieurs inoculés avoient eu la petite vérole à Paris. J'ai défié cet anonyme de se nommer ou de prouver les faits calomnieux qu'il avance : je lui offrois s'il les prouvoit une réparation authentique, & je consentois à passer moi-même pour calomniateur. L'anonyme se tait : plus jaloux de la réputation de cet auteur que lui-même, M. Gaillard ne lui trouve d'autre tort que d'avoir pris un masque pour oser dire la vérité. (p. 152 & 153) Ce n'est pas tout : il ne s'aperçoit pas qu'il contredit celui dont il fait l'apologie. L'anonyme avoue qu'il

OCTOBRE. 1759. 153

regarde comme apocryphe la nouvelle des autres faits semblables à celui du jeune de la Tour, & M. G. en compte deux autres à Paris : il prétend même les avoir cités dans sa lettre. Il est vrai qu'il cite un Hollandois & un Anglois à la page 162 ; mais ces deux étrangers inoculés ou non dans leur pays, ne sont pas du nombre des inoculés à Paris ; & c'est SUR CE NOMBRE que M. G. nous assure qu'il EN a trois.

Je connois 80 ou 100 INOCULÉS A PARIS. Sur ce NOMBRE j'en sçais AU MOINS deux morts ; & j'EN ai cité TROIS qui ont eu la petite vérole. Que M. G. qui connoît si bien la valeur des expressions m'apprenne à qualifier une proposition que l'auteur donne pour vraie, quoiqu'il en connoisse bien la fausseté. Qu'il me dise s'il est honnête d'induire ses lecteurs en erreur, en essayant de persuader aux étrangers & aux gens de province, que sur 80 ou 100 personnes inoculées à Paris depuis quatre ans, l'inoculation ait été funeste au moins à deux, (c'est-à-dire peut-être à trois,) & inutile à trois autres en ne les garantissant pas d'une seconde petite vérole ; quand il est d'une notoriété publique qu'à l'égard des morts tout se réduit à l'accident de Mlle Chatelain, d'autant plus malheureux qu'il pouvoit & de-

G v

voit être prévu ; & quand M. G. . . . lui-même , pour qui toute éruption à la peau qui commence par le visage est une vraie petite vérole , ne peut citer d'autre cas de cette espèce que celui du jeune de la Tour. Encore une fois je demande à M. G. à quelle intention & de quel droit au lieu de deux soupçons dont un n'appartient qu'à lui , il allégué cinq ou six faits dont il sçait que quatre au moins sont faux : est-ce respecter le public & la vérité ? Est-ce se respecter soi même ? M. G. a fort bien fait de protester qu'il ne répondroit plus ; il lui seroit un peu trop difficile de répondre à ces questions.

C'est sur des mémoires aussi fidèles que ceux qu'adopte M. G. que la gazette hollandoise de Rotterdam du 21 Juillet dernier, dit à l'article de Paris, que *l'inoculation va être sévèrement défendue en France*, à l'occasion de plusieurs morts très-subités qu'elle a occasionnées. De quelque part que soit venu cet avis que le gazetier prétend avoir reçu de Paris, l'absurdité s'y joint à la mauvaise foi. Est on jamais mort subitement de la petite vérole ? Cet article copié par toutes les gazettes *Hollandaises* n'étoit pas destiné pour celles qui paroissent en notre langue, & qu'on reçoit à Paris, où l'imposture eût été trop visible.

OCTOBRE. 1759. 155

Il ne pouvoit trouver de créance que hors de France , & paroît avoir été fabriqué uniquement pour Rotterdam , dans la vue d'affoiblir l'impression qu'a dû faire le nouveau traité d'une société de médecins & de chirurgiens de cette ville en faveur de l'inoculation. Cependant il a été copié par la gazette Angloise intitulée : London Chronicle , (4 Août) par quelques gazettes Italiennes , entr'autres celles de Pesaro ; sans doute il a passé dans les gazettes Allemandes. On auroit bien de la peine à faire faire le même chemin à une vérité.

Rien n'est plus propre à réconcilier avec l'inoculation les gens de bonne foi les plus prévenus contre cette méthode , que de voir de quelles armes on s'est toujours servi pour la combattre. Lisez, Monsieur, ce qui s'est passé en Angleterre quand elle commençoit à s'y répandre : toutes les calomnies que M. Jurin se laissa de réfuter , & qui le découragèrent à la fin. Miladi Worley Montagu m'a prédit il y a trois ans que j'en serois aussi rebuté. Elles ont été renouvelées en Hollande ; mais elles n'ont pas encore achevé leur tournée en Europe. Passe encore quand elles ne sont que ridicules. Telles sont celles qu'on imprime sérieusement en Italie , par exem-

G vj

ple, que l'inoculation détruit plus d'hommes que la petite vérole naturelle : que le Roi de Prusse l'a défendue dans ses Etats sous des peines grièves contre les inoculateurs & les inoculés : qu'il y a un concile assemblé en France pour décider s'il est permis de rendre bénigne une maladie souvent mortelle, &c. Ne vient-on pas de répandre à Paris le bruit qu'un jeune homme récemment arrivé de Pondichéri, d'où il avoit rapporté le certificat de son inoculation, étoit mort d'une seconde petite vérole ? Ce jeune homme est à Paris depuis dix ans : je l'ai vu : il est hors d'affaire : on n'inocule point à Pondichéri, il n'a aucun vestige d'inoculation, il ne fait ce que c'est. Remontez à la source de toutes les histoires pareilles, vous ne trouverez rien de vrai. Je reviens à mon sujet.

Je proposois dans ma réponse la question suivante : *Lequel des deux court un plus grand risque de la vie, ou celui qui attend en pleine santé que la petite vérole le saisisse, ou celui qui la prévient en se faisant inoculer ?* J'ai dit que cette question ne se pouvoit décider que par l'expérience, que la solution dépendoit de la comparaison d'un grand nombre de faits auxquels il falloit appliquer le calcul des probabilités, qui est une branche de la

Géométrie. J'ai dit que comparer les listes de morts de deux maladies , examiner quelle est la plus nombreuse , en conclure de quelle part est le plus grand danger par un calcul dont les principes sont démontrés , n'étoit ni le sujet d'un cas de conscience , ni celui d'une thèse de médecine , comme le prétend M. G. Tout cela est de la dernière évidence.

De deux risques que l'on compare , l'un doit être plus grand que l'autre , à moins qu'ils ne se trouvent précisément égaux ; ce qui seroit un hazard unique. Sans décider de quelle part le risque est le plus grand , je demande 1°. *Si de deux risques inégaux dont l'un est inévitable , il est permis de choisir le moindre ?* Ce qui mérite à peine d'être mis en question. 2°. *Si dans le même cas où l'un des deux risques est inévitable , la raison , la conscience ; la charité n'obligent pas de choisir le moindre ?* &c. je laisse la décision de ce dernier cas aux théologiens. 3°. Lorsque quelqu'un , persuadé de l'utilité générale de l'inoculation , se détermine à se soumettre à cette épreuve , je le renvoie au médecin pour décider du temps , du lieu , des circonstances ; & pour le préparer à l'opération , M. G. me cite au tribunal de la faculté , dont , suivant lui , j'ai usurpé les droits ,

158 MERCURE DE FRANCE.

Enfin, je dis que *s'il est prouvé qu'il y ait plus de danger à attendre la petite vérole qu'à la prévenir, il faut se faire inoculer.* M. G. appelle mon problème, il veut dire mon argument, un sophisme, & cela parce que, dit-il, il est possible de n'avoir jamais la petite vérole. *Il n'est pas vrai*, ajoute-t-il, *que de ces deux risques l'un soit inévitable.* (pag. 166.) M. G. auroit-il trouvé un milieu entre attendre la petite vérole & la prévenir ? Peut-il dire qu'il n'y a pas de risque à l'attendre ? Ne prétend-il pas qu'il y a beaucoup de risque à se faire inoculer, seule manière de prévenir cette maladie ? Voilà donc deux risques dont l'un est *inévitable*, & entre lesquels il ne nous reste plus que le choix.

Le risque d'attendre la petite vérole est à la vérité composé de deux autres, savoir du risque de l'avoir tôt ou tard, & du risque d'en mourir si jamais on en est atteint. Mais ce risque, tout composé qu'il est, est calculable : il dépend d'une part du degré de probabilité de ne point avoir la maladie, & de l'autre du degré de probabilité d'en réchapper si on l'a. C'est donc, je le répète, une affaire de calcul, & le problème ne peut se résoudre qu'en appliquant aux faits les règles con-

nues des géomètres pour mesurer les degrés de probabilité. La solution, encore une fois, n'en appartient donc ni au théologien ni au médecin.

J'ai prouvé ailleurs, d'après des faits reconnus vrais, que le risque de mourir un jour de la petite vérole que court en pleine santé l'adulte qui ne l'a pas encore eue, n'est que d'une soixante & dixième partie moindre que le risque de celui qui est actuellement atteint de la maladie. Je m'étois flatté qu'en supprimant les formules algébriques, j'avois mis cette vérité à la portée de tout lecteur qui voudroit y donner une légère attention, & je vois qu'un homme d'esprit ne m'entend pas. J'espère que d'autres moins clairvoyans & moins prévenus que lui m'entendront. Mais, réflexion faite, je puis cesser de m'étonner qu'il ne m'ait pas entendu : j'ai même de quoi le consoler de ce petit malheur.

Je me félicitois d'avoir rendu, comme je viens de le dire, ma démonstration sensible à tout le monde en la dépouillant de tout appareil géométrique, lorsque quelqu'un dont je ne donneroie pas une assez haute idée, en disant que son nom seul est synonyme, d'homme de beaucoup d'esprit, m'a dit avec une ingénuité qui ne convient qu'aux talens supérieurs, qu'il

m'avouoit que dès que je lui parlois d'une septième & de la dixième partie d'un septième, il ne m'entendoit plus. Assurément celui dont je parle a beaucoup plus de lumières que tous ces usuriers qui calculent si bien l'intérêt de l'intérêt ; mais la plupart de ceux qui, avec une imagination vive, ne s'occupent habituellement que d'éloquence de poésie, & de matières de goût, n'ont pas acquis l'habitude de donner à leur esprit le degré d'attention suffisant pour combiner les moindres rapports de nombres, & la répugnance qu'ils se sentent pour toute espèce de calcul, leur persuade qu'ils en sont incapables. S'il en est ainsi d'un assez grand nombre de gens de lettres, que sera-ce du commun des gens du monde, & de cette moitié du genre humain à laquelle l'autre ne résiste point ? Voilà ce qui fait que si peu de gens sont en état d'avoir un avis à eux sur la question présente toute simple qu'elle est. De ce petit nombre il faut encore retrancher ceux qui ne l'ont point examinée, parce qu'aucun intérêt suffisant ne les y a déterminés. Enfin il faut mettre à part les gens prévenus ou intéressés, par quelque motif que ce puisse être, à s'élever contre la nouvelle méthode. Toutes ces déductions faites, au lieu d'être surpris

que l'inoculation ait beaucoup de contradicteurs, on s'étonnera peut-être qu'elle ait tant de partisans.

M. G. (pag. 167) laisse à qui voudra le soin de vérifier les calculs d'Angleterre. Ils sont publics, & depuis longtemps n'ont plus besoin de vérification ; mais en voici un qui m'avoit échappé. M. *Hofsy*, par son rapport imprimé dans tous les Journaux à son retour de Londres en 1756, nous apprend que dans les quatre dernières années expirées le 14 Mai 1755, il n'étoit mort qu'un inoculé sur 473 dans l'hôpital de l'inoculation. Il y a quelque chose à changer à ce nombre. Je vois dans un écrit publié l'année suivante par les administrateurs de cet hôpital, que du 21 Décembre 1751 au 21 Décembre 1755, dans un intervalle égal de quatre années, *il n'étoit mort qu'un de 593 inoculés, & la plupart adultes.*

Mais ce sont des gens choisis, dit M. G. Oui sans doute : car sur un pareil nombre de personnes prises au hazard & non soumises à l'inoculation, plus d'une payeroit le tribut à la nature dans le terme de la cure ordinaire d'une petite vérole, & nous ne prétendons pas que l'insertion préserve ceux qui la subissent de tous les accidens auxquels la vie humaine est sujette. Pour

262 MERCURE DE FRANCE.

JUSTIFIER *par des calculs les succès de l'inoculation , il faudroit ,* ajoute M. G. (pag. 166) *avoir inoculé les bons & les mauvais sujets indifféremment ; on ne l'a point fait , & on n'a eu garde de le faire.* C'est justement ce qu'on a fait dans les premiers temps , & ce que M. G. ne devroit pas ignorer.

Je le renvoie sans cesse aux écrits de M. Jurin & de ses contemporains , c'est-à-dire , aux élémens de la doctrine de l'inoculation. Il y apprendroit que dans les commencemens en Angleterre & en Amérique, on inoculoit à tout âge & sans choix , enfans à la mamelle , vieillards de 70 ans , femmes grosses , nègres , esclaves , justement soupçonnés de porter dans leur sang le virus vénérien. Alors en ne faisant aucune déduction pour tous les accidens étrangers à l'inoculation , M. Jurin trouva qu'il mouroit un inoculé sur 60. Quand il en fût mort un sur 50 , comme le supposèrent les ennemis de la nouvelle méthode, le risque de la petite vérole naturelle , qui sur 50 en enlève communément sept , & souvent huit ou dix , eût encore été huit fois , ou tout au moins sept fois plus grand que celui de l'inoculation pratiquée au hazard. Les avantages de cette pratique sont donc établis dans tous les cas , par

comparaison aux dangers de la petite vérole naturelle. Et ne suffiroit-il pas pour décider la question, d'être le maître de choisir l'âge, la saison, le lieu, & toutes les circonstances qui concourent à rendre bénigne une maladie presque inévitable, que de s'exposer à la contracter dans le temps d'une épidémie meurtrière au milieu d'une campagne éloignée de tout secours, peut-être en voyage, peut être sous une tente, dans des dispositions de corps ou d'esprit, telles que la frayeur, qui suffisent pour en augmenter le danger ? Dans ces circonstances, le jeune homme le mieux constitué, le plus sain, le plus robuste, & dont quelquefois la maladie par des signes équivoques trompe la prudence du médecin, est souvent celui qui court le plus de risque ; ce risque, qui est au moins d'un sur sept si le sujet est déjà malade, n'est guère moindre, comme je l'ai déjà fait voir, pour celui qui jouit encore de toute sa santé. Le risque est évidemment pour celui-ci de plus d'un sur huit, & il augmente avec l'âge tant qu'il n'a pas payé le fatal tribut. Tout cela est démontré sans réplique. Jusqu'à présent le mal étoit sans remède ; la Providence nous en offre un. Tel sur la vie duquel il n'y avoit que huit, six ou quatre à parier contre un, peut

164 MERCURE DE FRANCE

changer son sort, & se mettre au pair avec celui qui se présente à l'hôpital de Londres, & dont il ne meurt qu'un sur près de 600. Peut-on, à moins d'être barbare, être convaincu de cette vérité sans en avertir ceux qui l'ignorent? Peut-on ne pas plaindre ceux qui ne veulent pas s'en instruire? Seroit-il possible, Monsieur, que vous fussiez de ce nombre, & que dans la crainte chimérique que l'inoculation de M. votre fils ne fût en pure perte, vous hésitassiez encore à mettre sa vie en sûreté? Vous savez que celui de Madame d'Epinaï, qu'elle a conduit à Genève, est inoculé depuis 15 mois, & que depuis ce temps il rend de fréquentes visites à tous les malades de la petite vérole: Mais vous ignorez sans doute que la mere, dont le tempérament étoit usé par les infirmités & par les remèdes, est non seulement guérie par M. Tronchin de ses diverses infirmités, auxquelles s'étoit joint un ulcère dans les reins, mais qu'elle vient d'être inoculée elle-même, & qu'elle est prête à revenir à Paris en parfaite santé. Cet exemple n'achevera-t-il pas de dissiper les doutes que la première lettre de M. Gaillard vous avoit inspirés? Vous avez regardé comme incontestables tous les faits qu'il avançoit.

J'ai déjà prouvé que M. G. ne se piquoit pas d'exactitude dans les faits : En voici une nouvelle preuve. Que diroit-il si je m'avisois, pour orner ma réponse, d'inventer une histoire sur son compte, & de la donner pour vraie, de supposer, par exemple, que le dépit de n'avoir pas été appelé pour une inoculation, l'a mis de mauvaise humeur contre les inoculateurs ? Ne pourrois-je pas donner à cette prétendue anecdote un air de vraisemblance ? La malignité seule n'aideroit-elle pas à la persuader ? Je vois déjà M. G. s'indigner de cette fiction. Je me mets à sa place, qu'il se mette à la mienne. Une telle histoire, si je la faisois, seroit peut-être moins fautive, mais à coup sûr ne le seroit pas plus que le petit roman imaginé par M. G. sur mon compte, & dont il fait part au public dans sa Lettre, p. 169. Voici ses paroles : *C'eût été pour M. de la C. un grand triomphe de rapporter de Rome un bref pour autoriser l'inoculation ; les lumières du Saint Père le mirent à l'abri de la séduction des calculs ; il tint bon contre toutes les tentatives du géomètre, &c.* Voilà un fait articulé bien précisément avec toutes ses circonstances. Je sçais que M. G. a dit qu'il en avoit des preuves, & je dis moi

qu'il est de la même fabrique que les deux ou trois morts de l'inoculation à Paris , & les deux ou trois inoculés attaqués d'une seconde petite vérole.

Je ne m'en tiendrai pas à la simple négation. Ce ne fut qu'à la fin de 1754 que je pus satisfaire le desir que j'avois depuis 30 ans de faire le voyage d'Italie , sans prévoir que ce voyage donneroit lieu à des commentaires de plus d'une espèce. Quelqu'un , avant mon départ de Paris , s'avisa de me demander en plaisantant si j'allois solliciter un bref en faveur de l'inoculation : cette plaisanterie se répandit à Rome , & trouva des gens qui la prirent sérieusement : mais je défie M. Gaillard & tout autre d'en citer un seul témoin. Ce n'est pas tout : M. le Duc de Choiseuil étoit alors Ambassadeur de France à Rome ; il me fit l'honneur de me loger chez lui pendant un an , & de me présenter au feu Pape Benoît XIV , ainsi qu'à feu M. le Cardinal Valenti , secrétaire d'état ; c'est lui à qui j'ai l'obligation des graces dont le S. Pere m'a comblé : il voudra bien me permettre de le prendre à témoin que je n'ai jamais fait la moindre tentative tendante à solliciter un pareil bref ; ce que S. Exc. n'auroit pas ignoré : j'aurois plutôt

crâint de multiplier les obstacles que de les lever par l'impétration de ce bref.

Le projet que me prêle M. G. étoit si loin de ma pensée, que je ne répondis pas même aux avances que me fit sur ce sujet le Cardinal premier Ministre, en me donnant quelques exemplaires de la traduction italienne de mon premier mémoire, faite par son ordre, & en me faisant entendre que si pour introduire l'inoculation en France, on n'attendoit que l'approbation du S. Siège, la chose ne souffriroit pas de difficulté. M. G. a donc jugé tout aussi légèrement de mes démarches à Rome que de la nature de la maladie du jeune la Tour.

M. Gaillard m'accordera, dit-il, volontiers *que la plupart & même si je veux tous ses raisonnemens portent à faux*, p. 27. Je prends acte de cette confession de mon adversaire; mais, ajoute-t-il, *pour les choses de fait, il faut que M. de la C. en convienne*. Ici M. G. répète ses exemples; je répète donc que j'y ai suffisamment répondu, soit en les infirmant, soit en les admettant; que dès ma première lettre j'ai fait voir, en les supposant vrais, combien peu ils tireroient à conséquence. M. G. paroît lui-même sentir la foiblesse

468 MERCURE DE FRANCE

de ses répliques ; & c'est sans doute pour en détourner l'attention du lecteur qu'il termine sa lettre par un défi qu'il me fait. Je rapporterai ses propres termes.

Le reste de la lettre contenant le défi de M. Gaillard , & la réponse de M. de la Condamine qui l'accepte , se trouvent dans le Mercure de Septembre.

A C A D E M I E S.

*PRIX proposé par l'Acad. des Sciences ,
Belles - Lettres & Arts de Lyon.*

Pour l'année 1761.

L'ACADÉMIE des Sciences , Belles-Lettres & Arts de Lyon , propose pour le Prix de *Physique* fondé par M. *Christin* , qui sera distribué à la fête de Saint Louis 1761 , le Sujet suivant :

Quelles sont les causes qui font pousser le vin ? Quels sont les moyens de prévenir cet accident & d'y remédier , sans que la qualité du vin devienne nuisible à la santé ?

Toutes personnes pourront aspirer à ce Prix. Il n'y aura d'exception que pour les Membres de l'Académie , tels que les Académiciens

OCTOBRE. 1759. 169

Académiciens ordinaires , & les Vétérans.
Les Associés réfidant hors de Lyon , au-
ront la liberté d'y concourir.

Ceux qui enverront des Mémoires ,
font priés de les écrire en François ou
en Latin , & d'une maniere lifible.

Les Auteurs mettront une devife à la
tête de leurs Ouvrages. Ils y joindront
un Billet cacheté , qui contiendra la mê-
me devife , avec leurs nom , demeure
& qualités. La Piece qui aura remporté
le Prix , fera la feule dont le Billet fera
ouvert.

On n'admettra point au concours les
Mémoires dont les Auteurs fe feront fait
connoître directement ou indirectement ,
avant la décifion.

Les Ouvrages feront adreffés,francs de
port , à Lyon ,

Chez M. Bollioud-Mermet , Secrétaire
perpétuel de l'Académie, rue de l'Arcenal

Ou chez M. le Préfident de Fleurieu ,
auffi Secrétaire perpétuel , rue Boiffac ;

Ou chez Aimé de la Roche , Impri-
meur de l'Académie , aux Halles de la
Grenette , qui les fera remettre entre les
mains de MM. les Secrétaires.

Aucun Ouvrage ne fera reçu après le
premier Avril 1761. L'Académie , dans
fon afsemblée publique , qui fuivra im-

II. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.
médiatement la fête de S. Louis, pro-
clamera la Piece qui aura mérité les
suffrages.

Le Prix est une *Médaille d'or*, de la
valeur de 300 liv. Elle sera donnée à
celui qui, au jugement de l'Académie,
aura fait le meilleur Mémoire sur le sujet
proposé.

Cette *Médaille* sera délivrée à l'Auteur
même, qui se fera connoître, ou au por-
teur d'une procuration de sa part, dressée
en bonne forme.

A S S E M B L E E publique de l'Académie
royale des Belles-Lettres de la Rochelle,
tenue le 16 Mai 1759.

L'ACADÉMIE a tenu dans la grande
salle de l'Hôtel-de-Ville, à la manière
accoutumée, son Assemblée publique, à
laquelle M. le Maréchal de Sémonville a
assisté. M. de la Garde, Directeur, a ou-
vert la séance par un Mémoire, où il
montre que la méthode de l'affinage
de l'or avec le ciment est la meilleure.
M. Arcere a lû ensuite un autre Mémoire
de M. Lefèvre de Saint Marc, associé de
l'Académie, sur le pouvoir que la dignité

OCTOBRE. 1759. 171
de Patrice donnoit aux exarques de Ravenne, & sur la sorte d'autorité que les Romains eurent dessein de déferer à Charles Martel, à Pepin, à Carloman, à Charlemagne, en les déclarant Patrices de Rome.

Ce second Mémoire a été suivi d'un autre de M. Dreux du Radier, aussi associé de l'Académie, sur la noblesse & la chevalerie gauloises. La séance a été terminée par la lecture d'une Ode de M. de Bologne, tirée du Pseaume *Attendite popule meus* . . . dont voici quelques strophes.

Israël triomphoit de plus d'une victoire,
Il vantoit sa valeur & ses exploits guerriers :
Tandis qu'il s'applaudit, enyvré de sa gloire,
Il voit briser son arc & flétrir ses lauriers.

Dans son aveugle confiance
Un bras de chair fut son appui :
Il osa rompre l'alliance
Que le Seigneur fit avec lui ;
D'un Dieu vengeur juste victime,
Son audace égale à son crime
Au Jourdain trouva son écueil.
Le cédre altier lève la tête,
La foudre tombe, la tempête
Anéantit son fol orgueil. . .

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

Tu sçais, grand Dieu ! tu sçais combien l'homme
est fragile !

Au gré de ta fureur pourrois-tu le punir ?
Tu vas porter tes coups sur un vase d'argile ,
Sur un souffle qui part pour ne plus revenir !

Combien de fois , sous tes auspices ,
Et fugitifs & voyageurs ,
Dans les momens les plus propices
Bravèrent-ils tes feux vengeurs !
Combien de fois , cherchant toi-même
Des fils-ingrats que ton cœur aime ,
T'en vit-on presser le retour !
Au premier cri de leur misère ,
Déployer les bontés d'un pere
Et les trésors de ton amour !

Jacob ! de ces faveurs perdrois-tu la mémoire ?
Tandis qu'épouvanté de ses fléaux nombreux
L'habitant du Nil même en conserve l'histoire ,
Et frémit au seul nom du vengeur des Hébreux ,

Aux éclats brûlans de la foudre
La grêle joint ses coups tranchans ;
Arbres , troupeaux réduits en poudre ,
De leurs débris couvrent les champs ,
Sous les aspects les plus sinistres ,
Des enfers les affreux Ministres
Sèment la flâme & la terreur ,

OCTOBRE. 1759. 173

Du quadrupède à l'homme même,
L'exécuteur de l'anathème
Etend son glaive & sa fureur.

Partout l'hymen en pleurs regrette ses prémices ;
Dans un sang odieux partout le bras vengeur
Poursuit un fils impie, abhorré pour ses vices,
Qui sur le front d'un pere imprima la rougeur.

Quel fut ton sort , race perfide !
Après avoir brisé tes fers ,
Comme un troupeau foible & sans guide ,
Il t'assembla dans les déserts.
Tu dois à sa magnificence
Ces lieux conquis par sa puissance
Qu'il te promet par ses sermens ,
Ce mont fameux dont l'Arche sainte
Devoit orner l'heureuse enceinte ,
Et consacrer les fondemens.

En faveur d'Israël prodiguant ses largesses,
Des fières nations qu'il chassa devant lui
Il livre en son pouvoir les champs & les richesses ,
Les palais somptueux qu'il habite aujourd'hui.

Digne fils d'intraitables peres ,
Dans ton aveugle impiété ,
De leurs révoltes ordinaires
Tu consommas l'iniquité !
Tel qu'un arc qui perd sa souplesse ,

H iij

74 MERCURE DE FRANCE.

L'enfant chéri de la promesse
Fut inutile à ses desseins.
Tu portas tes vœux fanatiques
A des Dieux vils & fantastiques
Qu'ont osé fabriquer tes mains.

Il le vit ; & dès-lors tu n'eus plus en partage
Que les travaux , les fers , l'opprobre , la douleur ,
Et rendant à son tour outrage pour outrage ,
Il dédaigna des cris qu'arrachoit le malheur...

Tu vis ta fleur la plus brillante
Sans pitié tomber sous leurs coups ;
La jeune épouse défaillante
Redemander son jeune époux.
Ces Prêtres Saints , qui pour tes crimes
Répandoient le sang des victimes ,
A tes yeux répandre le leur :
Veuves en pleurs , vierges captives ,
Exhaler leurs ames plaintives
Parmi l'opprobre & la douleur.

Toutes ces Pièces seront insérées dans
le nouveau Recueil que l'Académie se
propose de donner au public.



*SÉANCE publique de l'Académie des
Sciences, des Belles-Lettres & des Arts
de Rouen, tenue le premier Août 1759.*

M. de Miromenil, Vice-Directeur, présida à cette Séance en l'absence de M. de Premagny, Directeur.

M. le Cat, Secrétaire pour les Sciences, l'a ouverte par le compte qu'il a rendu à cette Assemblée des travaux de la Compagnie pendant l'année académique.

Il a ensuite lû l'extrait d'un Mémoire considérable qu'il avoit fait sur les comètes à l'occasion de celle de cette année. Tout le fond de ce Mémoire est pris dans trois autres qu'il lut en 1744 à l'Académie sur le Cartésianisme & le Newtonianisme ; il a quatre parties.

Dans la première partie, M. le Cat fait voir que la doctrine du retour des comètes n'est pas nouvelle ; que non seulement les plus sensés des Physiciens Grecs & Romains ont été de cette opinion, mais encore qu'au renouvellement de la Physique, Descartes & Gassendi ont pensé comme ces anciens, & que Descartes dit

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

expressément que si la disposition des tourbillons pouvoit être comprise, on prédiroit le retour des comètes aussi certainement que les éclipses. Enfin, selon M. le Cat, c'est M. Cassini qui le premier a tracé non seulement le cours que doivent suivre les comètes de 1652, 1664, & 1680, mais encore le période entier de celle de 1680, qu'il assura être la même qui avoit paru en 1657; que son période étoit de 103 ans un mois moins dix-sept jours; d'où il est aisé de conclure qu'elle doit être attendue en 1783 ou 1784. Et comme si ce grand Astronome, ajoute M. le Cat, avoit prévu l'injustice qu'on lui fait aujourd'hui d'attribuer cet honneur à M. Halley, il donna à l'Académie en 1699 un Mémoire intitulé, *Du retour des Comètes*; & M. de Fontenelles, dans l'extrait qu'il en donne, dit que *M. Cassini apporte tant de preuves de ce retour, qu'il semble être l'Astronome prédit par Appollonius*; car cet ancien Physicien prévint qu'un jour on calculeroit le période de ces astres. M. le Cat fait remarquer encore que M. Halley étoit présent en 1680, 81, aux observations de M. Cassini; que ce n'est que d'après lui qu'il a prédit le retour de la comète de 1759, &c

que le seul avantage qu'il aye, c'est d'avoir eu le bonheur de s'adresser à une comète d'un période plus court, & qui est revenue avant celle de Cassini.

M. le Cat, fidèlement attaché à la Physique mécanique, à la Physique cartésienne, se propose ensuite d'expliquer ce cours des comètes dans le système du plein; pour cela il faut en établir la nécessité, & ruiner par conséquent les fondemens du Newtonianisme, si accrédité aujourd'hui. C'est ce qu'il a le courage d'entreprendre dans la seconde partie. Le vuide & l'attraction immatérielle, ne sont selon lui, que des hypothèses mathématiques, commodés pour calculer les phénomènes astronomiques, mais absolument fausses dès qu'on veut les réaliser en causes physiques. Il croit le prouver 1°. par des argumens directs contre le vuide & l'attraction; 2°. par des preuves du *plein de contiguité* & de sa nécessité; 3°. par l'impuissance des forces attractives & projectiles à produire les orbes elliptiques des planettes, ce qu'il croit démontrer; 4°. & enfin par les aveux de Newton même sur tous ces points, & par ceux d'un de ses plus zélés sectateurs Maclaurin.

Dès que le vuide & l'attraction sont des chimères ou de pures suppositions ma-

H w

178 MERCURE DE FRANCE.

thématiques, & que le plein de contiguité est démontré, (ce plein de contiguité admet. les vuides disséminés) il faut, bien en revenir à un système mécanique du monde. C'est par ce système d'un monde tout matériel que l'auteur prétend réaliser les calculs des Newtoniens ; & c'est-là l'objet de la 3^e partie de son Mémoire.

NOTA. Je souhaiterois pouvoir donner l'extrait de ce Mémoire curieux , mais les bornes du volume ne me le permettent pas.

*PRIX proposé par l'Académie Royale
des Sciences & Belles-Lettres de Prusse,
pour l'Année 1761.*

LE Prix de Philosophie spéculative ;
proposé en 1757 sur la Question,

*Quelle est l'influence réciproque des opi-
nions du Peuple sur le Langage , & du
Langage sur les Opinions ?*

a été adjugé , dans l'Assemblée publique
du 31 de Mai 1759 , à M. Jean David
Michaelis , Professeur de Philosophie , &
Membre de la Société royale à Gottingen.

On devoit adjuger le même jour le Prix de la Classe de Philosophie expérimentale, renvoyé à cette année, sur la Question énoncée en ces termes :

Déterminer si l'Arsenic qui se trouve en grande quantité dans les Mines métalliques de divers genres, est le véritable principe des Métaux, ou bien si c'est une substance qui en naît & en sort par voie d'excrétion : ce qu'il faut établir par des expériences solides & suffisamment répétées.

Les Pièces qui avoient concouru en 1757, n'ayant point répondu aux vûes de l'Académie, elle avoit été obligée de rappeler à ceux qui y prétendent la nécessité indispensable de faire à ce sujet des expériences qui fussent non seulement *solides*, mais encore *suffisamment répétées*. Comme elle n'a encore rien reçu de pleinement satisfaisant, la Question seroit présentement dans le cas d'être abandonnée. Cependant, vû son importance, on accorde un dernier délai d'un an ; de sorte que les Pièces doivent être remises d'ici au 1 Janvier 1760.

La même Classe propose une nouvelle Question pour l'année 1761.

On demande :

Si tous les Etres vivans , tant du règne animal que du règne végétal , sortent d'un œuf fécondé par un germe , ou par une matière prolifique analogue au germe ?

Quelque parti qu'embrassent ceux qui travailleront à la solution de ce problème , l'Académie exige qu'ils confirment leur sentiment par de nouveaux argumens & par de nouvelles expériences.

On invite les Sçavans de tout Pays , excepté les Membres ordinaires de l'Académie , à travailler sur cette Question. Le Prix , qui consiste en une Médaille d'or du poids de cinquante ducats , sera donné à celui qui , au jugement de l'Académie , aura le mieux réussi. Les Pièces écrites d'un caractère lisible seront adressées à M. le Professeur *Formey* , Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au 1 Janvier 1760 ; après quoi on n'en recevra absolument aucune , quelque raison de retardement qui puisse être alléguée en sa faveur.

On prie aussi les Auteurs de ne point se nommer , mais de mettre simplement une devise , à laquelle ils joindront un

Billet cacheté qui contiendra avec la devise leur nom & leur demeure.

Le jugement de l'Académie sera déclaré dans l'Assemblée publique du 31 Mai 1760.

On a été averti par le Programme de l'année précédente, que le Prix de la Classe de Belles-Lettres, qui sera adjugé le 31 Mai 1760, & pour lequel les Pièces seront reçues jusqu'au 1 de Janvier de la même année, concerne la Question suivante.

Il s'agit,

1.^o *De mettre dans un plus grand jour que personne ne l'a encore fait, l'histoire géographique des anciens Cantons de Brandebourg, qu'on appelle dans la Langue du moyen âge, Pagi, & en Allemand, Gauen.*

2.^o *De déterminer quelle a été la véritable étendue de la Marche de Brandebourg sous les Marggraves des Maisons d'Anhalt, de Bavière & de Luxembourg? Quelles Provinces ont été comprises sous ce nom? Quels autres Pays les Marggraves ont possédés? Et quels Etats y ont appartenu de titre de Fiefs? Il faudra éclaircir les noms que les différentes Provinces de Brand-*

182 MERCURE DE FRANCE.

bourg ont portés pendant cet espace de temps , & les variations qui sont arrivées à cet égard. Enfin on déterminera l'origine , l'époque , & l'occasion de la dénomination présente de toutes les Provinces qui composent l'Electorat de Brandebourg.

3.° On fera voir , tant par l'ancienne grandeur de la Marche de Brandebourg , que par d'autres traits remarquables tirés de l'Histoire de ce Pays , que les anciens Marggraves de Brandebourg ont de tout temps joué un rôle des plus distingués parmi les Puissances de l'Europe , surtout parmi celles du Nord.

Il reste encore le Prix de la Classe de Mathématique , sur la Question :

Si la vérité des principes de la Statique & de la Méchanique est nécessaire ou contingente ?

Les Pièces qui ont été envoyées au concours en 1758 n'ayant pas satisfait aux intentions de l'Académie , le Prix a aussi été renvoyé à l'année 1760 , & les Pièces seront reçues jusqu'au 1 Janvier de ladite année ; pendant lequel espace de temps on pourra envoyer de nouveaux Mémoires , ou donner à ceux qui ont déjà été envoyés un plus grand degré de perfection.



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

ECONOMIE POLITIQUE.

*MÉMOIRE tendant à rendre les Muriers
& les Vers à soye moins sujets à périr.
Par M. Rodier, Inspecteur des nou-
velles manufactures.*

IL seroit sans doute très-avantageux que les muriers greffés durassent aussi longtemps que les muriers sauvageons, car il périt tous les ans grand nombre de muriers dans ceux des Cantons du Bas-Languedoc, où l'on greffe d'après ce système, que c'est un avantage réel de multiplier la feuille des muriers sans multiplier les arbres; système louable, mais fâcheux de la manière dont on s'y prend.

Il n'est pas douteux que le murier étant greffé rend plus de feuilles que s'il eût resté sauvageon, & que la feuille en est plus nourrissante, mais il est aussi à obser-

ver que tout sauvageon cultivé existe pendant des siècles , au lieu que l'extension des feuilles produite par la greffe , occasionne dans l'arbre une dissipation de sève prématurée qui en accélère le dépérissement.

On trouve en fouillant dans les Archives des Communautés de Haut & Bas-Languedoc , qu'en 1300 & en 1400 , on y avoit fait des essais en muriers noirs ; & ce même murier noir , autrement dit murier de Dames , que l'on n'a cru jusqu'à présent digne d'être cité qu'à cause de son fruit * , a l'écorce aussi dure & aussi résistible que celle du chêne. Je pourrois en désigner plusieurs qui sont plantés depuis un temps immémorial , au lieu que personne ne peut nous présenter des muriers greffés depuis 50 ans.

J'ai encore découvert que la première époque de nos plantations en muriers blancs est celle-ci.

On proposa dans l'Assemblée des Etats séans à Alby en 1604, de donner lieu dans la Province à un nouveau négoce.

Il fut en conséquence délibéré d'essayer le murier blanc , & d'en faire des pépinières publiques, dont les plaines de Lavaur, les environs d'Alais & autres lieux annoncent encore les effets , la greffe

* On en fait du Sirop & du Ratafiat.

n'étant point établie alors sur ce genre de plant.

M. de Vantadour , qui présidoit à l'Assemblée pour le Roi, fut prié d'en écrire à Henri IV , & l'affaire réussit.

La Province a accru considérablement ces plantations en divers quartiers , & c'est à l'aide des encouragemens & de bien des facilités dont les Pays de Vivarais & des Sévennes ont nommément profité.

Mais pour revenir à mon but , pourquoi ne pas semer par préférence de la graine de murier noir à l'effet de se procurer des pépinières originaires de cette semence ? On grefferoit par ce moyen le murier blanc sur les sujets provenus de la mure noire , & l'on seroit assuré de cette manière que le murier blanc participant d'une écorce dure & peu délicate , résisteroit mieux aux injures du temps. Deux espèces d'écorce y étant réunies , il résulteroit peut-être de cette innovation un genre de plant robuste , & nullement languissant , puisqu'il est démontré que la greffe n'influe en rien sur les racines , & que les muriers blancs périssent ordinairement par les racines , & par les branches tandis que le murier noir n'est sujet à aucune sorte de maladie.

Appliquons donc à l'avenir la greffe sur des jeunes plants de cette nature.

M. l'Abbé Nollet me mandoit il y a deux ans , qu'il s'est convaincu par lui-même qu'on greffe en Piémont depuis quarante ans , & qu'on y est fort attentif à donner aux muriers une forme évasée. De cette manière le murier est délivré de son bois inutile , dont la taille doit être réitérée sur cet arbre , à mesure qu'il en a besoin , & dès qu'on a achevé d'en cueillir la feuille.

On a encore ouï dire qu'en Calabre & en Sicile le ver à soie est nourri avec la feuille du murier noir , & qu'on la coupe à mesure qu'on en donne aux vers naissans.

Dans les hautes Sévennes , & dans les Bontieres , Pays plus froids que le reste de Languedoc , cette feuille est mise à profit selon la même méthode.

Mon avis sera toujours qu'on préfère la feuille du murier blanc , sans néanmoins passer sous silence pour l'intérêt public une seconde propriété que j'apperçois, d'après l'expérience dans le murier noir ; expérience d'autant plus intéressante qu'elle tend à conserver à nos Fabriques une partie de ces vers à soie qui périssent atteints de la jaunisse , ou calcinés en forme de *mustardins*.

- Dès qu'une chambrée de vers à soie commence à dépérir , ce qui arrive ordinairement à la troisième ou à la quatrième

mue , il sera à propos 1°. de changer la litière des vers * ; 2°. de cueillir promptement des feuilles sur le murier noir , lesquelles ferrées légèrement dans des draps y resteront pendant trois ou quatre heures, afin que cette pâture acheve de fermenter. Cette pâture ayant *sué* de cette manière , après une légère action ou deux de frottement , dont le but sera de la rendre plus souple & plus facile à être *percillée* , & rongée , on en donnera indistinctement aux vers , & l'on s'apercevra bientôt que ceux qui doivent périr n'y résisteront pas.

Elle sera en même temps une épreuve & un purgatif pour les vers sains , & l'on sera sûr de cette manière que ceux qui restent ne consumeront pas la feuille sans espoir de profit.

Plusieurs pourvoyeurs à ce genre d'éducation sont parvenus en tâtonnant à faire cette découverte, qu'il sera avantageux de répandre.

Mon attachement à l'utile me fera souhaiter qu'il plaise à nos Physiciens de seconder mes vues pour la conservation des muriers & des chenilles qui nous donnent la soie , objets qui forment maintenant dans nos Pays méridionaux une branche essentielle d'agriculture & de commerce.

* Il faut surtout alors leur donner de l'air.

*OBSERVATION importante pour
le Commerce.*

IL paroît depuis peu un petit Recueil de pièces concernant la compétence de l'Amirauté de France, imprimé à Paris chez d'Houry 1759. Il y a à la tête de cet Ouvrage un long Avertissement servant d'instruction, dans lequel l'Auteur représente les Jurisdic-tions Consulaires comme entreprenant sans cesse sur les Amirautés, pendant que les dernières au contraire s'efforcent d'attirer sans cesse devant elles les affaires de Commerce, au grand préjudice des Négocians, qui essuyent par-là des frais & des retardemens considérables. Sans entrer actuellement dans une discussion aussi importante, on se bornera à examiner un passage de l'Avertissement dont on vient de parler. Il est conçu en ces termes. (page 6.) » Le Code Marchand (c'est l'Ordonnance de 1673) » ayant été ré-
» digé sur les Mémoires de Commerçans
» fort habiles d'ailleurs, mais remplis des
» idées fastueuses des Juges Consulaires,
» il fut fort facile à ces Commerçans de
» se faire attribuer les compétences qu'ils
» voulurent. Aussi trouve-t-on dans l'Ar-

» article 7 du Titre 12 de cette Ordonnance,
 » que les Juges connoîtront des différens à
 » cause des assurances, grosses aventures,
 » promesses, obligations & contrats con-
 » cernant le Commerce de la mer, le
 » frêt & nautage des vaisseaux.

Si l'Auteur du Recueil avoit pris la
 peine de lire les Edits de création des
 Consuls, & notamment celui de Paris,
 du mois de Novembre 1563, il y auroit
 trouvé la disposition de l'Ordonnance de
 1673 : » Connoîtront, y est-il dit, lesdits
 » Juges & Consuls de tous procès ou dif-
 » férens qui seront ci-après mus entre
 » Marchands pour fait de marchandise
 » seulement, .. soit que lesdits différends
 » procèdent d'obligations, cédules, ré-
 » cépissés, lettres de change ou crédit;
 » réponses, assurances, transport de det-
 » tes & novation d'icelles, comptes, cal-
 » culs ou erreurs en iceux, compagnies,
 » sociétés, ou association jà faites ou qui
 » se feroient ci-après. »

L'Ordonnance de 1673 n'a donc fait
 que confirmer ce qui étoit déjà établi :
 ainsi l'Auteur du Recueil est dans une
 grande erreur lorsqu'il avance, à la vérité
 sans aucune preuve, que les Jurisdic-
 tions Consulaires n'ont été créées que
 pour le commerce de terre, & que le

commerce de mer est essentiellement du ressort des Amirautés : c'est supposer bien gratuitement que nos Rois. ont été moins attentifs à favoriser le commerce de mer que celui de terre : il est aisé néanmoins de sentir que le premier est encore plus important que l'autre. L'érection des Consulats dans les villes maritimes dépose formellement contre cette supposition, & les dispositions des Edits ne laissent aucun doute à cet égard : les motifs de tous ces Edits sont le bien public, l'abréviation de tous procès & différends entre marchands qui doivent négocier ensemble de bonne foi sans être astreints aux subtilités des loix & ordonnances. Que trouve-t-on dans ces motifs qui soit moins intéressant pour le commerce de mer que pour celui de terre ? Le tems des armateurs n'est-il pas aussi précieux que celui des trafiquans ? La bonne foi n'est-elle pas aussi importante dans les grandes affaires que dans les petites ? N'est-il pas aussi intéressant de soustraire des négocians aux subtilités de la chicanne que les marchands ? Les opérations des premiers auroient-elles moins de rapport avec le bien public que celles des derniers ? Mais voici quelque chose de plus formel dans l'Edit des créations des Consuls de Nantes

du 10 Octobre 1564 ; il est dit, » ayant
 » égard au commerce & trafic de mar-
 » chandise qui se fait ordinairement en
 » notredite ville de Nantes, tant entre
 » nos sujets qu'autres marchands étran-
 » gers, pour leur donner plus grand
 » moyen de venir négocier & trafiquer
 » par ci-après &c. » Ces expressions, sur-
 » tout celles, *tant entre nos sujets qu'autres*
marchands étrangers, ne dénotent-elles
 pas clairement le commerce maritime ?
 Il suffiroit, pour finir absolument cette
 controverse, de réfléchir sur ce qui déter-
 mina Charles IX à créer des Consulats. Ce
 Prince ayant assisté en la grand'Chambre
 du Parlement au jugement d'un procès
 entre deux marchands que l'on renvoya
 sans dépens, après avoir consumé la meil-
 leure partie de leurs biens à la poursuite
 de ce procès pendant dix ou douze années,
 fut si frappé de cet inconvénient par
 rapport au commerce, qu'il résolut d'éta-
 blir des tribunaux dans les principales
 villes, où les différends des marchands se
 vuideroient sans frais. Mézerai, en parlant
 de cet établissement, fait des vœux pour
 qu'il y ait des Consulats dans toutes les
 villes du Royaume, & que la souverai-
 neté de leurs jugemens aille à mille écus :
 elle feroit, dit-il plaisamment, sécher sur

192 MERCURE DE FRANCE

piéd la chicane qui meurt d'envie de mettre la griffe sur un morceau aussi gras que le commerce. C'est donc une pure imagination que de prétendre que les négocians surprirent en 1673 en faveur des Consulats la connoissance du commerce de mer. Le Ministre étoit trop éclairé pour se laisser surprendre. Il faut plutôt dire que Louis XIV pensa comme Charles IX ; il seroit à souhaiter que les choses fussent restées sur le même piéd pour le commerce maritime , & qu'on n'eût attribué aux Amirautés que la police , les testamens & la succession de ceux qui meurent en mer. Les Amirautés portent leurs prétentions au point de vouloir connoître de tous différens pour des billets ou lettres de change dont la valeur provient originairement de marchandises venues par mer : or dans les Villes maritimes , presque toutes les marchandises sont dans ce cas. Ce système ne tend donc à rien moins qu'à détruire absolument les Jurisdictions Consulaires dans les Villes maritimes , ou du moins à les rendre inutiles ; ce qui est évidemment contraire au bien du commerce & aux intentions salutaires du Législateur.

ARTS

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

IL paroît deux nouvelles Estampes de M. Duflos; l'une, intitulée, *la Nourrice qui remue l'Enfant*; l'autre, *la Nourrice qui ramène l'Enfant*. Elles se vendent à Paris chez l'auteur, rue des Noyers, chez M. Haté, Serrurier.

M. Moyreau, Graveur du Roi en son Académie Royale de Peinture & sculpture, vient de mettre au jour une nouvelle Estampe, gravée d'après le Tableau original de Claude le Lorrain, qui est au Cabinet de M. Peilhon, Secrétaire du Roi, dont le sujet est une conversation de ma-relots, A Paris chez l'Auteur, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons.

On délivre actuellement au Public les Cartes suivantes :

Une grande Carte en une feuille extrêmement détaillée de la partie septentrionale du Landgraviat de Hesse Cassel, avec une partie du Duché de Brunswick, de la Thuringe &c. Dressée sur les lieux, pour servir, tant à l'intelligence des Campagnes qui se feront dans ce pays, qu'à celle de M. le Maréchal Prince de Soubise, de 1758. Par M. Carlet de la Roziere, Capitaine de Dragons, Aide de Camp de M. le Duc de Broglie; assujettie aux observations astronomiques de MM. de l'Académie Royale des Sciences, par le Chevalier de Beaurain. Géographe ordinaire du Roi, & ci-devant de l'éducation de Monseigneur le Dauphin; dédiée & présentée au Roi.

II. Vol.

I

194 MERCURE DE FRANCE.

Cette Carte a été copiée à Cassel sur la Carte originale manuscrite du Landgrave. Quoiqu'elle ait été levée avec soin, l'on y a fait beaucoup d'augmentations & de corrections; les positions des Batailles & des Camps y sont désignées; on y trouvera des chiffres près de la plus grande partie des villes, bourgs & villages, qui marquent la quantité des mailons qu'ils contiennent; & ceux qui sont sur les chemins expriment les distances qu'il y a d'un lieu à un autre.

Carte du Cercle de Westphalie, où sont les Comtés d'Ostfrie, d'Oldembourg, de Bentheim, d'Hoye, de la Lippe, de Tecklenbourg, de la Mark; les Evéchés de Munster, d'Osnabrug & Paderborn; la Principauté de Minden; les Duchés de Berg, de Westphalie, de Clèves, &c.

Pour rendre cette Carte plus intéressante, l'on y a ajouté par surcroît tous les Comtés de l'Empire, ainsi que les Abbayes d'hommes & de femmes, dépendantes du Cercle de Westphalie, qui y sont désignées par une couleur.

Nouvelle Carte du Royaume de Prusse, divisé en ses trois Cercles, & subdivisé en dix Territoires, ou grand Baillages.

Cette Carte a été corrigée & augmentée de beaucoup de choses qui ne se trouvent sur aucune de celles qui l'ont précédée. Tous les noms essentiels y ont été traduits en François, en sorte qu'elle est la seule qui puisse être d'usage aux François qui lisent la Géographie de ce Royaume & des pays voisins.

Carte du Marquisat & Electorat de Brandebourg. Assujettie aux observations Astronomiques de MM. de l'Académie Royale des Sciences.

Ces Cartes ont été exécutées avec tout le soin possible: M. le Chevalier de Beaurain n'épargne rien pour continuer de se rendre digne de l'ac-

OCTOBRE. 1759. 195

est si favorable que le Public a fait à ses ouvrages. Elles ont été dédiées & présentées au Roi. A Paris chez l'Auteur, rue Pavée, la première porte cochère à gauche en entrant par le Quai des Augustins.

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPERA.

LE mardi 2 Octobre, on a remis au Théâtre le *Devin de Village*, à la place de l'Acte de l'*Amour Saltimbanque*, des Fêtes Vénitiennes; & Mlle Arnoud a joué le rôle de Colette, comme je l'avois annoncé.

On peut regarder l'Acte du *Devin de Village* comme le modèle d'un genre de Pastorale Française, plus vrai que tout ce qu'on a vu sur ce même Théâtre, & plus noble que tout ce qu'on a donné sur le Théâtre Italien & sur celui de l'Opéra Comique. C'est ce choix de la belle nature dans les mœurs & dans le langage des Bergers; ce milieu entre Seladon & Lucas qu'il falloit saisir, & qui rend l'Acte du *Devin de Village* original & nouveau dans un genre qui sembloit épuisé. Mais cette vérité noble & simple que le Poète Musicien a si bien exprimée, demande dans les Acteurs une naïveté qui n'ait rien de bas, des graces qui n'ayent rien d'affecté, d'étudié; en un mot un art qui ne soit que l'imitation de la nature dans sa belle simplicité, & avec beaucoup de talent on peut ne pas y réussir. Celui de Mlle.

126. MERCURE DE FRANCE.

Arnoud est décidé pour le genre héroïque ; le pathétique de sa voix , la vive expression de ses traits , la noblesse & la chaleur de son action : tout cela demandoit une sorte de violence pour être réduit au degré de la vérité pastorale ; & , avec tout l'art possible , ce point étoit trop éloigné d'elle pour y atteindre du premier coup. Il n'est donc pas surprenant qu'elle n'ait pas saisi d'abord le vrai caractère de Colette ; mais c'est une chose curieuse que de voir avec quelle adresse elle essaye successivement différentes manières de le rendre , & par combien de nuances elle a passé pour arriver au naturel. C'est dans cette facilité à varier son jeu qu'on reconnoît les avantages de l'intelligence & les ressources du talent. A la cinquième représentation il n'y avoit presque plus rien à désirer ; & il faut avouer que ce qu'elle a bien saisi , personne ne peut le mieux rendre.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE Lundi premier Octobre , on a remis au Théâtre, l'*Ambitieux*, Pièce en cinq Actes & envers de M. Destouches.

Dans la Préface que l'Auteur a mise à la tête de son Ouvrage , il répond aux critiques qu'on en avoit faites , & l'on voit qu'elles étoient les mêmes qu'on fait encore aujourd'hui. Le sérieux du sujet , & le manque de comique dans le caractère principal ; l'extravagance du caractère de Dona Beatrix , & la dissonance de ce caractère avec les autres personnages de la Pièce ; enfin la démarche de l'Infante d'Arragon , peu décente dans nos mœurs : tout cela est justifié dans cette Préface avec beaucoup d'adresse ; mais l'apologie

peut être ingénieuse, sans que la critique en soit moins fondée : du reste la Pièce en général a fait une impression favorable. Le rôle du Ministre a été parfaitement bien joué par M. Grandval.

Les Jeudis & les Dimanches on a donné des Tragédies de Corneille : après Sertorius les Horaces, & après les Horaces Nicomède. Mlle Clairon a joué les rôles de Camille & de Laodice comme celui de Viriate, c'est-à-dire, dans un degré de perfection qu'on ne peut imaginer.

M. Grandval a rempli les rôles de Sertorius & de Nicomède avec beaucoup de noblesse & de vérité.

Le Samedi 13, Mlle. Clairon, dans le rôle d'Idamée, de l'Orphelin de la Chine, a fait couler des ruisseaux de larmes. Ce n'est point une Actrice, c'est une Mere, c'est la Nature même dans les situations les plus pathétiques, les plus intéressantes. Le spectateur attendri ne sort pas un moment de l'illusion.

Le goût du Public pour la danse, a introduit l'usage d'égayer la Scène Française par des Ballets : on en donne un actuellement de la composition de M. Bellecour, qui fait le plus grand plaisir. Hilas grave sur un arbre le nom d'Ismène. Ismène y grave le nom d'Hilas ; ils se trouvent ensemble au pied de cet arbre ; Hilas est pressant, Ismène est timide, elle hésite, mais elle cède. Sa mere les surprend, ils lui demandent pardon. La mere d'Ismène se laisse attendrir, & consent au bonheur d'Hilas. Toute cette action s'exécute sur des airs qui l'expriment : le Public sçait les paroles de ces airs, & les gestes les lui rappellent. Mlle. Allard danse & joue le rôle d'Hilas avec des graces charmantes. Mlle. Guimard s'acquitte fort bien de celui d'Ismène. Cette Pastorale ingénieuse est un des plus jolis Ballets qu'on ait encore vus dans ce genre.

198 MERCURE DE FRANCE.

Ceux qui apprécient le talent d'une Actrice par l'intelligence, la chaleur & la vérité, ont appris avec regret la retraite de Mlle Rosalie.

COMEDIE ITALIENNE.

ON vient de donner à ce Spectacle une Parodie de l'Intermède Italien, intitulé : *La Donna Superba*. Les Ariettes dont cet Ouvrage est rempli, en font l'agrément & le succès. Il étoit temps qu'une nouveauté agréable rappelât le Public à ce Théâtre qu'il sembloit avoir abandonné. Il est certain qu'il ne peut se soutenir qu'au moyen des Pièces nouvelles ; & il se trouve à cet égard dans des circonstances difficiles.

OPERA-COMIQUE.

UN action vive & continue, un style serré & concis, ont fait reconnoître M. Sedaine pour l'Auteur de la petite Pièce intitulée : *l'Huître & les Plaideurs* : elle est de M. Filidor. La Musique de cette Pièce consiste en deux Duo, deux Ariettes, & une espèce de Chœur en six parties. Le style de ce sçavant Musicien y est remarquable, & ces morceaux ont été applaudis.

L'Acte intitulé *Nina*, qu'on a remis au Théâtre, a paru froid, lorsqu'au lieu des enfans qui le jouoient dans la nouveauté, on y a vu des Acteurs, qui n'ont pas la naïveté, l'enjouement & les graces de l'enfance.

L'Acte de *la Veuve indécise*, qui a été trouvé dans le portefeuille de feu M. Vadé, Poète ingénieux dans ce genre ; mais, selon moi, avanta-

généralment remplacé par l'Auteur des paroles du Peintre amoureux, & par celui du Médecin de l'Amour ; cet Acte, dis-je, a été mis en musique par M. Duny. Une jolie intrigue, des paroles gaies, des scènes décousues, un style négligé ; une musique vive, facile à retenir ; des tableaux naturels, & peints de main de Maître : tel est le caractère de ce petit Opéra. Du reste on est toujours étonné de l'aisance, de la précision & de la justesse avec lesquelles la Musique de ces sortes d'Ouvrages est exécutée, sans que l'action y perde rien de sa chaleur & de sa gaieté.

Le 22 du mois de Septembre, un Cosaque exécuta sur ce Théâtre un pas qui est vraisemblablement la seule danse de son pays. Il s'accompagne d'une espèce de mandoline. La singularité de cette danse terre à terre, consiste dans des écarts & des positions du corps qui nous semblent très-pénibles, & dans lesquels cependant il ne paroît point gêné. Sa danse est vive, légère, & mesurée avec beaucoup de précision.

Le premier Octobre on a joué *les Epreuves de l'Amour*, Pièce nouvelle, dont les paroles sont du sieur Anseaume. Les Entrepreneurs ont obtenu cette année trois jours de prolongation. Le compliment de la clôture a été une petite Pièce intitulée : *Départ de l'Opéra-Comique*. C'est une jolie Parodie du retour de l'Opéra-Comique, Pièce par laquelle ce Spectacle avoit commencé.

NOTA. Comme quelques-uns des sujets que l'Opéra-Comique emploie, allèguent, pour différer de payer leurs dettes, un manque de paiement de la part des Directeurs, ceux-ci m'ont prié d'instruire le Public, qu'ils se sont fait une règle inviolable de ne jamais laisser un sol de dettes d'une Foire à l'autre.

SUPPLEMENT à l'Article Médecine.

EXTRAIT d'une Lettre de M. Boucher,
Médecin de Lille en Flandre.

UNE contestation élevée entre M. Boucher & M. Chastanet, Chirurgien de la même Ville, a donné lieu à quelques écrits de part & d'autre. Et dans la réponse de M. Chastanet, insérée dans le Mercure de Novembre 1748. M. Boucher a cru voir des personnalités injurieuses.

Il s'agit de savoir si la maladie du nommé Jean Planque, habitant de Sainghein en Weppe, étoit la gangrène épidémique qui régnoit alors dans ce canton, & qu'on appeloit *feu Saint-Antoine*, ou la suite d'un ulcère occasionné par une playe qu'il s'étoit faite avec une gaule en travaillant dans son jardin, M. Boucher avoit produit des témoignages qui prouvoient que c'étoit un ulcère; M. Chastanet en a produit de contradictoires & qui ont prouvé que c'étoit la gangrène sèche, appelée *feu Saint-Antoine*. M. Boucher rappelle dans sa lettre les témoignages d'après lesquels il avoit contredit le rapport de M. Chastanet. Le premier de ces témoignages que M. Boucher veut bien me permettre de ne donner que par extrait, est celui du sieur Ramette, Chirurgien résidant dans le Village de Sainghein. Il déclare comme témoin oculaire, que la maladie du nommé Planque n'étoit point la gangrène épidémique, qu'elle n'étoit que la suite d'un vieux ulcère que le sujet avoit porté deux ans & qui avoit été tout-à-fait négligé, comme le nommé Planque le lui a dit lui-même en venant le consulter. Le second témoignage est celui de la

veuve de Planque , attestant les mêmes faits avec des circonstances encore plus détaillées. Ce témoignage de la veuve Planque a été contredit par elle-même. (voy. *Merc. de Novembre 1758. p. 182.*) Au désaveu de cette femme M. Boucher oppose le certificat des Médecins & Chirurgiens qui avoient reçu sa première déclaration , dans lequel ils attestent qu'elle fut exactement telle que M. Boucher l'a produite. » Nous certifions , » de plus , ajoutent-ils , que ladite veuve dans » tout le cours de sa déclaration , ne parut affectée que de l'inquiétude ou de la crainte de nuire » en quelque chose à son Curé ou à M. Chastaner , » & qu'à chaque fois qu'elle exprimoit son inquiétude à cet égard , elle ajoutoit , comme par réflexion , les paroles suivantes : *mais je ne peux » après tout déclarer que la vérité.* »

M. Boucher a recueilli de nouveaux témoignages. Deux neveux de Planque , habitans du même Village de Sainghein , ont déclaré en Justice & sous serment, être très mémoratifs que Jean Planque a porté pendant deux ans ou environ , une playe , ou ulcère , à la jambe , provenue d'un accident qui lui est arrivé dans son jardin , au mois de Septembre 1747 ; & que ladite playe est venue en si mauvais état , que l'on a jugé nécessaire de lui couper la jambe...

Un laboureur du même Village , appelé Barge , atteste les mêmes choses , dont il dit avoir eu pleine connoissance , comme voisin de l'habitation de Jean Planque. Le barbier de Sainghein atteste aussi qu'il a rasé Jean Planque pendant les deux années qui ont précédé sa mort , & que dans tout ce tems , ou à peu-près , il a vu ledit Planque avec un ulcère à la jambe droite , qui étoit la suite d'une blessure qu'il s'étoit faite dans son jardin ; que cet ulcère est devenu enfin si mauvais , qu'environ deux

202 MERCURE DE FRANCE.

mois avant la mort dudit Planque, les chairs en ont paru noires & mortes : ce qui l'a engagé à demander à l'attestant de lui enlever avec son rasoir ces chairs mortes, à quoi celui-ci s'est prêté...

Jean François Planque a attesté que son pere, avec qui il a toujours demeuré, étant au mois de Septembre 1747, à travailler à son jardin, a eu le malheur de se blesser à la jambe droite, que cette blessure est devenue dans l'espace de deux ans qu'environ, en si mauvais état, que l'on a jugé à propos de lui scier la jambe ; ce qui a été fait par un Chirurgien de Lille vers la fin du mois de Décembre 1749, & qu'environ vingt quatre heures après cette opération, son pere est mort.

M. Boucher fait observer dans ces témoignages une exacte conformité avec la première déclaration de la veuve Planque, non seulement par rapport à la maladie intérieure à la gangrène, mais encore pour le terme de la mort, eu égard à la date de l'amputation.

Si ces témoignages contradictoires à ceux que M. Chastanet a eu pour lui, laissent encore en doute le fond de leur dispute, au moins doivent-ils justifier pleinement M. Boucher du reproche d'imprudence & de mauvaise foi. Du reste l'objet primitif de cette discussion est le sentiment de M. Boucher pour le retardement de l'amputation dans la gangrène sèche ; & sa lettre contient de nouvelles observations pour autoriser sa doctrine. Comme elles peuvent être fort utiles, je me propose d'en rendre compte dans le Mercure prochain.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De WARSOVIE, le 15 Septembre.

ON mande de Stettin qu'il y a dans cette Ville quinze mille soldats Prussiens malades ou blessés. On a été obligé de les entasser dans les hôpitaux & dans les Eglises. On a ordonné à tous les habitans de fournir du linge pour les pansemens. Les Magistrats appréhendent que la Ville ne soit infectée, & ils prennent toutes sortes de précautions pour la préserver de ce malheur.

De l'Armée Autrichienne, le 18 Septembre.

Le Baron de Beck, à qui le Maréchal de Daun avoit envoyé ordre de marcher à Gorlitz, nous informa qu'un de ses Officiers détaché du côté de Bruntzlau, avoit enlevé sur le chemin de Glogau trente tonneaux de farine destinés pour l'armée ennemie.

De l'Armée de l'Empire, le 12 Septembre.

Le Général Wunsch, après la capitulation de Dresde, s'est retiré à Torgau. Le Prince de Deux-Ponts avoit ordonné au Baron de Saint-André de se porter diligemment sur Torgau avec son corps d'Infanterie & de Cavalerie, pour couper cette retraite au Général Wunsch; mais étant arrivé trop tard à sa destination, il a été forcé de camper près de Torgau.

Le 8. de ce mois le Général Wunsch fit sortir

I vj

204 MERCURE DE FRANCE.

toute la cavalerie de cette dernière Ville pour attaquer le Baron de Saint-André, qui força d'abord l'ennemi de rentrer dans la Place; mais un moment après la Cavalerie Prussienne fit une seconde sortie. Ayant deux pièces de canon en avant de chaque escadron, & étant soutenue d'un corps d'Infanterie, elle chargea la Cavalerie du Baron de Saint-André, qui ayant beaucoup souffert du feu du canon, fut mise en déroute. La Cavalerie Prussienne prit alors notre Infanterie en flanc, qui a été fort maltraitée, & qui peut-être auroit été détruite si le Général de Rhot n'eût remédié à tout ce désordre. Il commandoit la Cavalerie dans cette seconde action, à la place du Général Transmansdorf qui avoit été blessé dans le premier combat. Il la rallia promptement, & étant revenu à la charge, il arrêta les progrès de la Cavalerie ennemie.

Les Prussiens attaquoient en même temps un corps de Croates posté dans un champ de vignes; mais le Général Ried qui les commandoit, & qui a eu dans cette action deux chevaux tués sous lui, les repoussa. On ne sait pas encore quelle est la perte du Baron de Saint-André. Il a rejoint l'armée du Prince de Deux-Ponts, qui avoit envoyé un régiment de Cavalerie & un régiment de Hussards pour protéger sa retraite.

La garnison Prussienne sortit de Dresde le 8. Elle a perdu plus de deux mille hommes par la désertion.

Il y a actuellement dans Dresde, ou sous le canon de cette Ville, quarante mille hommes, dont vingt huit mille Autrichiens, & douze mille hommes des troupes de l'Empire.

Du 16.

Le 15 nous fumes informés que le Général Wunsch avoit marché à Leipzick, & qu'après une

OCTOBRE. 1759. 205
courte attaque la garnison de cette place s'étoit
rendue prisonnière de guerre.

DE HAMBOURG, le 14 Septembre.

Le Général d'ltzemplitz est mort à Stettin des
blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Cun-
nersdorff. Il étoit âgé de 72 ans.

On m'ande de Stralsund que l'Escadre Suédoise
composée de huit galeres & de plusieurs barques,
attaqua le 10 de ce mois près de l'Isle d'Usedom
douze navires Prussiens armés en guerre. Après
une vive canonade qui dura trois heures, les
galeres allerent à l'abordage, & prirent huit na-
vires ennemis. La garnison de l'Isle, composée
de six cens hommes, a été faite prisonnière de
guerre.

DE MADRID, le 18 Septembre.

Le 11 de ce mois, jour désigné par la Reine
Douairiere pour faire la proclamation du Roi
Charles III, le Comte d'Altamira, Gouverneur
de Madrid, se rendit sur les trois heures après
midi à l'Hôtel de Ville, accompagné de plusieurs
Seigneurs & Gentilshommes à cheval. Le Corre-
gidor & les autres Officiers de Ville y étoient
assemblés avec les quatre Hérauts d'armes. Ils
se joignirent au Comte d'Altamira, & tout ce
cortège se rendit au Palais de Buenretiro. On
avoit dressé un grand échafaud au-dessous du
balcon de l'appartement de la Reine Douairiere.
Un des Hérauts d'armes monta sur cet échafaud
en présence de Sa Majesté & de l'Infant Don
Louis, qui étoient placés sur le balcon. Il fit faire
silence. Alors le Comte d'Altamira fit la procla-
mation en disant : *Vive le Roi Don Charles III,*
notre Seigneur, que Dieu conserve. Cette céré-
monie fut suivie de grandes réjouissances.

206 MERCURE DE FRANCE.

DE LONDRES, le 16 Septembre.

L'Amiral Boscawen a laissé le commandement de son Escadre à l'Amiral Broderick. Il s'est détaché avec trois vaisseaux pour amener ici les vaisseaux François dont il s'est emparé sur les côtes de Portugal. Il mande que le combat a été très-disputé, & que quoique l'ennemi fût inférieur de beaucoup, il s'est défendu avec une bravoure extraordinaire. Il ajoute que plusieurs de nos vaisseaux ont beaucoup souffert, & que quelques-uns ont été mis hors de combat.

La Cour a fait publier le détail suivant de la prise du Fort de Niagara dans l'Amérique Septentrionale. Le 22 Juillet, le général Johnson fut averti qu'un corps ennemi composé de douze cents François, & de cinq cents Sauvages, s'avançoit du haut de Niagara, pour secourir le Fort de ce nom. Le 23, il fit occuper le chemin qui est entre le haut & le Fort par les troupes légères, soutenues de plusieurs piquets d'Infanterie, de tous les grenadiers, & d'un gros détachement tiré du quarante-sixième Régiment. Il pourvut à la garde de la tranchée, & fit ses dispositions pour le combat. Le 24, l'ennemi parut, & attaqua nos troupes en tournant leur flanc. L'attaque fut poussée avec tant de vivacité, qu'en moins d'une heure les principaux Officiers furent engagés au milieu de nos rangs. Cette ardeur de l'ennemi lui devint funeste. Il se trouva séparé en plusieurs pelotons, qui furent enveloppés & accablés par nos troupes beaucoup plus nombreuses. Les sieurs Aubri & de Ligneris, qui commandoient ce détachement, se rendirent prisonniers de guerre, après avoir reçu l'un & l'autre plusieurs blessures. La garnison du Fort qui n'avoit plus d'espérance d'être secourue, capitula le

OCTOBRE. 1759. 207

25. Elle a été conduite à la nouvelle Yorck. Tour-
ce qu'il y avoit d'habitans dans le Fort a eu per-
mission de se retirer à Montreal.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

DE VERSAILLES le 15 Septembre.

MAdame la Dauphine accoucha très-heu-
reusement le 23 de ce mois, à cinq heures &
un quart du matin, d'une Princesse qui fut ondoyée
par l'Evêque d'Autun, premier Aumônier du
Roi en présence du Vicaire de la paroisse du Châ-
teau : Cette Princesse fut reniée ensuite à la
Comtesse de Marfan, Gouvernante des enfans de
France.

Le Roi a donné l'Abbaye de Monzon, ordre
de S. Benoît, Diocèse de Rheims, à l'Abbé de
Rohan-Guimenée, Chanoine de Strasbourg ;

Celle de Cherbourg, Ordre de Saint Augustin,
Diocèse de Coutances, à l'Abbé de Mury, Doc-
teur de Sorbonne ;

Celle de Nifors, Ordre de Cîteaux, Diocèse de
Comminges, à l'Abbé de Lastic, Vicaire Géné-
ral du même Diocèse ;

Celle de Moreuil, Ordre de S. Benoît, Dio-
cèse d'Amiens, à l'Abbé d'Inguimbert, Vicaire
Général du même Diocèse ;

Et l'Abbaye régulière de Chaloché, Ordre de
Cîteaux, Diocèse d'Angers, à Don Contaud, Re-
ligieux du même Ordre.

Du 4 Octobre.

Le 29 du mois dernier le Roi tint le Scau

208 MERCURE DE FRANCE.

Sa Majesté a disposé du Gouvernement de l'Isle de Ré, vacant par la mort du sieur de Irincé, en faveur du Comte de Rezilly.

Le Roi a donné le Régiment de Brissac, vacant par la mort du Duc de Cossé, au Chevalier de Lemp; celui de Rouergue, vacant par la mort du sieur de Sechelles, au Comte de Champagne- Chapton.

DE PARIS, le 6 Octobre.

On vient d'apprendre par des lettres de Vienne, que le 21 du mois dernier, le Prince de Deux-Ponts avoit attaqué près de Meissen le corps de troupes Prussiennes aux ordres des généraux Wunsch & Finck; & qu'après une résistance des plus opiniâtres, l'ennemi avoit été chassé de tous les postes qu'il occupoit, avec perte de plusieurs canons & de beaucoup de soldats tués & blessés.

Il paroît plusieurs Arrêts du Conseil d'Etat du Roi: un du 14 Septembre, portant nomination de Commissaires de Sa Majesté à la Ferme générale des Postes; deux du 24, dont l'un décharge du droit de subvention les propriétaires des fonds qui vendront des vins & cidres de leur crû, & les autres personnes non hôteliers ou cabaretiers ordinaires qui ne vendront des vins & cidres qu'accidentellement; l'autre ordonne que les quatre nouveaux sols pour livre établis par l'Edit du mois de Septembre, n'aient pas lieu sur le bled, le seigle, le méteil, l'orge, la farine qui provient desdits grains; les pois, les fèves, les lentilles, le ris, & autres légumes; un du 26, qui nomme des Commissaires pour procéder à la liquidation des Offices supprimés par les Edits des mois d'Août & Septembre dernier: un autre du 27 du même mois, qui ordonne qu'il sera surcis jus-

qu'au premier Décembre prochain a l'exécution des Lettres Patentes du 5 Septembre; un du 28, qui dispense du payement des quatre nouveaux sols pour livres, la marchandise de poisson de mer sec & salé; & un du 7 Octobre; qui régle en faveur des Officiers sur les ports, quais, halles & marchés de la ville de Paris, supprimés par Edit du mois de Septembre dernier, un traitement provisionnel, jusqu'au remboursement de la finance de leurs Offices.

A V I S.

Sur le chemin de Francfort à Manheim, il a été trouvé par un soldat François, un écrain contenant une paire de boucles d'oreilles, & une bague de diamans d'un grand prix. Ceux ou celles qui l'auront perdu, s'adresseront à M. le Procureur du Roi du Baillage de Rouen, entre les mains duquel l'écrain & les diamans ont été déposés par celui qui les a trouvés. Le tout leur sera remis après une désignation exacte.

M O R T S.

Charles François de Joy de Mianne, ci-devant Gouverneur de la citadelle d'Arras, ancien Brigadier des Armées du Roi, est mort au Château de Lechasserie, en Bas-Poitou, le 7 Août, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Dame Marie-Anne-Laurent Messageot, veuve de Messire Jean-Baptiste d'Areau, Marquis de La Poupeliniere, mourut le 11 Septembre, à Paris, dans la cinquante-neuvieme année de son âge.

Antoine de Chabannes, Marquis de Curton,

210 MERCURE DE FRANCE:

ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, est mort à Paris le 1 Octobre dans la soixante & quatorzième année de son âge. Il avoit commencé à servir dès sa première jeunesse, & avoit fait toute la guerre depuis 1704 jusqu'à la Paix générale; successivement Capitaine de Cavalerie & Colonel du Régiment de Costentin, Infanterie, en Italie & en Flandres, & à la tête duquel il eut la cuisse cassée. Son Régiment fut réformé à la Paix générale, & il obtint une pension de quinze cents livres pour sa réforme, & les appointemens de Colonel réformé à la suite du Régiment de Bourbonnois.

Il étoit frere de Jacques de Chabannes, Marquis de Curton, Lieutenant général des armées du Roi, mort sans enfans dans la dernière guerre de Bohême, & lui succéda comme le premier dans l'ordre de la ligne masculine aux substitutions des Marquisat de Curton dans la Guienne près de Bordeaux, & du Palais dans le Forêt. Il avoit épousé en 1750 Charlotte-Josephine de Gironde, fille d'André de Gironde, Seigneur de Buron en Auvergne, & de Claude Boistel, dont il a eu une fille unique Anne-Marguerite de Chabannes Curton, âgée de quatre ans.

Par sa mort les substitutions des terres de la maison de Chabannes, en Guienne & en Auvergne, & de la maison de Rivoire du Palais dans le Forêt, dont étoit sa grand'mere Gabrielle-Françoise de Rivoire du Palais, Dame de Chabannes Curton, & fille du Marquis de Rivoire du Palais, & de la Dame de Montboissier sa femme; sont ouvertes en faveur de Jean-Baptiste de Chabannes Curton, Comte de Rochefort en Auvergne, son frere puîné, qui devient l'aîné de la maison de Chabannes.

*SUITE du Catalogue de M. le Chevalier
BLONDEAU DU CHARNAGE.*

NOMS DES MAISONS.	NOMBRE DES TITRES.
ALABAT. 1. G. &	1.
ALABONNE.	1.
ALADENT.	1.
ALLAIRE.	1.
ALLAIS.	2.
ALLAIX.	6.
ALAMAN.	1.
ALAMARGOT.	2.
ALAMARTINE. 1. G. & 1. A.	
ALAMEAU.	2.
ALARD. 1. G. &	6.
ALARY.	2.
ALAUZ.	4.
ALBAUME.	17.
ALBANEL.	1.
ALBERT.	4.
ALBERTAS. 1. G. &	2.
ALBERTHIN.	1.
ALBIAC.	2.
ALBIAT (d').	4.
ALBON.	2.
ALBRET.	1.
ALBRIGNO.	2.
ALLEGRAIN, ou ALLEGREN.	20.
ALLEGRE. 1. G. &	7.

212 MERCURE DE FRANCE.

NOMS DES MAISONS.	NOMBRE DES TITRES.
----------------------	-----------------------

ALEHAN.	1.
ALEMAIGNE.	2.
ALEMANT.	13.
ALESME (d').	10.
ALEN.	3.
ALENCE' (d').	2.
ALENÇON.	8.
ALESPE'E.	2.
ALEPS.	1.
ALER.	1.
ALESSEAU. R.	
ALESSO.	8.
ALEXANDRE.	5.
ALIBERT.	5.
ALICHAMP. R. &	14.
ALIER (d').	5.
ALIE'S. (d').	1.
ALIGE'.	1.
ALIGRE (d'). R. &	12.
ALIGRET. G. &	1.
ALLIMHER.	1.
ALINTON.	1.
ALLOT. R.	
ALIX.	11.
ALIXANT. R. &	2.
ALIXBRETON.	1.
ALMAIGNE.	1.
ALMAYS (d').	1.
ALMAS (d').	2.
ALMAURY. R.	

NOMS DES MAISONS,	NOMBRE DES TITRES.
ALMERAS.	1.
ALNASSAR.	2.
ALLONEAU.	1.
ALLONVILLE.	1.
ALOU. 3.	
ALOUCNY. 1. G.	
ALPOZZO (d').	1.
ALUSSON. R.	
ALVARES.	1.
ALVASSAT.	1.
ALVEQUIN.	8.
ALVIN.	1.
AMADON.	2.
AMADOR.	4.
AMALU.	1.
AMAND.	1.
AMANJON.	1.
AMANZE. 1. A. R. &	3.
AM'AURY.	8.
AMBLARD.	2.
AMBOISE.	7.
AMBRAY.	2.
AMCE.	1.
AMEIL.	3.
AMELEN, ou AMELAIN.	11.
AMELINE.	1.
AMELLON.	2.
AMELOT.	21.
AMESTON, ou ADMESTON.	1.

La suite au Mercure prochain.

214 MERCURE DE FRANCE.

*Fautes à corriger dans le premier Mercure
d'Octobre.*

Page 143. L'annonce du Livre intitulé *Storia universale, sacra e profana, Tomo V*, est la suite de la traduction Italienne de M. Hardion; & se vend à Paris chez G. Desprez, rue S. Jacques.

Page 197. ligne 15. de Bernei : lisez de Bernoy.
Ibid. ligne 18. Benet : lisez Beller.

Page 209. ligne 12. Bêthune : lisez Belsunce.

Dans ce Volume.

P. 35. l. 27. Annibal Caco : lisez Annibal Caro.

Page 85. ligne 3. ses fins : lisez ces fins.

Page 87. ligne 22. qui sert d'un couvercle : lisez
qui sert de couvercle.

Page 146. ligne 26. plus d'environ mille morts ;
lisez environ 900 mille morts.

Ibid. lig. 29. la victime : lisez les victimes.

Page 153. ligne 10. a trois : lisez a cité trois.

Ibid. ligne 27. d'une : lisez de.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier,
le second Mercure du mois d'Octobre, & je n'y
ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression.
A Paris, ce 15 Octobre 1759. GU I R O Y.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L A Mere, l'Enfant & les Chars. Fable. Page	5
Les avantages de l'adversité. Fable.	6
Le Trophée.	7
Vers présentés à Madame de R***. le jour de sa fête.	10
Vers sur le Portrait d'une jeune Dame.	14
Épître à M. le Marquis de la G***.	15
Synonimes François.	20
Lettre à M. d'Alembert, sur l'Art de traduire.	30
Imitation de l'Ode d'Horace, <i>Beatus ille qui procul negotiis, &c.</i>	43
Jusqu'à quel point les sens influent-ils dans les Ouvrages de goût?	49
Damon, ou le Sage insensé. Conte moral, en vers.	58
Lettre sur l'étude de l'Histoire.	66
Enigme & Logogryphe.	73
Chanson.	74

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Extrait des Lettres Portugaises en vers, par Mlle d'Ol***.	76
Extrait du Mémoire sur la manière la plus simple & la plus sûre de rappeler les noyés à la vie.	82
Lettre sur l'éducation par rapport aux langues.	92
Tablettes anecdotes & historiques des Rois de France.	95
Essai géographique sur les Isles Britanniques.	129
Annonces des Livres nouveaux.	142 & suiv.

216 M E R C U R E D E F R A N C E .

A R T . I I I . S C I E N C E S E T B E L L E S - L E T T R E S .

M É D E C I N E .

Suite de la seconde Lettre de M. de la Condamine.

145

A C A D É M I E S .

Programme de l'Académie de Lyon. 168

Assemblée publique de l'Académie de la Rochelle. 170

de celle de Rouen. 175

Programme de l'Académie de Prusse. 178

A R T . I V . B E A U X - A R T S .

A R T S U T I L E S .

É C O N O M I E P O L I T I Q U E .

Mémoire tendant à rendre les muriers & les Vers à soie moins sujets à périr. Par M. Rodier. 183

Observations importantes pour le Commerce. 188

A R T S A G R É A B L E S . Gravure. 193

A R T . V . S P E C T A C L E S .

Opéra. 195

Comédie Française. 196

Comédie Italienne. 198

Opéra-Comique. Ibid.

Supplément à l'Article Médecine.

Extrait d'une Lettre de M. Boucher, Médecin de Lille en Flandre. 200

A R T . V I . N O U V E L L E S P O L I T I Q U E S .

Avis. 209

Morts. Ibid.

Suite du Catalogue de M. le Chevalier Blondeau du Charnage. 211

De l'Imprimerie de S E B A S T I E N J O R R Y ,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

